VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 DECEMBRE 1940 — NUMERO 32



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 317
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Notre situation financière est rassurante, dit M. Garson

L'hon. Stuart Garson, trésorier provincial, a présenté à la Chambre son cinquième budget annuel. Il a prédit un surplus dans les comptes courants de $1.440,670.76 pour l'année financière qui se terminera le 30 avril 1942. Les revenus seraient de $17,387,090.66 et les dépenses de $15,946,419.90. Le surplus indiqué ne tient pas compte du coût de l'assistance publique.

Le discours de M. Garson n'annonce aucun changement dans les taxes, à l'exception d'un amendement à la loi de l'impôt sur le revenu, déjà soumis à la Chambre, qui vise à rendre les lois fédérale et provinciale uniformes, pour faciliter l'administraton. On sait que l'impôt provincial sur le revenu est prélevé par les agents du gouvernement fédéral.

Incertitude

Le gouvernement manitobain hésite à modifier quoi que ce soit dans les taxes tant qu'il ne sera pas fixé sur ce qu'il adviendra du rapport Sirois, sur la mesure dans laquelle l'assistance-chômage continuera à diminuer et sur la répercussion qu'auront les dépenses fédérales de guerre et les taxes de guerre sur les revenus de la province.

M. Garson estime que les revenus de l'année financière actuelle dépasseront de $815,000 les prévisions d'il y a un an. Dans ce cas, le surplus sera appliqué au paiement de la part provinciale de l'assistance. Les sources dont on attend un revenu plus fort qu'espéré sont les liqueurs, les droits de succession, la taxe sur les corporations, la taxe de gazoline, etc.

L'assistance publique

On croit que la province sera en mesure d'attribuer $1,645,567.78 de ses revenus ordinaires à l'acquittement de sa part du coût de l'assistance durant l'exercice actuel. Le total de ce coût sera, d'après les prévisions d'aujourd'hui, $2,222,902.57.

Si les revenus donnent plus que les prévisions et si la baisse du coût de l'assistance s'accentue dans une certaine mesure, il est possible, dit M. Garson, que la province soit à même de présenter un budget complètement équilibré pour les comptes courants, y compris les frais d'assistance, pour la première fois depuis l'établissement de l'assistance, en 1930.

L'hon. Errick F. Willis, ministre des travaux publics, a fourni des chiffres intéressants au sujet de l'assistance. Le coût total au Manitoba en a diminué de $108,000 depuis un an. Il était de $309,000 en octobre 1939 et de $201,000 en octobre 1940. Le nombre de personnes secourues était de 41,000 en octobre 1939 et de 28,000 en octobre 1940. En dix ans, de 1930 à 1940, le coût moyen annuel de l'assistance au Manitoba a été de $3,000,000. Au cours de la même période, la province a dépensé $24,000,000 pour des travaux publics de nature permanente.

Programme d'après-guerre

M. Bracken a dit à la Chambre, vendredi, que le gouvernement a déjà étudié un programme d'après-guerre en vue des problèmes prévus pour la période de rajustement, après la paix. Bien que rien de définitif n'ait encore été arrêté, l'un des premiers buts est d'essayer d'avoir quelque chose de prêt pour que les hommes puissent être mis au travail dès leur retour à la vie civile.

Le gouvernement a étudié un programme de travaux qui donneraient de l'emploi et doteraient la province d'un certain actif sans qu'il en coûte rien aux contribuables. Il y aurait aussi à envisager des travaux d'utilité publique ou au profit des centres: développement de forêts et de terrains à parcs, réserve et conservation d'eau, etc.

Ce que Alan-B. Plaunt reproche à la direction de Radio-Canada

OTTAWA — D'après des documents déposés sur la table de la Chambre des Communes, M. Alan-B. Plaunt donna sa démission récemment comme membre du bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada parce qu'il n'avait pas réussi à faire accepter ses projets de réorganisation interne de la Société.

Dans son rapport, M. Plaunt dit que les salaires payés aux membres de la Société Radio-Canada ne sont pas balancés, que des personnes incompétentes sont gardées dans le service, et que l'effet de cette politique sur le moral du personnel en général est néfaste.

Il suggère une reclassification des salaires des auteurs et des annonceurs, et d'augmenter le salaire des auteurs, alors fixé à $3,600.

Il dit que selon lui Radio-Canada pourrait obtenir les services des meilleurs auteurs du Canada pour pas plus de $5,000 par année.

Il mentionne qu'il est pratiquement impossible de congédier qui que ce soit, quelle que soit son incompétence, et que ceci décourage les membres compétents du personnel. Certains auteurs perdent aussi du temps parce qu'on les astreint à des besognes administratives.

Il propose aussi une reclassification des annonceurs, portant le maximum de $3,000 à $5,000 par année.

"Un mauvais annonceur peut gâcher tout un programme," dit-il. "Mais ce qui est pis que cela, c'est le fait de garder dans le service des personnes qui se sont rendues coupables de mauvaise conduite, d'insubordination et même d'irrégularité. Ceci n'est pas de nature à améliorer le moral de l'organisation dans son ensemble.

"Si l'on étudie les causes de cette situation, que je ne veux pas exagérer, on est forcé de conclure qu'elle résulte de l'inaptitude du gérant général à agir avec fermeté à cet égard".

M. Plaunt ajoute que cette remarque ne s'applique pas à l'assistant-gérant général, M. Augustin Frigon.

Sous-ministre intérimaire du travail

Ed. McGrath, depuis 25 ans secrétaire du bureau du travail, a été nommé sous-ministre du travail. Il remplace Arthur Macnamara, qui a été prêté au gouvernement fédéral. Il sera aussi président de la commission du Salaire minimum.

Une arme moderne



L'hon J. L. Ralston, ministre de la Défense Nationale, est ici photographié à la manoeuvre d'une nouvelle mitrailleuse Bren au cours d'une récente tournée d'inspection dans les camps. Le ministre, un ancien combattant, prend plaisir à manier des armes modernes.

La Légation de France et le Gouvernement

OTTAWA — Le gouvernement canadien a l'assurance que la Légation française à Ottawa ne prend aucune attitude qui soit contraire aux intérêts du Canada ou de ses alliés dans le présent conflit.

Cette assurance a été donnée aux Communes, par le ministère, à M. T. L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, qui avait posé la question suivante:

"Existe-t-il un règlement officiel pour l'inspection de l'ambassade de Vichy à Ottawa? Si oui, par qui doit se faire cette inspection?

On sait que le ministre actuel de France au Canada est M. René Ristelhueber.

Comme réponse aux autres questions qu'avait posées M. Church, le ministère a donné l'information suivante:

"Le général de Gaulle et ses associés, qui continuent de lutter contre l'ennemi, ne constituent point un gouvernement français provisoire. Ils n'ont pas été reconnu comme tel ni par le gouvernement du Royaume-Uni ni par celui du Canada".

La guerre à un point tournant

LONDRES — Le général Charles de Gaulle, chef de "la France libre", a déclaré aux journalistes que le premier but de l'Allemagne en discutant la paix avec la France est de se rendre maitresse de la flotte française.

"Je ne suis pas convaincu que Laval sait ce que les Allemands entendent par une collaboration franco-germanique. Mais les Allemands savent ce que cela signifie. Pour eux, collaboration équivaut à domination. Leur premier objectif est d'utiliser ce qu'il reste de la puissance française, principalement de la flotte française".

Selon le général de Gaulle, la guerre est arrivée à un point tournant pour la Grande-Bretagne et ses alliés.

"L'année 1941 verra la Grande-Bretagne dominer dans les airs", a-t-il ajouté.

"Cependant, les Allemands n'attendront pas le moment où les Alliés détiendront la supériorité aérienne, mais tenteront de nous porter un coup décisif prochainement, peut-être en Méditerranée".

Des pêcheurs de Saint-Malo un peu surpris

SAINT-MALO, France — Un vieux bateau de pêche, l'"Immaculée-Conception", parti de Bretagne le 19 mars dernier pour aller pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve, est revenu ici. Son équipage a appris en arrivant que la France avait perdu la guerre et que les troupes allemandes occupaient ce port de la Manche.

Sans le savoir, le schooner avait réussi à tromper le blocus britannique en transportant à bon port une pleine cargaison de poisson et l'huile de foie de morue. Deux fois pendant la traversée, le navire avait rencontré des convois britanniques sans être molesté.

L'"Immaculée-Conception" est l'un des plus vieux bateaux de pêche français. Il n'a pas de radio.

Une fois la saison de pêche terminée et la cale du navire remplie à déborder, le capitaine décida de profiter de vents favorables pour gagner directement la Bretagne, sans arrêter aux îles Saint-Pierre et Miquelon, ainsi qu'il en avait l'habitude.

A six cents milles de sa destination, l'"Immaculée-Conception" rencontra un convoi britannique. Un contre-torpilleur se détacha du groupe et vint passer le long du bateau de pêche. L'équipage français salua gaiement les marins anglais, croyant encore avoir affaire à des alliés. Le contre-torpilleur passa son chemin. Quelques heures plus tard, un avion allemand vint tournoyer au-dessus du bateau de pêche. L'équipage attendit avec anxiété, mais l'avion ignora la vieille cuve.

Ce sont des officiers allemands qui ont accueilli le navire au port et examiné les papiers de bord.

Bénédiction du Saint-Père

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale, Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, a reçu du Souverain Pontife la lettre suivante:

A notre vénérable Frère Alfred Sinnott,
Archevêque de Winnipeg, Assistant à notre trône

PIE XII

Vénérable Frère,
Salut et Bénédiction Apostolique.

Parmi les lourdes charges de Notre ministère apostolique, c'est pour Nous un heureux et agréable devoir de rehausser le bonheur et la joie des Evêques qui, pendant un long temps, se sont dévoués sans relâche au bien du troupeau confié à leurs soins. Ayant donc été informé que vous achèverez bientôt vingt-cinq ans de votre épiscopat, Nous vous exprimons par ces lettres, avec Notre paternelle affection, Nos sentiments de félicitation et Nous accompagnons la célébration de ce joyeux événement de Nos prières et de Nos bons voeux. Nous sommes convaincu que vous recueillerez vous-même du bonheur de ce jubilé une force nouvelle et un courage nouveau, qui vous permettront d'obtenir de jour en jour de plus grands bienfaits pour le bien-être et l'accroissement du peuple chrétien. De plus, tout en demandant ardemment au Seigneur pour vous toutes les bénédictions, prospérité et bonheur, en même temps Nous vous accordons volontiers l'autorisation de donner, un jour de votre choix, après Grand'Messe Pontificale, une bénédiction en Notre Nom et Notre autorité, avec une indulgence plénière à gagner, conformément aux règles de l'Eglise, par les fidèles présents. En même temps, que la Bénédiction Apostolique que Nous vous dispensons affectueusement à vous, Vénérable Frère, à tout le Clergé et à tout le peuple à vous confiés, vous obtienne le bonheur et la protection célestes, et qu'elle soit aussi un témoignage de notre particulière affection.

PIUS PP. XII.

Héroïne typique de la guerre de 1940

JANET CARRUTHERS

Une jeune fille de la société de Winnipeg, Mlle Janet Carruthers, en service actif comme volontaire outre-mer depuis le début des hostilités, s'est vouée spécialement aux aviateurs polonais blessés dans la défense de Londres. Elle avait d'abord servi en France et au moment de la grande offensive, elle s'était prodiguée à secourir les réfugiés belges et français. Mlle Carruthers fournit sa propre automobile et donne ses services sans aucune rémunération. Une héroïne touchante et typique de la guerre de 1940.

Le Pape et la trêve de Noël

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Pie XI a demandé aux puissances belligérantes d'observer la trêve de Noël, afin d'empêcher "le choc des armes, de couvrir le chant de paix des anges". Le Saint-Père a demandé aux belligérants d'observer la trêve "spontanément ou en vertu d'un accord mutuel", afin que "de nouvelles effusions de sang ne viennent pas troubler ou étouffer simultanément la joie céleste de ce jour". Le Pape a formulé son appel aux belligérants dans un "motu proprio" en même temps qu'il accordait la permission de célébrer la messe de minuit dans l'après-midi, au lieu d'attendre la nuit dans les régions qui sont soumises à l'obscuration, et qu'il dispensait les fidèles de l'obligation d'assister à la messe le jour même de Noël dans les régions éprouvées par la guerre.

Voici une partie du texte du Souverain Pontife:

"Il est juste d'espérer et d'attendre qu'au moins en cette nuit sainte les belligérants proclameront, spontanément ou en vertu d'un accord mutuel, une trêve afin que le choc des armes ne couvre pas le chant de paix des anges que l'on répète dans les temples sacrés et que de nouvelles effusions de sang fratricides ne viennent pas troubler ou étouffer misérablement la joie céleste de ce jour".

Le 26 novembre dernier, le premier ministre Winston Churchill a rejeté une proposition faite au Parlement à l'effet de négocier un armistice pour la fête de Noël, en déclarant que le gouvernement de Grande-Bretagne rejetterait toute offre de ce genre.

Le Pape et la France

CITE VATICANE — S. S. Pie XII a exprimé l'espoir, lundi, que la France connaitrait des jours meilleurs et plus heureux.

En recevant les lettres de créance du nouvel ambassadeur français, M. Léon Bérard, qui s'est adressé au Pape avec "émotion et tristesse", le Souverain Pontife a dit qu'il trouvait "compréhension, sympathie et encouragement" dans son coeur, spécialement pour "ramener la France à des jours meilleurs et plus sereins".

La série de causeries radiophoniques sur le Canada français

Le R. P. Martial Caron, recteur du Collège de Saint-Boniface, est aujourd'hui le conférencier au poste CKY. Sujet: "le Catholicisme de la vie du Canada français".

On trouvera dans ce numéro, en septième page, le texte de la causerie de M. Marius Benoist sur "la Musique au Canada français".

Pour recevoir l'ennemi



Des officiers d'artillerie examinent chacun des obus entreposés au sous-sol d'une énorme batterie côtière sur le littoral canadien. Voilà ce que le Canada tient en réserve pour les ennemis qui s'aventureraient sur les côtes du Dominion.

La Chambre des Communes s'ajourne au 17 février

OTTAWA — Le Parlement canadien s'est ajourné, vendredi soir, pour dix semaines après avoir adopté le budget supplémentaire de l'hon. Ilsley. Le Parlement se réunira de nouveau le 17 février.

Cependant les Chambres pourront être convoquées avant cette date, si la situation d'Europe exige une action plus prompte.

Le programme financier de l'hon. Ilsley comporte quatre points principaux qui ont reçu l'approbation des deux Chambres:

1. Maintien des taux actuels du change vis-à-vis la devise américaine;
2. Limitation extrême des dépenses non indispensables afin de permettre à l'industrie canadienne de se consacrer le plus possible à la production de guerre;
3. Etablissement au Canada d'un marché pour les marchandises britanniques en vue de créer pour le Royaume-Uni des crédits pour ses achats de guerre;
4. Ajustement des taxes pour certaines industries, de façon à leur permettre de se procurer un plus gros percentage de monnaies étrangères.

Adoption de l'adresse

OTTAWA — L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée au début de la semaine dernière. Il n'a pas été nécessaire de mettre aux voix. On a dû toutefois voter sur l'amendement conservateur et sur le sous-amendement créditiste.

L'amendement conservateur, battu par 140 à 51, se lisait comme suit: "Que l'on ajoute à l'adresse les paragraphes suivants: Nous désirons exprimer respectueusement à Votre Excellence le regret de cette Chambre que le gouvernement ait continué de leurrer la population du Canada sur l'effort de guerre du pays, créant ainsi un faux sentiment de sécurité, quand un appel direct à l'action est d'une nécessité désespérante. — Et que cette Chambre déplore que, malgré le marasme de l'agriculture, aucune mesure efficace n'est proposée pour y remédier, et pour assurer à l'agriculteur canadien un prix juste, équitable et raisonnable de ses produits".

Quant au sous-amendement créditiste, il a été battu aux voix par 174 à 18. Voici le texte du sous-amendement: "Que les paragraphes suivants soient ajoutés à l'amendement: "Et cette Chambre regrette en plus que le gouvernement n'ait pas adopté un régime financier qui eût permis un effort de guerre maximum, sans augmenter la dette ni réduire le niveau de l'existence, au-dessous de ce qui est indispensable à une pleine efficacité. —En plus, cette Chambre est d'avis que la poursuite de la politique financière actuelle sapera davantage les libertés précieuses si essentielles, et reconnues comme inhérentes, à une véritable démocratie".

Un troisième amendement

La vraie surprise de la journée, ce fut un amendement proposé par M. J.-S. Roy, député conservateur indépendant de Gaspé, amendement dont voici le texte:

"Nous désirons exprimer respectueusement à Votre Excellence que, en raison des contradictions flagrantes de vos aviseurs sur les principes qui doivent guider notre politique militaire et notre effort de guerre, cette Chambre regrette que vos aviseurs n'offrent pas de garantie suffisante pour assurer l'unité nationale. — Nous désirons aussi exprimer à Votre Excellence que, en raison du fait que vos aviseurs pour la province de Québec, en cette Chambre ont sollicité un mandat en s'engageant à une politique de participation libre, volontaire et modérée, cette Chambre est d'avis que ces aviseurs n'ont pas de mandat pour la conduite de cette guerre jusqu'à l'extrême limite".

M. Roy a appuyé son amendement d'un discours, mais il n'a pas trouvé de secondeur. De sorte que la Chambre n'a pu se prononcer sur le fond de sa thèse.

M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a donné la réplique à M. Roy et dit que la province de Québec appuie à fond le gouvernement dans sa politique de guerre.

Manifeste pour une éducation nationale

Nous publions ci-dessous un manifeste "pour une éducation nationale" rédigé sous la responsabilité d'un comité qui a pour président, M. Maxime Raymond, député fédéral, et pour secrétaire MM. André Laurendeau et Alphonse de la Rochelle. Adressé à la province de Québec, il s'applique aussi bien à tous les groupes français de l'extérieur.

Le présent manifeste a été rédigé et signé par des hommes qu'inquiète, à juste titre, l'avenir des Canadiens français. Il s'adresse à toutes les autorités scolaires en notre province de Québec et à tous ceux de qui relève la formation de la jeunesse. De tout temps, la survivance canadienne-française aura été un problème aux données angoissantes. La distraction, un optimisme injustifié ont pu seuls nous cacher parfois la dure réalité. Les événements prochains, les bouleversements politiques et sociaux qui se font de plus en plus menaçants, ne nous laissent plus le droit de nous fermer les yeux. A l'heure où nous sommes, en cette terrible année 1940, les enfants du Canada français doivent recevoir à l'école, au couvent, au collège, à l'université, l'enseignement et l'éducation qui, avec la connaissance et la fierté de leur origine ethnique et de leur culture, leur inculquent la volonté ardente de continuer leur ligne historique.

Nous partons de cette considération que la survivance des Canadiens français, et ce qui en est le premier moyen, leur éducation nationale, ne sauraient être conçues ni organisées indépendamment de leur nature spéciale d'hommes, de leur milieu géographique, de leur situation juridique et politique. Nés au Canada, fils de la race fondatrice de la patrie, nous voulons que nos enfants soient des Canadiens. Nous entendons par conséquent qu'ils soient élevés dans la conscience nette des obligations morales, sociales et politiques qui les lient à leur pays, à tout leur pays. Mais, en même temps, nous retenons ces deux faits capitaux: depuis trois cents ans, de par la volonté de la Providence, les Canadiens français constituent une entité nationale particulière; à maintes reprises, depuis la conquête anglaise, le droit positif a consacré cette volonté providentielle. En conséquence, nous voulons que nos enfants restent ce qu'ils sont par le sang, par l'histoire, par la culture originelle, par le droit.

Pour étayer notre prétention, nous pourrions en appeler, si besoin était, à l'autorité du chef de l'Eglise catholique en ce pays, le cardinal Rodrigue Villeneuve. Son Eminence disait un jour de fête nationale: "Sans doute, nous ne pouvons négliger les intérêts nationaux du pays, non plus qu'ignorer les autres groupements ethniques du Dominion, et nous devons nous assujettir aux complications, aux restrictions et aux sacrifices qui s'ensuivent. Dès lors qu'on se tient dans les limites de la justice constitutionnelle, il est permis d'être fier, de traiter d'égal à égal, de vouloir faire prédominer nos intérêts provinciaux et nos influences raciques, en tout cas de les faire reconnaitre et respecter. Voilà qui n'est ni du chauvinisme ni de l'étroitesse d'esprit, c'est au contraire de la noblesse et de la dignité. Par contre, l'abdication par mollesse et indifférence ferait de nous de mauvais Canadiens tout court".

Nous pourrions encore invoquer, à l'appui de notre manifeste, quelques déclarations tombées de très haut, en ces derniers temps, et qui ont exhorté les Canadiens français à rester eux-mêmes, à se constituer, en leur pays et en Amérique, les champions de la culture française. Nous n'insistons pas, persuadés qu'un peuple doit chercher en soi-même, dans la conscience de sa dignité et de son droit, les premiers et les plus impérieux motifs de sa survivance.

L'éducation nationale que nous réclamons pour les enfants canadiens-français sera donc celle qui leur révélera, avec force et prestige, leur réalité ethnique, leur réalité historique, leur réalité culturelle, leur réalité juridique et politique. Nous voulons de plus que cette révélation leur soit faite en tenant compte à la fois de la fragilité de leur collectivité nationale et du milieu redoutable où cette collectivité doit vivre son existence. En d'autres termes nous voulons que nos enfants sachent quel effort moral, fécond et magnifique, sans doute, mais aussi quel effort persévérant et laborieux, exige la survivance d'un petit peuple de trois millions d'âmes dans le milieu canadien et américain. Une vérité doit paraitre à tous indiscutable: la prochaine génération de Canadiens français acceptera de survivre si l'on parvient à la convaincre et à la séduire par la grandeur de son héritage historique et culturel, autant que par la noblesse et la fécondité du destin qui sera le prix de sa fidélité. C'est dire qu'à notre avis, peu de peuples ont besoin, autant que le nôtre, d'une éducation nationale, et qu'en peu de lieux, autant qu'en la province de Québec, cette éducation doit être donnée avec une ferveur vigoureuse. Voilà pourquoi nous prions instamment que, par l'enseignement de la géographie, de l'histoire, des lettres françaises, de la morale civique; que, par toutes les ressources de la pédagogie; qu'avec l'aide des meilleurs exemples de l'étranger, on donne aux petits Canadiens français l'éducation à laquelle eux-mêmes et leurs parents ont un droit strict. A notre sens, cette orientation de l'enseignement canadien-français s'impose. Ce qu'il lui faut, c'est une atmosphère morale. Pour bâtir virilement son avenir, autant que d'instruction ou d'enseignement, un peuple a besoin du stimulant qui lui vient de la fierté de son âme originelle et de la noblesse de ses buts de vie. Nous espérons donc que, dans tout notre enseignement, depuis la petite école jusqu'à l'université, l'on se hâtera d'organiser une saine et forte éducation nationale. Nous la demandons, à titre de pères de famille, conscients de leurs devoirs et de leurs droits; à titre de Canadiens français qui savent la mission ici-bas de tout groupe national et culturel et qui savent aussi à quelles conditions de puissance et de vie cette mission peut efficacement s'accomplir.

Nouvelles Brèves

OTTAWA — Un communiqué annonce que M. Wilfrid Gagnon, de Montréal, a été nommé directeur général adjoint du service des achats du ministère des munitions et des approvisionnements, à Ottawa.

OTTAWA — Le ministère des Munitions et des Approvisionnements a accordé des contrats pour la construction de six autres corvettes qui serviront à la Marine royale canadienne.

TORONTO— T. Ogilvy, 21 ans, de Moose Jaw, s'est tué pendant un exercice d'aviation. Son appareil s'est abattu à Schomberg, à 20 milles de Toronto.

VICTORIA — La Chambre de la Colombie-Britannique a été prorogée vendredi, après une session de 28 jours. On croit qu'une autre session aura lieu après la conférence Sirois, à Ottawa, et qu'on doit s'attendre à des élections provinciales au printemps.

PORT Albert, Ont. — Deux jeunes Anglais opérateurs de sans-fil qui avaient pris part à la bataille de Dunkerque, attachés à l'école d'aviation aérienne de l'Empire, se sont noyés dimanche dans le lac Huron, la glace ayant manqué sous leurs pieds.

MONTREAL—J.-Adhémar Raynault, ancien maire de Montréal, succède à Camillien Houde, battant Léon Trépanier par moins de mille voix.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 4 décembre

Birmingham, le coeur de la grande région industrielle des Midlands, et Londres ont essuyé la nuit dernière les plus durs coups des aviateurs allemands.

A Londres, un couvent qui servait d'abri a été frappé d'une bombe. Plusieurs personnes ont été tuées, mais un bon nombre s'en sont tirées indemnes.

On rapporte que les Grecs exercent une forte pression contre les défenses de Porto-Edda et d'Argyrokastron dans le sud de l'Albanie. On affirme même que les défenses italiennes seraient à la veille de crouler et que l'on prévoit la chute de ces deux villes importantes d'un moment à l'autre.

Jeudi 5 décembre

L'armée grecque annonce la prise de la ville stratégique de Premet, sur le secteur centre du front albanais. En même temps elle affirme que les troupes italiennes du secteur sud sont en train d'évacuer en hâte Argyrokastron et Porto-Edda, afin d'échapper à l'encerclement.

Une Chambre des communes silencieuse et hostile a rejeté par un vote écrasant de 341 à 4 une motion de trois députés travaillistes indépendants à l'effet que la Grande-Bretagne doit préciser ses buts de guerre et rechercher la paix, "dans un esprit de compromis, s'il le faut, parce qu'il n'existe aucune certitude d'une grande victoire militaire."

On apprend aujourd'hui, dans les milieux du Vatican, que c'est pour une bonne part à la suite des protestations énergiques du Pape Pie XII, transmises par le nonce apostolique à Berlin, que les autorités allemandes ont cessé l'expulsion des Lorrains de leur province.

Vendredi 6 décembre

Un bulletin officiel annonce la prise, par les troupes grecques, de Porto-Edda, l'une des principales bases de l'armée italienne dans le sud de l'Albanie. Le haut commandement grec affirme que l'on attend d'un moment à l'autre la chute d'Argyrokastron, une autre base importante à 15 milles au nord-est de Porto-Edda.

Portsmouth subit un furieux bombardement de trois heures.

On révèle aujourd'hui que le célèbre observatoire de Greenwich et le palais de Holyrood à Edimbourg ont été endommagés au cours de récents bombardements.

Le maréchal Pietro Badoglio démissionne comme chef de l'état-major général italien. Le général Ugo Cavallero lui succède.

Samedi 7 décembre

Les troupes grecques poursuivent violemment les forces italiennes qui se retirent à travers les crêtes des dernières montagnes vers les forteresses albanaises de Chimara, Tepelini et Elbasani.

La ville de Bristol, l'un des principaux ports de la côte occidentale de Grande-Bretagne, par où passent une grande quantité de munitions de guerre destinées aux Midlands industriels, a subi les plus rudes assauts des bombardiers allemands au cours de la nuit.

Deux généraux italiens membres de la commission d'armistice franco-italienne se tuent dans un accident d'avion.

Dimanche 8 décembre

Argirokastron tombe entre les mains des Grecs.

L'amiral Domenico Cavagnari, chef d'état-major de la marine italienne démissionne. Il est remplacé par l'amiral Arturo Ricordi.

Depuis quinze jours il y a eu des émeutes à Naples, Padoue, Venise et Milan.

Le cargo allemand "Idarwald" est surpris dans la mer des Antilles par un croiseur britannique. Il est sabordé par son équipage ou coulé par une torpille.

Lundi 9 décembre

Les troupes anglaises prennent contact avec les Italiens "sur un large front", dans le désert égyptien, et font 500 prisonniers.

Après six semaines de combat, les Grecs ont repoussé complètement les envahisseurs italiens de leur sol et occupent maintenant 20 pour cent du territoire albanais. Le matériel de guerre capturé est estimé à environ deux millions, non compris celui tombé entre leurs mains à Argirokastron.

On annonce que le contre-torpilleur canadien "Saguenay" a été endommagé par une torpille pendant un combat avec un sous-marin allemand dans l'est de l'Atlantique; 21 matelots manquent à l'appel et 18 sont blessés à l'hôpital. Le contre-torpilleur est en lieu sûr dans un port.

En Egypte, les troupes motorisées britanniques font 1,000 prisonniers et tuent le commandant d'un corps italien.

Mardi 10 décembre

Les deux ailes du front italien en Albanie se replient avec les Grecs sur les talons. Ceux-ci sont à 25 milles de Tirana, la capitale.

La nuit a été tranquille à Londres.

Une belle occasion pour la France

LONDRES — Le général Charles de Gaulle, chef des Français libres, a dit à la radio, dimanche soir, que "les récents événements fournissent aux Français une belle occasion de rentrer dans la guerre et de participer à la victoire finale. L'intervention des armées françaises dans le Nord africain et en Syrie pourrait tourner la défaite italienne en déroute et donner à la France un grand triomphe dans la Méditerranée".

Les manifestations du 11 novembre à Paris

VICHY — Le gouvernement Pétain-Laval a révélé que 123 personnes ont été arrêtées à la suite de manifestations aux Champs-Elysées à Paris le jour de l'armistice, et qu'une femme employée à l'ambassade des Etats-Unis est détenue par les Allemands malgré les protestations diplomatiques.

Quatre des manifestants des Champs-Elysées ont été blessés, mais aucun n'a été tué. Parmi les arrêtés il y a 90 lycéens et 14 étudiants universitaires. Le gouvernement a nié les rapports disant que les Allemands avaient cité un certain nombre d'étudiants devant des tribunaux militaires, et que quelques-uns avaient été condamnés à mort.

L'agriculture sur une base corporative en France

VICHY, France — Le chef d'Etat français, le maréchal Henri-Philippe Pétain, a signé un décret qui modifie entièrement le statut de l'agriculture en France et l'établit sur la base corporative.

Les agriculteurs feront partie de corporations agricoles et seront groupés par familles et par régions. Le décret interdit grèves et lockouts agricoles.

Rétablissement de l'éducation religieuse en France

VICHY — M. Jacques Chevalier, secrétaire général du ministère de l'éducation publique, a annoncé les plans pour rétablir l'éducation religieuse dans les écoles de la France. Il a dit que l'"école sans-Dieu avait fait son temps".

L'éducation religieuse dans les écoles françaises subventionnées par le gouvernement a été abolie en 1880. Son rétablissement a été autorisé par un décret qui déclare que les écoles doivent enseigner "les devoirs envers soi-même et le prochain — la famille et la patrie — et envers Dieu".

"Deux Gaules"

BALE, Suisse — Le journal "Le Démocrate", rapporte que le jour de l'Armistice, près de l'Arc de Triomphe, à Paris, deux cannes de pêche causèrent une bataille entre étudiants français et soldats allemands. Deux personnes furent tuées et il eut plusieurs blessés.

L'affaire commença quand les étudiants paradèrent en montrant du doigt les "deux gaules" qu'ils portaient et en criant "Vive! Vive!" ("Deux gaules" sonne comme le nom du chef des Forces françaises libres, le général Charles de Gaulle).

Servez-vous des "Petites Annonces". C'est un excellent médium.

Petit Courrier d'Europe

De l'essence pour quatre mois

LA VALETTE, île de Malte — Quand Mussolini a précipité son pays dans la tourmente, il comptait sur une défaite rapide de l'Angleterre, et ses provisions globales de carburant pouvaient durer environ quatre mois. Cela explique pourquoi la marine et l'aviation italiennes sont aussi peu actives: il faut économiser la gazoline. Il ne vient de Roumanie que 56 wagons-citernes par semaine. Ce pétrole est emmagasiné dans les réservoirs de Trieste. Aux raffineries de Bari, on ne traite que le pétrole albanais, qui est de qualité inférieure. A Venise, les raffineries fonctionnent au ralenti, et celles de Livourne et de Spezia ont été fermées à cause du manque de pétrole. Le but de la campagne de Grèce est précisément d'atteindre le Proche-Orient et les puits d'huile qui s'y trouvent.

Obéissance rétive des Hollandais

KARLSTOD, Suède — Un journal local reproduit une dépêche de Wallace R. Denel, correspondant du New York Post à Berlin, et qui expose certains faits récents qui sont survenus en Hollande. Voici ce que le correspondant raconte: "Des douzaines de citoyens ont été arrêtés pour avoir donné asile aux pilotes des avions britanniques qui ont été détruits au-dessus des Pays-Bas. Il arrive souvent que les Anglais laissent tomber des colis, dont les Hollandais s'emparent furtivement. La Gestapo n'a pas encore réussi à connaître le contenu de ces paquets. A Arnhem et à Dordrecht, deux Hollandais ont été emprisonnés, après avoir été accusés de conseiller aux jeunes filles de ne pas parler aux soldats allemands. Le Deutsche Zeitung affirme que dans la seule ville d'Amsterdam, les pompiers on dû répondre à 31 fausses alarmes en deux jours. Un homme de cette ville a été arrêté après avoir reconstruit une mitrailleuse abandonnée qu'il avait trouvée dans un champ, et qu'il gardait chez lui".

Les vivres manquent en Espagne

REYKJAVIK, Islande — Mme Ingebfjord Briem, une Islandaise qui a vécu deux ans en Italie et quatre mois en Espagne, prétend que les vivres sont d'une extrême rareté en Espagne. Un médecin de Bilbao qui lui prodiguait ses soins a même dû l'envoyer à Madrid pour se procurer certains aliments qu'il lui était impossible de se procurer ailleurs.

Les grandes illusions

LONDRES — Après avoir sauté en parachute de son avion en feu, un pilote nazi a été cueilli par des soldats anglais qui l'ont invité à diner. Une fois complètement restauré et mis en confiance, l'aviateur allemand a avoué qu'il avait été agréablement surpris au cours de la journée. "Tout d'abord, dit-il, mon parachute s'est ouvert, ce qui n'arrive pas toujours. Puis, j'ai vu que l'Anglais boit encore d'excellent thé, alors qu'on nous dit en Allemagne que vous ne pouvez plus vous en procurer. Par-dessus le marché, je constate que vous ne manquez ni de lait ni de sucre. En Allemagne, on croit sincèrement que la population britannique est prisonnière dans son île et qu'elle manque de vivres".

Vae Victis!

MARSEILLE — Dans la région de Bordeaux, les Allemands ont confisqué toutes les récoltes de raisin et ils ont refusé tout indemnité aux vignerons, sous prétexte que cette expropriation est légitime. Des nouvelles reçues de Paris indiquent que la population de la capitale est très antiboche et qu'elle prépare un soulèvement. En juillet, une tentative de rébellion a été noyée dans le sang. Les Nazis s'infiltrent graduellement en France inoccupée. Une cinquantaine d'agents de la Gestapo sont installés en face de Vichy, de l'autre côté de l'Allier. A Vichy même, ils sont nombreux, et les journalistes du D.N.B. (agence officielle du Reich) exigent d'être renseignés avant leurs confrères français. A Lyon, les Allemands ont râflé 70 pour cent de la production manufacturière pour l'expédier vers le Reich. Des machines-outils ont été entassées dans 1,400 wagons de chemin de fer à destination de l'Allemagne. Désarmés, les Français sont impuissants devant ce pillage. Un peu partout en France inoccupée, des agents de la Gestapo lisent le courrier, les télégrammes, et ils écoutent au téléphone afin d'épier les conversations.

Pour l'armement égyptien

STAMBOUL, Turquie — M. Hassan Saddik Bey, sous-secrétaire d'Etat de l'Egypte, vient d'annoncer la découverte de gisements d'étain, près de Kosseir, sur la mer Rouge, et l'on pourra en extraire environ 15,000 tonnes par année.

Jeune inventeur

Allan Ramsden, de Nelson, C.-B., 14 ans, a inventé un nouveau type de bombe que la commission des inventions de guerre étudie en ce moment à Ottawa. Allan est ici photographié en habits de travail.

Mainmise de la Roumanie sur son pétrole

BUCAREST — Un décret-loi du gouvernement a permis aux autorités de s'emparer de toutes les pipes-lines et machineries des compagnies roumaines de pétrole. Un autre décret-loi a ordonné la saisie de toutes les compagnies juives d'exportation.

Vichy ne croit pas à l'aide des Etats-Unis

VICHY — L'agence de nouvelles Interfrance exprime l'opinion que la Grande-Bretagne ne peut s'attendre à une aide importante en navires marchands et en avions de la part des Etats-Unis parce que ceux-ci en ont besoin pour la défense de l'Amérique.

Cette agence dit à ses lecteurs français que les discordes ouvrières et autres ont empêché jusqu'ici les Etats-Unis d'atteindre le plein rendement de production et même de s'en tenir à la cédule que l'on avait fixée.

Démission du gouverneur du Dodécanèse

ROME — Le général Ceseri Maria de Vecchi de Val Cismon a démissionné comme gouverneur des îles italiennes du Dodécanèse, dans la mer Egée, et comme commandant des forces militaires de ces îles. La nouvelle a été annoncée officiellement à Rome.

Le général de Vecchi est remplacé par le général Ettore Bastico.

De Vecchi est un des deux quatuorvirs, encore vivants, de la marche fasciste sur Rome, en 1922.

Bastico est un vétéran de la guerre d'Ethiopie et de la guerre d'Italie, et il a commandé l'armée motorisée du Po. On n'a pas donné les raisons de la démission.

Besoin pressant de dollars des Etats-Unis

Plusieurs Canadiens ne semblent pas se rendre compte que, sauf certaines exceptions, ils n'ont pas le droit de détenir de devises étrangères, ce qui comprend évidemment les dollars des Etats-Unis, dont le pays a si grand besoin pour l'achat de matériel de guerre à l'étranger. La Commission de contrôle du change étranger a pour fonction de ramasser tout le change étranger provenant de nos exportations, des dépenses des touristes au Canada et de diverses sources, et de le libérer pour l'achat, surtout aux Etats-Unis, d'avions, de canons et d'autre équipement dont on a grandement besoin. Tout Canadien qui a en sa possession des dollars des Etats-Unis ou tout autre devise étrangère sous forme de compte de banque, billets, chèques, traites ou autres effets semblables, sans permission de la Commission, se soustrait à la loi, s'expose à des poursuites judiciaires et entrave, de plus, l'effort de guerre du Canada.

A Travers les Centres Francais

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Sainte-Agathe

Partie de cartes

Le 15 décembre aura lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne. Tous sont cordialement invités. De nombreux prix seront distribués. Un programme très intéressant vous sera présenté et un excellent goûter sera servi. Donc paroissiens et paroisses environnantes, donnons-nous rendez-vous ici pour le 15 décembre prochain.

* * *

Joseph-Marc-Hormisdas Alarie, fils de M. et Mme Hormisdas Alarie, né et baptisé à la fin de novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Marc Leclerc.

* * *

La belle fête de l'Immaculée Conception n'est pas passée inaperçue parmi les Enfants de Marie de la paroisse.

Un Triduum de prières, prêché par le R. P. Faure, S.J., nous y prépara. Toutes se firent un devoir d'y assister. Le dimanche matin, il y eut communion générale. Dans l'après-midi, dans une courte réception, vingt-neuf de nos jeunes filles faisaient leurs promesses d'Enfants de Marie, à laquelle assistaient leurs compagnes déjà reçues dans la congrégation. A la suite, il y eut une réunion récréative à la salle paroissiale, préparée par nos bonnes religieuses et leurs élèves. Après un joli programme très varié, composé de morceaux de violon, chants, saynètes, et un bon goûter, toutes se séparèrent contentes d'avoir si bien préparé et si bien terminé la belle fête de l'Immaculée Conception.

* * *

Expression de sympathies à la famille Joyal

Le Droit d'Ottawa; Oscar Joyal, unique frère survivant du défunt, de Saint-François-du-Lac, P.Q.; le Cercle paroissial de l'Association d'Education, Saint-Pierre, Man.; M. et Mme François Cartier, Montréal; M. le chanoine J.-A. Carrière, curé de Saint-Rédempteur, Hull; le R. P. Gilles Marchand, O.M.I., supérieur provincial; les RR. PP. Eugène Guérin, Québec, M. Magnan, du Cap-de-la-Madeleine, et Léo Deschatelet, d'Ottawa, tous trois conseillers provinciaux; le R. P. Ch. Charlebois, O.M.I., supérieur, Sainte-Agathe-des-Monts; La Maison Générale des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Montréal; La Maison Générale des Soeurs de la Croix, Ottawa; La Maison Générale des servantes de Jésus-Marie, Hull; La Supérieure et ses 67 Soeurs de l'Ecole Normale de Hull; Les RR. PP. Supérieurs de Saint-Pierre, Montréal, du Noviciat de Ville La Salle, de Maniwaki, du Juniorat du S.-C., Ottawa, et du Scolasticat Notre-Dame, Richelieu; nombre de Pères Oblats, dont entre autres, les RR. PP. Art. Bernèche et Athanase Francoeur; M. le Dr F. Ladouceur, Casselman, Ont.; M. Ad. Gascon, inpecteur, Ottawa; M. Elie Bertrand, député de Prescott; les Dames de la Congrégation et leur Section Juvénile St-Antoine, Cornwall; M. Waldo Guertin, avocat, Ottawa; la Fédération des Femmes Canadiennes françaises, Ottawa; M. Ant. Désautels, Coniston, Ont.

Offrande de messes

Son Eminence le cardinal Villeneuve, une messe; le Comité Permanent de la Survivance française, Québec, une grand'messe; les RR. PP. Jésuites du Collège de Sudbury, six messes basses; la Fédération des Femme Canadiennes françaises de Pembroke, une messe.

* * *

La famille Joyal désire exprimer, à l'adresse de tous ceux qui, de quelque façon, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son chef vénéré, sa plus profonde reconnaissance. Elle remercie surtout, la Liberté de sa généreuse publicité.

Saint-Laurent

Tableau d'honneur Novembre

GRADE X — Pierre Cyr, 77; Pierrette Boucher, 77.

GRADE IX — Irène Dubois, 74; Marc Guiboche, 62.

GRADE VIII—Clotilde Boucher, 93; Albert Valcourt, 92.

GRADE VII — Rita Dubois, 91; Gabriel Heyser, 89.

GRADE VI — Robert Connelly, 97; Yvette Boucher, 96.

GRADE V — Germaine Boucher, 95; Henriette Colliou, 92.

GRADE IV — Louis Colliou, 88; Madeleine Valcourt, 85.

GRADE III — Irène Larence, 72; Viola Larence, 71.

GRADE II — Emile Lavallée, 95; Angeline Kerbrat, 93.

GRADE I — Annette Boudreau, 95; Irène Guiboche, 95.

Cours préparatoire — Bruce Bruce, 98; René Coutu, 96.

SASKATCHEWAN

Saint-Front

Le climat rigoureux et glacial de nos régions semble n'avoir aucun effet préventif contre une sorte d'épidémie qui vient visiter notre paroisse chaque année à l'approche de l'hiver. Mais ne vous alarmez pas, car ce n'est ni la grippe, ni les maladies mortelles; c'est tout simplement l'abandon du célibat.

Cette maladie a fait deux victimes cet automne, et j'ose souhaiter qu'elle en fasse d'autres.

La première, le 12 novembre, fut Alexandre-J. Prévost, fils de M. Ulysse Prévost (actuellement en France) et d'Emmérence Bourque, qui prenait pour épouse Marie Montes, fille de feu Florian Montes et de Clémentine Baudet, unissant ainsi deux des familles les plus nombreuses de la paroisse. Le père Montes, âgé de 84 ans, conduisait sa petite-fille au pied de l'autel et le père Prévost âgé de 75 ans, accompagnait son petit-fils. Après une courte allocution, le R. P. Robveille conféra le sacrement aux jeunes époux, puis célébra la sainte messe à laquelle les nombreux parents et amis assistaient. A midi, la parenté se réunissait chez la mère de la mariée pour partager le dîner, et le soir, ils prenaient le souper chez le père Prévost.

La deuxième victime, le 26 novembre, fut Justin Bourbonnière, fils de M. et Mme A. Bourbonnière, de Winnipeg, qui unissait sa destinée à Marie Le Strat, fille de M. L. Le Strat et de Jeanne Le Bris. Les témoins étaient M. Hormisdas Proulx, notre maître de poste, pour son beau-frère et M. Le Strat, un des syndics, pour sa fille. Pendant la messe, MM. Louis Picton et Léo Syrenne, les amis intimes de Justin, chantèrent le beau cantique "Je te bénis", et les demoiselles exécutèrent l'"Ave Maria" de Favre à deux voix.

Dans l'assistance nombreuse à la cérémonie, on remarquait M. Dacquay, Mme L. Carel et Mme L. Bernard, parents de la mariée, venus de Saint-Claude, Man., pour la circonstance. Les nombreux parents et amis passèrent gaiement le reste de la journée chez M. Le Strat.

M. et Mme J. Bourbonnière vont résider à Naicam, où ils tiendront un restaurant, tandis que M. et Mme A.-J. Prévost résident sur leur ferme dans la paroisse.

Avec le départ de M. Bourbonnière, la jeunesse de Saint-Front perd l'animateur de nos sports favoris; la balle-au-camp, durant l'été, et le gouret, pendant l'hiver, et la paroisse perd un bon charpentier. Nous souhaitons que son absence ne soit pas trop longue.

A ces deux jeunes ménages tous nos voeux de prospérité, bonheur et longue vie.

L'opinion des autres

L'Eglise et l'Empire britannique

"La chute de l'Empire britannique serait un dur coup aux missions catholiques, en Afrique et en Asie, car cet empire est la puissance qui a permis à nos missions de devenir florissantes". — Extrait d'un article publié dans "Jesuit Missions", de New-York, organe dévoué aux missions de la Compagnie de Jésus.

Enfin libre de chanter

"Quiconque veut sortir de la salle est libre de le faire, mais bien que Hitler m'ait empêché de chanter en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Norvège, en France, au Danemark et en Belgique, il ne m'empêchera jamais de chanter ici, en Angleterre." — Richard Tauber, au cours d'un bombardement qui menaçait d'interrompre son concert, à Londres. Rapporté par le "Daily Mail" du 9 octobre 1940.

Retour à l'ère primitive

"L'ambition d'Hitler est de conquérir d'abord, puis de bouleverser le monde civilisé en lui imposant son faux "ordre nouveau", qui n'est au fond qu'un retour universel aux temps barbares, aux temps où l'on faisait la guerre pour se procurer des esclaves".— Madeleine Carroll, vedette de cinéma, dans une causerie prononcée à Radio-Canada, le 17 novembre 1940.

VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 DECEMBRE 1940 — NUMERO 32

On n'est pas homme d'esprit pour avoir beaucoup d'idées, comme on n'est pas un bon général pour avoir beaucoup de soldats.

CHAMFORT

LA LIBERTÉ

Les petits esprits sont toujours préoccupés d'eux-mêmes: ils s'imaginent que leurs mesquines combinaisons vont changer la face des choses.

P. DIDON.

Le cinéma: une puissance pour le bien ou le mal?

L'influence, de jour en jour grandissante, qu'exerce le cinéma sur toutes les classes de la société, n'est plus à prouver. "Les cinémas sont de véritables écoles, où se donnent des leçons de choses bien plus capables que d'abstraits raisonnements d'entraîner la plupart des hommes soit au bien, soit au mal". Il est donc bien évident que le cinéma est, à cette heure, le moyen d'action et de propagande le plus puissant qui agisse sur nos populations. Une question vient normalement à notre esprit et appelle une solution. Le cinéma conduit-il les hommes au bien, ou les pousse-t-il au mal? Est-il une école de vertu ou d'immoralité? Est-il une récréation honnête?

Notons en premier lieu qu'en lui-même, le cinéma est une excellente chose. Les inventions obtenues par la lumière divine, au cours des âges, ne sauraient être mauvaises en elles-mêmes. Et Pie XI dit bien: "Lorsque le film se conforme aux règles du bien, il exerce sur les spectateurs une très salutaire influence. C'est que le cinéma ne se borne pas à récréer, il tend au contraire à stimuler les âmes et à les pousser vers les cimes. Il est à même d'imposer les règles de vie les plus utiles. A qui le veut il offre le moyen de faire connaître les gloires de sa propre patrie, comme d'ailleurs celles des autres peuples. Il détient le secret de proposer la vérité et la vertu sous un jour agréable et attrayant. Il peut soutenir la cause de la justice; entraîner à la vertu; enfin, collaborer à la réalisation d'un nouveau et meilleur statut de l'humanité". Certes, cette mission que l'Eglise confie au cinéma semblera à quelques-uns très vaste et peut-être irréalisable. La vérité est tout autre: pourvu que le cinéma se conforme aux règles de la morale, il atteindra facilement le but que lui donne l'Eglise, car il possède des moyens d'action d'une efficacité et d'un rayonnement incontestables. A titre de preuves, apportons quelques exemples frappants. Aux Etats-Unis, au moins dans plusieurs Etats, jusqu'à ces dernières années, le rôle et la mission du prêtre étaient, chez les uns, ignorés, chez les autres, méprisés. En plusieurs endroits, le ministre de Dieu était même l'objet d'insultes inspirées par un fanatisme aveugle. Là, comme en Angleterre, la soi-disant réforme protestante avait répandu ses faussetés avec une telle habileté que même les citoyens respectables ajoutaient encore foi à ces grossières calomnies. Un film, "San Francisco", où figurait l'acteur catholique Spencer Tracy, dans le rôle du prêtre, détruisit ces faux préjugés et souleva dans tout le pays un mouvement d'admiration et de sympathie envers le clergé catholique. D'autres films, "Cloistered" "White Sister", "Captain Courageous" et "Boys' Town" firent connaître les oeuvres catholiques et suscitèrent non seulement la sympathie, mais même l'aide des protestants en faveur des institutions catholiques. Dans la très grande majorité des théâtres où ces films, en tous points conformes à la morale chrétienne, furent représentés, ils demeurèrent à l'affiche au-delà du temps fixé. Preuve que le bon goût et le sens du beau ne sont pas complètement disparus.

La conclusion qui découle de ces arguments est la suivante: le cinéma n'est donc pas mauvais en soi, mais il arrive très souvent que l'on en fasse un mauvais usage. C'est alors qu'il doit être énergiquement rejeté.

Dans l'appréciation de la moralité du théâtre, il faut se rappeler que depuis 1935, il s'est fait aux Etats-Unis une grande campagne d'assainissement. Le mouvement a porté de très heureux fruits; en plus d'une circonstance, des producteurs ont modifié et même supprimé complètement un film. Dans la réponse à la question énoncée plus haut, savoir, le cinéma est-il une école de vertu ou d'immoralité, il faut mettre en ligne de compte cette amélioration. Cependant, même en reconnaissant le travail magnifique accompli par cette société, on doit avouer avec le Souverain Pontife que "très souvent le cinéma est une véritable intoxication des âmes et des intelligences. L'inévitable effet, dans ces spectacles, continue Sa Sainteté, consiste dans une intoxication spirituelle, un obscurcissement de toutes les pures et nobles idées, un véritable attentat à la volonté, à la pauvre volonté humaine qui doit soutenir tant de luttes pour rester fidèle au devoir, qui n'est jamais synonyme de plaisir".

En effet, très souvent le cinéma pousse la jeunesse dans les voies du mal; il montre la vie sous un faux jour; il méprise les liens sacrés du mariage; il ridiculise la fidélité conjugale; il représente la vie avec un irréalisme qui dégoûte graduellement du monde vrai dans lequel chacun doit vivre. Son grand tort est de représenter à l'écran une conception de la vie nettement matérialiste. Souvent aussi, les acteurs et actrices qui y figurent, sont, malgré leurs attraits séduisants, des anormaux et bien plus, des personnes auxquelles une conduite indigne devrait prohiber à jamais l'accès de la scène.

Les résultats de ce genre de cinéma ne sont que trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'y insister longuement. La décadence des moeurs, la disparition de la pudeur chrétienne, la soif du plaisir, l'oubli de toute vie future, sont quelques-unes des tristes conséquences que l'on remarque chez les habitués du cinéma. "Chacun peut aisément constater, déclare Pie XI, que plus le cinéma s'est perfectionné, plus il a porté atteinte à l'intégrité des moeurs, à la religion et même à l'honnêteté nécessaire à toute société".

Selon les statistiques qui nous sont fournies par la "Legion of Decency" des Etats-Unis et d'autres organisations de ce genre, près d'un tiers de toutes les productions cinématographiques produites aux Etats-Unis et représentées au Canada, doivent être rejetées parce que contraires à la morale chrétienne et à la dignité humaine.

Le cinéma conduit-il au bien ou au mal? En lui-même, le cinéma n'est pas mauvais: comme toute invention, il procède de Dieu et devrait y conduire les hommes. Mais actuellement, dans l'ensemble, il faut reconnaître que l'influence du cinéma est pernicieuse.

Alors que faire? Proclamer que le cinéma est un mal et l'ignorer? Non, notre abstention serait un encouragement pour les méchants. Le cinéma, en tant qu'invention, n'est pas un mal, il est, au contraire, un don de Dieu. Ce qui est mauvais, c'est l'usage qu'on en fait.

Donc, la conclusion est évidente pour tout chrétien vraiment soucieux de garder sa foi et ses moeurs: s'abstenir complètement d'assister aux vues classifiées comme mauvaises ou simplement dangereuses; empêcher les autres d'y assister; enfin, essayer de faire pression sur les directeurs du bureau de censure de notre province pour que le choix des films soit plus judicieux et surtout plus chrétien.

L. L.

Que se passe-t-il en Italie?

Le front grec-italien est toujours le seul où les hostilités apportent chaque semaine du nouveau. Les armées fascistes, loin d'avoir arrêté la contre-offensive ennemie, continuent de céder du terrain sur toute la ligne. Les Grecs occupent déjà près d'un quart de l'Albanie. Porto Edda et Argyrokastron sont tombés entre leurs mains. Encouragés par ces succès inespérés, les Hellènes visent maintenant à atteindre Tirana, la capitale, pour Noël.

Porto Edda est le principal port albanais du nord. Connu depuis des siècles sous le nom de Santi Quaranta (Quarante Saints), l'an dernier, après la conquête italienne, il fut rebaptisé Porto Edda, en l'honneur de la comtesse Ciano, née Edda Mussolini.

Pendant que les troupes fascistes subissent revers après revers en Albanie et restent immobilisées sur les autres fronts, le maréchal Pietro Badoglio, chef de l'état-major général, démissionne "à sa propre demande" et le général Ugo Cavellero lui succède. Le motif de sa retraite demeure encore imprécis. Peut-être sert-il de bouc émissaire dans le fiasco de la campagne contre la Grèce. Peut-être renonce-t-il à son poste pour protester contre l'ingérence de la politique dans la direction des affaires militaires, qui serait la cause responsable des revers actuels.

Badoglio ne fut jamais un fasciste ardent. Lors de la marche de Mussolini et de ses Chemises Noires sur Rome, il avait dit au roi Victor-Emmanuel qu'avec un régiment de carabiniers, il se chargeait de les disperser; mais le souverain jugea plus prudent de confier le pouvoir au chef fasciste. La carrière de Badoglio fut relativement obscure jusqu'à la campagne d'Ethiopie. On fut heureux alors de recourir à ses services pour réparer les bévues du maréchal de Bono; mais le roi dut appuyer personnellement la requête de Mussolini. Revenu couvert de gloire, comme conquérant de l'Ethiopie, il consentit enfin à entrer dans le parti fasciste, uniquement pour préserver l'harmonie dans la nation. Mais lorsque Mussolini lui demanda de prendre la direction des troupes italiennes envoyées en Espagne, il répondit fièrement qu'il ne commanderait jamais des mercenaires.

Un chef militaire de ce calibre ne pouvait endosser la responsabilité d'une situation qui lui était imposée et qu'il jugeait inacceptable. Les fascistes veulent faire porter le blâme de la défaite sur les autorités militaires; mais celles-ci rétorquent avec raison que les fascistes ont précipité une campagne pour laquelle les préparatifs militaires faisaient défaut. Il est clair que Mussolini a été gravement induit en erreur par son représentant à Athènes, qui jugeait toute résistance des Grecs invraisemblable et impossible.

Dans le même temps où le chef des armées italiennes démissionne, l'amiral Cavagnari, chef de la marine, en fait autant et le comte Cesare de Vecchi, gouverneur des îles du Dodecanèse, l'une des quatre premières têtes du fascisme à ses débuts, est remplacé par le général Ettore Bastico, un vétéran des Chemises Noires. A noter que le successeur de Badoglio, Cavallero, est également un politicien fasciste. On croit que ces nominations sont de nature à augmenter la tension entre le parti fasciste et l'armée. Si les troupes italiennes sont chassées d'Albanie, tout le régime sera gravement menacé. Déjà on signale des émeutes dans plusieurs villes.

En France, il se confirme que le maréchal Pétain gagne de plus en plus de prestige alors que M. Laval devient de plus en plus impopulaire. Détail significatif: le chef de l'Etat français ne s'est encore jamais montré en public en compagnie de son principal ministre.

D. F.

"Ici, CBK, Radio-Journal français"

Depuis le 11 novembre, cet indicatif ou son équivalent résonne agréablement cinq fois la semaine aux oreilles de ceux des Canadiens français de l'Ouest qui peuvent capter Watrous. Enfin! nous pouvons syntoniser avec un poste canadien pour apprendre les nouvelles dans notre langue.

C'est un pas considérable qui a été franchi depuis que, le 1er juillet, le Comité interprovincial des Associations nationales de l'Ouest se croyait justifié de télégraphier au ministre de la Justice qu'il était impossible aux Canadiens français de l'Ouest de capter d'autres informations en français que de Londres ou Berlin, par ondes courtes.

Pour agréable qu'il nous soit d'enregistrer l'amélioration, nous ne pouvons cependant pas emboucher la trompette de la victoire et… de la louange sans réserve à l'adresse de la SRC. Et cela, parce que, somme toute, l'amélioration ne va pas assez loin.

Depuis la guerre les émissions de nouvelles ont pris une importance sans cesse croissante. Et cela se comprend. Ainsi, alors qu'en février 1939, les postes affiliés à la SRC ne donnaient que deux bulletins quotidiens, au total de 30 minutes, en février 1940 CBK en donnait 75 minutes; en mai, le total des informations et commentaires se montait à 145 minutes, chiffre auquel il est resté depuis.

Or, quelle part est faite au français dans ce total?

Le tableau ci-dessous indique que c'est manifestement celle du parent pauvre:

Pouvons-nous nous déclarer satisfait d'un tel état de choses? Evidemment non. Il blesse notre fierté. Il est injuste. Il ne répond pas à nos besoins. Voilà qui est clair.

Encore une fois, nous ne demandons pas, dans les circonstances actuelles, que la SRC nous accorde un ensemble d'émissions —informations quotidiennes et commentaires à tout le moins bi-hebdomadaires—en plus des émissions informatrices de langue anglaise. Mais nous demandons avec instance que dans le jeu des émissions, on fasse une part équitable au français. C'est le principe général qui s'applique à toutes nos réclamations. Et s'il s'en trouve encore pour affirmer —un haut fonctionnaire et un ministre, des nôtres, n'ont pas rougi de le faire—qu'on "ne devrait pas priver d'un service la très grande majorité de la population pour le donner à une minorité", nous répondrons que tous les postes commerciaux fournissent un service de nouvelles très satisfaisant et que par conséquent, personne ne se trouverait frustré.

Faut-il rappeler en outre, au sujet des informations radiophoniques en français comme de toutes les émissions françaises, que CBK n'atteint qu'une petite partie des Canadiens français des provinces minoritaires? Il y a encore les provinces maritimes, l'Ontario-nord, une partie des Manitobains et des Néo-Colombiens—sans parler de ceux du Québec-nord. Des Canadiens français, il y en a partout. C'est donc sur le réseau national dans son intégrité, que devraient passer, chaque jour, au moins 15 minutes de nouvelles en français, et ce, sans préjudice de ce qui passe actuellement aux divers postes locaux et régionaux.

Voyons! sommes-nous trop difficiles?

Les Associations nationales de l'Ouest

Tableau, en minutes, des émissions de nouvelles de la SRC pour la semaine du 24 au 30 novembre 1940.

		S. R. C.					B. B. C.				
	Grand Total	Total	Informations Ang.	Informations Fran.	Commentaires Ang.	Commentaires Fran.	Total	Informations Ang.	Informations Fran.	Commentaires Ang.	Commentaires Fran.
Dimanche	122	62	47	0	15	0	60	30	0	30	0
Lundi	150	90	80	5	5	0	60	30	0	30	0
Mardi	165	105	80	5	5	15	60	30	0	30	0
Mercredi	150	90	80	5	5	0	60	30	0	30	0
Jeudi	160	100	80	5	15	0	60	30	0	30	0
Vendredi	150	90	80	5	5	0	60	30	0	30	0
Samedi	133	103	88	0	15	0	30	30	0	0	0
TOTAL	1030	640	535	25	65	15	390	210	0	180	0
Moyenne par jour	147	91	77	3	9	2	56	30	0	26	0
Pourcentage du grand total	100	62	52	2.5	6	1.5	38	20.5	0	17.5	0

La Société Historique de Saint-Boniface

"Il y a quelque chose de véritablement pathétique dans le zèle acharné que les minoritaires de tous les pays apportent à perpétuer leur idiome et leur culte. De cette élaboration de survivance ils ne connaissent que les côtés austères. Pour eux il n'y a que des devoirs, loin de toute fanfare, loin de tout feu de rampe. Ils marchent quand même. Ce fut là l'histoire des colons français du Saint-Laurent au 18e siècle; c'est actuellement l'histoire des colons canadiens-français des provinces anglaises de notre Dominion. Nous sommes sept cent mille dans les provinces anglaises; mais, sauf en de rares milieux plus attentifs que les autres, on nous ignore. On nous découvrira quand on aura besoin d'aide pour quelque lutte réelle. Alors on fouillera le passé des minorités, et l'on apercevra chez elles certains mérites.

Ce passé louable des minorités françaises de l'Ouest canadien, la Société historique de Saint-Boniface a entrepris de le protéger contre l'usure du temps et contre l'indifférence qui est le lot ordinaire des choses trop éloignées. Rassembler les écrits déjà publiés, mettre du système dans les chroniques locales, recueillir le témoignage des "anciens", raviver la géographie française primitive, conserver les objets qui revêtent caractère de document, voilà, dans son ensemble, la tâche que s'impose notre Société. D'ici quelques années, nous pensons pouvoir arriver à des reconstitutions qui feront entrer obligatoirement notre groupe français dans le bloc de l'histoire générale de notre race au Canada.

✦ ✦ ✦

Notre Société a été fondée dans des circonstances et dans un décor qui la rendent particulièrement intéressante: c'est au Lac des Bois, pendant qu'ils travaillaient à découvrir le fort Saint-Charles, que Mgr Langevin, le juge Prud'homme, le Père Blain, S.J., mirent debout la Société historique de Saint-Boniface. Cela se fit le 4 septembre 1902, à bord du bateau qui avait porté les excursionnistes d'île en île.

Le premier président fut Mgr Langevin lui-même; plus tard, ce fut M. le juge Prud'homme. Autour d'eux se constitua un noyau d'auxiliaires, dont quelques-uns, comme le Père Morice, étaient des personnages familiers avec les exigences de la science de l'histoire. Cela fut une garantie additionnelle qu'on ne s'égarerait pas dans la fantaisie.

Comme il était naturel, la Société concentra d'abord son attention sur l'épisode de l'île au Massacre et du Lac des Bois. La découverte du fort Saint-Charles, l'invention des restes d'Aulneau et de Jean-Baptiste de La Vérendrye, l'achat des emplacements historiques, tout cela est relaté dans notre premier Bulletin avec une ardeur de sentiment qui ressemble peu à la forme figée des procès verbaux ordinaires.

L'épisode Aulneau une fois bouclé, la Société s'employa à colliger des pièces qui étaient encore à l'état de manuscrits ou bien avaient été imprimés ici et là en fragments isolés. Telles étaient les lettres de Mgr Provencher, qui forment le volume III de notre Bulletin. Ces lettres ont une telle valeur de renseignements, que Mme Marguerite McLeod, historiographe manitobaine, a fait récemment paraître dans les pages de la **Winnipeg Free Press** une traduction anglaise du livre. Grâce à cette intervention, l'oeuvre du premier évêque de la Rivière Rouge pénètre maintenant pour de bon dans les milieux anglais, qui semblaient l'avoir perdue de vue.

Parmi les écrits que notre société publia encore dans ses débuts, il faut mentionner l'Itinéraire de l'abbé Belcourt, ce missionnaire au front ombrageux et au regard puissant. Le labeur de ce prêtre s'imprégna d'audace, de talent, de dévouement incontesté. Il faudra pourtant qu'une plume forte et prudente à la fois mette au point, quelque bon jour, cette figure spéciale de l'époque où vécut Mgr Provencher.

Dans la liste de nos premières publications, nous n'avons garde d'oublier l'importante monographie de La Vérendrye faite par M. le juge Prud'homme. La Société imprima dans les deux langues ce travail d'un si haut mérite.

Si l'on nous demande où nous prenions les fonds pour tous ces imprimés, nous rappelons que, en 1902 et pendant plusieurs années après, nous en étions aux jours heureux où régnait au Manitoba sir Rodmond Roblin, ce grand ami des Canadiens français. Grâce à des octrois officiels, les finances de la Société historique de Saint-Boniface étaient alors d'une simplicité admirable!

✦ ✦ ✦

En 1912, la Société prit à son compte le vieux projet d'un monument à La Vérendrye. Nous nous souvenons comme si c'était hier de nos réunions à l'hôtel de ville, dans le bureau du juge Prud'homme, notre président. A ces réunions nous faisions l'examen des maquettes que nous avions demandées aux sculpteurs, et nous faisions le bilan des richesses que notre souscription publique nous mettait entre les mains. Tout marchait à souhait. Certain jour nous allâmes en groupement imposant voir le premier ministre Roblin, qui nous promit au nom de l'Etat le coup d'épaule dont nous avions besoin. Nous touchions à la réussite, lorsque, en août 1914, survint la guerre. Cet événement suspendit naturellement tout secours officiel; et nous-mêmes, hélas! fûmes vite englobés dans d'autres préoccupations.

Même une fois la guerre terminée, nous éprouvâmes de la difficulté à nous retrouver en séance: Mgr Langevin était mort, la guerre nous avait vieillis, les jeunes recrues n'étaient pas encore arrivées. Pour être francs, la Société connut des années de douce somnolence. Une séance, tenue à de longs intervalles suffisait à tranquilliser les consciences.

En 1933, le vénérable juge Prud'homme, sur le point de devenir octogénaire, sollicita qu'on lui permît de se démettre de la présidence. Malgré nos efforts pour le retenir, il persista dans sa résolution. Pendant plus de vingt ans il avait dirigé nos travaux avec dévouement et compétence. Il nous fit ses adieux dans une séance mémorable tenue au salon de l'archevêché. Nous ne voyons donc plus notre vieil ami à nos assemblées, mais du fond de sa retraite, il suit encore nos travaux. En 1938, ce fut lui qui, en compagnie de l'archevêque anglican Matheson, dévoila le monument La Vérendrye, dont nous reparlerons dans un instant.

✦ ✦ ✦

Au juge Prud'homme succéda à la présidence M. l'abbé Antoine d'Eschambault, chancelier de l'archevêché. On ne pouvait mieux choisir. Même quand il n'était qu'un tout jeune ecclésiastique, M. d'Eschambault s'était avéré dénicheur de textes; les années avaient encore précisé ce goût pour les manuscrits, les parchemins solennels, les tracés géographiques de toutes sortes. C'est même une chose assez curieuse qu'un homme d'action de sa trempe soit en même temps un dilettante épris de vieux documents et de bibelots contemporains des époques disparues. Sous la ecurtoisie des manières se perçoit chez l'homme une activité énergique. Dernièrement, M. Louis-Philippe Gagnon eut l'occasion de décrire son camarade de collège, et il l'appela l'intelligent et dynamique abbé d'Eschambault. La plume experte de Louis-Philippe ne pouvait être plus exacte.

Ce fut le mérite du nouveau président de pressentir que l'heure se prêtait à des travaux variés. Ainsi, dès son entrée en fonctions, il s'occupa des recherches que le deuxième centenaire de La Vérendrye, en 1938, allait nécessiter. Sous sa direction, la Société groupa la documentation utile, puis convoqua le monde officiel et le monde tout court à participer à ce centenaire du découvreur. Les comités s'organisèrent au Palais législatif même à Winnipeg: Anglais et Français, protestants et catholiques s'y coudoyèrent en de longs mois de collaboration. Dernière phase des préparatifs, on mena à terme l'oeuvre du monument. C'est ici l'occasion de dire que nous reçûmes des gouvernements d'Ottawa et de Québec d'importantes donations.

Puis vint la semaine dont le souvenir reste pour nous ineffaçable: du 3 au 11 septembre 1938: pageants, processions, banquets, inauguration du monument, oeuvre superbe d'Emile Brunet, érigé à Saint-Boniface, au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, à l'endroit où La Vérendrye avait fait accoster ses canots. Vingt-cinq mille personnes assistèrent à la cérémonie; en même temps, sur la rivière, des centaines de barques remplies de "sauvages" et de "voyageurs" achevaient le tableau.

Durant ces fêtes, le conseil municipal de Winnipeg posa, sur le pont sud de la rue Main, une plaque commémorative des anciens forts français qui avaient autrefois protégé la vie des blancs. Plaque française; et le pont qui la porte s'appelle maintenant le Pont des Forts. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu à un tel degré le rapprochement des deux races au Manitoba.

✦ ✦ ✦

Un projet se faisait jour dans la tête de notre président: la fondation d'un musée, qui accentuât et prolongeât l'effort d'évocation auquel on venait de se livrer autour du bronze de La Vérendrye. La première fois que l'abbé d'Eschambault nous invita à le croire sérieusement là-dessus, ce fut à une soirée-causerie où il parlait lui-même, précisément, sur les pionniers. Pous vous montrer, dit-il sans broncher, que personne ne rêve, j'ai apporté ce soir le musée avec moi; et il sortit de ses poches quelques balles de vieux fusil; mais, continua-t-il, **nous aurons autre chose!** La salle s'amusait, et de même aussi le conférencier.

Les dons au musée arrivèrent de tous côtés; on s'installa dans le soubassement de la cathédrale, où l'ami Georges Chavanne se mit à ranger les choses. Aujourd'hui tout resplendit: il faut voir les tomahawks, les calumets de la paix, les couteaux de chasse, les mocassins, les ceintures fléchées, les vieilles médailles, les vieux sous noirs… Mais cette salle est plus qu'un musée, c'est aussi le reliquaire émouvant de la vie apostolique française en notre pays; on peut y voir des crosses épiscopales qui viennent du fin nord, et aussi des soutanes tachées du sang de martyrs.

(Suite à la dixième page)

L'Alliance Française

"Tel siècle, telles moeurs"

L'évocation d'un milieu ancien a toujours un charme rare pour nos esprits affamés d'échappées vers l'étranger, le lointain. Une atmosphère différente de celle qui est la nôtre nous fait l'effet d'un paradis — ou parfois d'un enfer — perdu. Nous voulons être où nous ne sommes pas et, plus les possibilités d'y être sont éloignées, plus notre désir s'avive.

Nous lisons aujourd'hui Homère avec plus d'aveuglement, d'une joie plus vigoureuse qu'il n'a jamais été lu: c'est qu'il nous apparaît, à travers les siècles, comme amplifié, comme purifié, comme élevé sur des ailes qui le soutiennent dans une position de gloire éternelle.

La Renaissance est, à côté de la Grèce antique, l'une des périodes de l'histoire qui attirent le plus les esprits désireux de se créer des patries de joies artificielles, les intellectuels, les raffinés que le va-et-vient de la vie quotidienne ne satisfait pas, mais qui veulent, grâce à l'opium de la littérature, partir.

"Fuir, là-bas! Je sens que des [oiseaux sont ivres
D'être parmi l'écume inconnue et [les cieux…"

dit le poète moderne. Et n'est-ce pas aussi ce qu'inconsciemment se dit chaque esprit curieux et vivant: "Fuir, là-bas fuir!" Une fois ce sera vers la Grèce antique où le soleil dore chaque mot, semble-t-il; où la beauté se dresse simple, touchante dans ses lignes nues. Ce sera vers cette Renaissance entraînée follement dans la recherche du beau; qui a donné beaucoup d'amoureux du beau et aussi beaucoup de pécheurs; de ces pécheurs de génie qui trouvent une excuse à leurs péchés dans l'extravagance artistique qui les y pousse; une époque inspirée, riche, violemment païenne; où l'on confond le beau et le bon; où souffle le vent du mal, mais sur des ailes toutes chamarrées d'une beauté affolante.

Epoque condamnable peut-être, mais époque royale; époque qui luit encore sur nous, tant a été immense sa force créatrice.

C'est de cette époque tentante qu'est sorti ce personnage mystérieux qu'une carte d'invitation annonçait simplement comme "courtisan". Nous étions encore en train d'ajouter de nouvelles suppositions à celles que nous avions accumulées à la porte de notre curiosité et de notre impatience, quand la réponse nous est venue, le mercredi soir 4 décembre, alors que l'Alliance Française se attendait dans la salle Macdonald de l'hôtel Fort Garry, nombreuse, car elle avait suivi les exhortations de son comité qui disait dans une envolée d'anxiété et d'enthousiasme: "Il faut que l'Alliance Française soit plus vivante que jamais!" C'est à M. le professeur A.-L. Wells, de "United College", présenté en termes chaleureux et bienveillant par M. le professeur W.-F. Osborne, chef du Département de français de l'Université du Manitoba, qu'il appartenait de déchirer le voile de l'anonymat placé devant ce "courtisan, portrait d'un homme et d'une époque".

Le professeur Wells a présenté d'une façon fine un sujet un peu trop Renaissance pour que ne soit dérangé facilement sur nos lèvres un sourire amusé — et peut-être parfois, si l'on est victime d'idées morales innébranlables, apeuré et vacillant. Mais que l'on n'analyse pas ces sourires: chacun y a eu son plaisir, et ce fut un plaisir de délicat. Car, il y a tant de façons d'entendre et d'admettre, comme il y a tant de façons de dire: et celle que notre conférencier adopta était la vraie: il nous a fait le portrait de Brantôme — car c'est lui le héros du soir — en puisant dans des ressources d'érudition et en nous en transmettant le produit par petites bouffées toute pleines d'esprit et d'élégance. Le genre Brantôme existe si peu de ce côté de l'Océan que tout le monde pouvait écouter d'une oreille et d'un coeur détachés, comme l'on regarde à distance un morceau d'une statue du Parthénon, témoin encore beau d'une splendeur qui ne reviendra plus.

C'est la vie de Brantôme, surtout ses amours, qui nous fut présentée: "l'homme sensuel moyen", comme le définit le conférencier, qui a observé lors de ses voyages en Italie, en Espagne, en Angleterre, et surtout en France, à la cour où il était admis; qui a observé mais aussi vécu et qui avait assez de talent pour faire vivre sur le papier ses souvenirs et ses réflexions. Le "Livre des Dames Galantes" est sorti de toute une vie d'expérience et d'observation de la cour, et il a été rendu possible — peut-être! car les raisons qui poussent à écrire ne sont pas toujours si simples — par l'accident de cheval qui a condamné notre seigneur et abbé de Brantôme à passer quatre années de sa vie au lit.

A côté du portrait de l'homme, c'est le portrait d'une société que l'on a fait revivre devant notre imagination: "période où l'immoralité était tellement répandue qu'on ne pouvait guère la qualifier d'immoralité"; une époque de luxe, de dépravation, de plaisir à outrance; où les dames, loin de se faner, s'amusent éperdument; où les gentilshommes—influencés en cela par les seigneurs italiens pour qui le scrupule était un mot étranger—sont portés à la malhonnêteté, au crime, au libertinage, parfois à la violence et à la vulgarité quand ils suivent le vieux dicton qui dit: "Qui bat sa femme la fait braire, qui la rebat, il la fait taire".

Le conférencier nous énumère les succès de Brantôme dans le champ des conquêtes amoureuses; et puis, plus tard, quand son accident lui a enlevé toute envie d'entreprise, se plaignant de son sort, se voyant sans fortune, léguant ses procès à ses héritiers, et de plus oublié, car il avait feint de mépriser les honneurs et on l'avait cru trop facilement.

La saveur de la langue de Brantôme et de Montaigne qui nous est venue dans les nombreuses citations a ajouté au récit qui faisait le fond de la conférence un parfum d'antan, une musique à laquelle nous aimons prêter l'oreille, car elle semble porter en elle le charme brumeux et enveloppé d'une période passée.

Le conférencier a été remercié d'une façon très distinguée par Mme G.-A. Thompson.

Nous sommes sortis de cette conférence emportant, enveloppé dans un éclat de sourire, le portrait de ce courtisan alerte, fin, "bonhomme au fond, quoique un peu insouciant du mal comme du bien" et derrière lui, comme dans ces portraits de la Renaissance où le paysage du fond est parfois plus élaboré et plus intéressant que le portrait lui-même, le portrait d'une époque flambante et enjouée.

Alfred GLAUSER.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Communiqué au Clergé

Jeudi matin, 19 décembre, à neuf heures du matin, M l'abbé Alexandre Giroux célèbrera le cinquantième anniversaire de son ordination et de sa première messe. La cérémonie aura lieu à l'Hospice Taché. M. Giroux dira la sainte messe et Mgr Jubinville prononcera une courte allocution.

M. Giroux est né à Sainte-Philomène, P.Q. Il fut ordonné le 20 décembre 1890. Il fut vicaire à la cathédrale de 1891 à 1892. En 1892, Mgr Taché le nomma curé de La Broquerie. Il y resta jusqu'à ces dernières années, s'y dévouant sans relâche. Il fut un des pionniers du clergé séculier manitobain, constructeur d'écoles de couvents, d'églises. Il y a quelques années, à cause de son état de santé, il dut abandonner le ministère actif. Il se retira à St-Boniface.

Les confrères religieux et séculiers sont cordialement invités à assister à cette cérémonie. Il y aura dîner intime à l'archevêché le 19 au midi. La cérémonie a été avancée d'une journée à cause des Quatre-Temps.

(Communiqué).

Ordos

On a reçu à l'archevêché les ordos pour 1941. Ces ordos se vendent 80 sous (perforé) et 75 sous (non-perforé).

Retour de S. E. Mgr Yelle

Son Excellence Mgr Yelle est arrivé à Saint-Boniface mercredi de la semaine dernière. Il avait assisté aux fêtes du Grand Séminaire de Montréal et en a profité pour suivre des traitements à Montréal. Son Excellence est revenue en meilleure santé et a pu immédiatement reprendre son travail à l'archevêché.

A la Cathédrale

Dimanche soir a eu lieu la clôture du triduum prêché par le R. P. Nadeau, S.J., du Collège. Plusieurs jeunes filles ont été reçues dans la Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse. Aux messes du matin, un nombre imposant de jeunes filles se sont approchées de la table sainte.

A l'hôtel de ville

Le département des incendies a eu à répondre à plusieurs appels, la plupart provenant de poêles surchauffés ou de mauvaise installation de tuyaux. Ces appels, arrivés durant le jour, ont été sans grand dommage. Que serait-il arrivé si cela avait été durant la nuit? Cela ramène le problème sérieux que chacun doit porter, le cas échéant, aux soins des poêles et des fournaises. N'attendons pas qu'un incendie sérieux et déplorable attire notre attention et nous fasse prendre les précautions voulues pour être à l'abri du danger du feu.

L'élection du quartier No 2 n'en est pas encore à son stage final. A l'élection du 15 novembre, l'officier rapporteur déclarait élu par 3 voix de majorité l'échevin Paul Marion. Son adversaire, M. T. Hébert, demanda un recompte devant un juge et fut déclaré élu par une voix de majorité. Présentement, M. Paul Marion en appelle devant le juge de la cour de comté, demandant annulation de l'élection, et une nouvelle élection, basant sa plainte sur le fait qu'il a été voté deux fois sous le même nom. Le comité de législation du conseil offre une récompense de $50 à qui prouverait l'évidence du fait incriminé.

Cercle local de l'Association d'Education

A l'assemblée du Cercle local tenue dimanche dernier, il fut décidé que: des félicitations soient envoyées aux commissaires d'école élus MM. J. Wynant, Pierre Raimbault, Omer Pelletier — que l'attention de notre population de langue française soit attirée sur le fait d'obtenir plus de français à la radio d'une façon générale dans le programme et en conséquence un moyen d'action fut adopté.

Motion de félicitations fut passée pour les causeries à la radio données par M. l'abbé Antoine d'Eschambault, Donatien Frémont et Marius Benoist.

Le président fait rapport de la collection annuelle pour l'Association. Il en résulte que pour des raisons imprévues beaucoup de personnes n'ont pas été approchées et par là n'ont pas contribué. Il fut décidé qu'après les fêtes de Noël, un nouvel appel sera fait. Entre temps, il sera toujours loisible de remettre les contributions au bureau de l'Association.

Le journal catholique et français demeurant un des grands moyens d'expansion et de conservation de notre idéal, il fut décidé de donner tout l'encouragement possible par plus d'abonnés à notre journal "La Liberté".

Institutrices

Une retraite fermée aura lieu spécialement pour vous du 3 janvier au soir, à 7 h. 30 jusqu'au 6 au soir, à 7 h. 30, à la Maison Notre-Dame (Soeurs Oblates de Saint-Boniface).

Elle sera prêchée par le R. P. M. Caron, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface.

Prix de pension: $2.50. (Aucune autre dépense n'est requise).

Le nombre des places est limité. Réservez la vôtre en écrivant au

Secrétariat de l'A.C.J.F., Coin Aulneau et Masson Saint-Boniface, Man.

Au Musée

On a terminé la classification des objets du musée et désormais, à mesure que l'on recevra des antiquités, il sera facile de placer chaque chose à son endroit logique. Voici en quelques mots les grandes lignes de cette classification et les principaux objets que l'on peut trouver sous chaque rubrique.

Période préhistorique de l'Ouest: Bois pétrifiés, fossiles, pierres, une dent de dinosaure. Vie des Indiens: Habits, armes, objets domestiques, tambours, jeux, etc. Régime français: Portraits de La Vérendrye, maquettes de monuments, lettre authentique du découvreur, ossements du Père Aulneau et de ses compagnons tels que laissés par le feu du Collège, vieilles cartes du temps. Traiteurs et Voyageurs: quelques portraits des premiers traiteurs, quelques souvenirs des Voyageurs et explications de leur vie. Mgr Provencher: souvenirs personnels, sa chaise pontificale et sa chaise de salon, une autre chaise de son évêché, une de sa cathédrale. Portraits de ses premiers compagnons, au complet; souvenir précieux de l'abbé Belcourt, sa croix de tempérance forgée par lui-même. Colonie naissante: portraits des premiers colons, des premières maisons de Saint-Boniface.

Mgr Taché: souvenirs personnels, portraits, statue, maquette d'un monument (Hébert). Missionnaires Oblats: belle série de portraits des principaux missionnaires auprès des sauvages. Vie de la colonie de 1833 à 1869: chemin Dawson (carte murale du temps), objets dont se servaient les colons, portraits nombreux, chaise du Président du Conseil d'Assiniboia (relique précieuse). Riel et son Gouvernement provisoire (1869-1870): Portraits du grand chef Métis, de ses lieutenants, des principaux événements de 1869. Organisation Politique 1870-1890: Portraits des principaux acteurs de cette époque, souvenirs divers. Saint-Boniface et ses développements: portraits de la ville, de ses institutions, de ses principaux citoyens. Vieilles paroisses manitobaines: portraits des premières église, couvents, villages. Clergé fondateur: portraits des curés fondateurs de paroisses, depuis Mgr Taché jusqu'aux premières années de Mgr Langevin. En plus, dans une armoire, divers souvenirs, entre autres la soutane des derniers mois de Mgr Taché, quelques travaux à l'aiguille du temps, etc., etc.

Voilà dans les grandes lignes ce que contient le musée et dans quel ordre le tout a été disposé. Il y a des sections qui vont se développer — celles des vieilles paroisses, des curés-fondateurs, des premier colons. Les organisateurs ont l'ambition de préparer un album à feuilles détachables, contenant par ordre alphabétique l'histoire (et les portraits) des vieilles familles métisses et canadiennes, des premiers temps jusqu'à nos jours. Le travail se continue tranquillement. Il y a un peu partout des richesses insoupçonnées, et avec le temps, on espère pouvoir les collectionner et les laisser à la postérité, pour l'éducation des générations à venir. C'est le but d'un musée et c'est ce but que poursuivent courageusement les organisateurs du nôtre qui ne demandent que l'encouragement et l'appui du public.

PETITES NOTES

M. Edmond-L. Frédette représente maintenant les "International Laboratories", de Saint-Boniface, pour la vente de leurs peintures et vernis. M. Frédette est né à Saint-Jean-Baptiste et réside depuis quelques années à Saint-Boniface. Peintre de grande expérience, il a dirigé récemment les travaux de peinture à l'hôpital de la Miséricorde. M. Frédette se fera un plaisir de faire bénéficier de son expérience toute personne qui songe à employer de la peinture. Nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle position.

* * *

Mme Marie Dugal et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme A.-J. Portelance.

MAROS-VASARHELY, Hongrie —Le premier ministre Antonesco vient de constituer par décret une cour martiale qui aura le pouvoir de condamner sommairement à mort les Roumains qui "se révolteront contre l'armée".

Jeune marin autrefois de Saint-Boniface

A Montréal un groupe de parents et d'amis ont souhaité bon voyage et prompt retour, ces jours derniers, à Roland Leduc, R.C.N.V.R., domicilié à 2415, rue des Erables. Il y eut lecture d'adresse, goûter, etc. Le jeune Leduc est parti récemment pour un port de l'Est du Canada. Son père, M. J.-A. Leduc, autrefois de Saint-Boniface, est assistant payeur à la Division 4, de Montréal.

Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Albert Leduc, M. et Mme A. Gastonguay, M. et Mme J.-B. Fleury, M. et Mme A. Dupras, M. et Mme W. Lavoie, M. et Mme F. Fleury; MM. R. Leduc, M. Meillette, W. Mayer, R. Champagne, C. Gastonguay, B. Fleury, P. Galkin, R. Bonami, R. Leduc, M. Chouinard, G. Denault, J. Poupard, O. Tremblay, O. Boutais et Mlles A. Bonami, A. Galkin, C. Mayer, J. Hammond, Y. Duval, G. Gastonguay, S. Leduc, Y. Bergeron, F. Lambert, V. Leduc, M. Hammond, M. Archambault, F. Lambert, A. Bonami, J. Perron, et nombre d'autres.

MOSCOU — La Russie soviétique a signé un traité de commerce avec la Slovaquie qui est, comme on le sait, un Etat que l'Allemagne a pris sous sa protection après le démembrement de la Tchéco-Slovaquie.

Agriculture anglaise et agriculture canadienne

Voici le texte d'une causerie prononcée récemment en français, au poste de la BBC, à Londres, par M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture du Canada:

Londres, 30 octobre 1940, 1 h. 15 à 1 h. 30 a.m)

A la suite d'une intéressante soirée avec deux braves officiers de chez nous, j'inaugurais ma quatrième semaine londonnienne à la messe de 10 heures, dans l'Oratoire de Brompton, ou Oratoire Saint-Philippe de Néri. Je songeais tendrement au clocher natal érigé sous le même vocable et soustrait aux attaques d'une bocherie en démence.

Mes visites en dehors de Londres, dans les champs de culture anglais ou dans les champs militaires canadiens, m'ont remis en mémoire cette superbe devise: "Labeur au champ et valeur au camp". Laboureurs et soldats rivalisent d'ardeur dans le conflit actuel pour assurer la conservation des libertés populaires.

Les campagnards, par leurs incessants labeurs sur les sillons, contribuent efficacement au soutien de ceux qui offrent leur poitrine en barrage à l'ennemi. C'est l'épi qui soutient l'épée.

Si jamais les nazis osaient mettre le pied sur le sol de Grande-Bretagne, ils verraient chaque arbre se muer en canon et chaque haie en bordure des champs se transformer en obstacle difficilement surmontable.

On n'abandonne pas facilement à l'ennemi des champs arrosés du sang et des sueurs d'une centaine de générations. Les campagnes anglaises, en général, laissent une agréable impression aux visiteurs par leurs habitations solides et confortables, par leurs haies qui s'inclinent gracieusement aux flancs des coteaux et par les arbres séculaires qui dominent les gazons verts presque à coeur d'année.

Une première excursion dans les campagnes anglaises m'a fait aboutir à Harpenden, environ cinquante milles au nord de Londres, où j'ai visité la plus vieille ferme expérimentale d'Angleterre, celle de Rothamsted, si habilement dirigée par sir John Russell. Nous avons été reçus à dîner dans l'ancienne auberge du Coq, à proximité de l'église catholique, avant d'entreprendre la visite de la ferme. Sir John Russell, qui a de nombreux amis au Canada, particulièrement dans la province de Québec, m'a accueilli dans un excellent français, avec avec une sympathie qui m'a touché profondément. Ses expériences sur les pâturages permanents et sur le travail des sols pourraient faire le sujet de deux causeries distinctes d'un grand intérêt pour nos cultivateurs canadiens.

En traversant les campagnes anglaises, je me suis aperçu que les aviateurs ennemis y avaient laissé tomber nombre de bombes dans les champs, sans autre résultat que le creusage d'un cratère facile à effacer par quelques bons coups de bêche.

Un des principaux caractères de l'agriculture anglaise, c'est de s'adapter aussi étroitement que possible à l'économie générale du pays, particulièrement en ces temps de guerre.

On vise avant tout à la production de la viande afin d'alimenter, dans les meilleures conditions possibles, une nombreuse population. La production animale, par conséquent, représente environ quatre-vingts pour cent de la valeur totale des produits agricoles. Au Canada, c'est au contraire la production végétale qui atteint à peu près quatre-vingts pour cent de la production totale. Il en résulte que l'Angleterre a surtout besoin de céréales et d'autres denrées alimentaires.

Pendant que la production agricole du Canada vise surtout à l'exportation, celle de la Grande-Bretagne s'oriente vers la consommation intérieure.

Les comtés de l'Est qui présentent un climat plus sec pouvant assurer la maturité et la bonne conservation des produits de la terre, s'adonnent surtout à la production végétale. Les régions de l'Ouest, au contraire, sont plus humides et plus favorables à la vie pastorale. Il faut bien s'imaginer que les animaux restent à l'herbe pour ainsi dire toute l'année, en trouvant la plus grande partie de leur nourriture au pré. A l'heure actuelle, les prés sont encore verdoyants, grâce à une température modérée et à de fréquentes averses. Par un apport constant d'engrais chimiques à des périodes régulières, on maintient la fertilité des pâturages pendant des dizaines et des dizaines d'années.

Les cultivateurs anglais, cependant, n'ont pas généralement l'avantage, comme la plupart des cultivateurs canadiens, de posséder les terres sur lesquelles ils travaillent. Ils sont pour la plupart à loyer. La période de location est ordinairement si longue, cependant, que les locataires n'ont pas à subir beaucoup de dérangements. Plusieurs générations, assez souvent, persistent sur la même ferme.

Une chose qui est innée au coeur non seulement des cultivateurs mais aussi des ouvriers de l'Angleterre, c'est l'amour du petit jardin fleuri et du potager. A l'heure actuelle, on voit encore dans les jardins les choux, les choux de Bruxelles en particulier, qui se balancent sur leurs hautes tiges à côté des rosiers en fleurs.

Dans les régions d'herbage, les cultivateurs ont un nombre très restreint de machines agricoles et de bâtiments de ferme. Pour remiser les fourrages, on se contente généralement de la grange hollandaise, qui consiste en un simple toit en tôle sur une charpente, c'est-à-dire complètement ouverte sur les côtés. Ce système de construction représente une économie considérable dans l'administration d'une ferme.

Il semble y avoir actuellement une recrudescence d'intérêt dans l'agriculture chez tous ceux qui peuvent offrir un concours efficace. Par un revirement de circonstances extraordinaires, les villes, qui étaient édifiées autrefois dans un but de protection mutuelle, offrent moins de sécurité que les campagnes contre les agresseurs de l'air.

La paix nocturne des chaumières est un sujet d'envie pour nombre de citadins réduits à chercher asile dans des abris souterrains.

Souhaitons que les citadins communient de plus en plus à la vie rurale, afin qu'au jour du grand triomphe, villes et campagnes s'unissent dans un effort concerté, pour la paix inaltérable des nations. Souhaitons également que nos deux races complémentaires se comprennent encore mieux dans l'épreuve et l'effort communs qui nous unissent, afin qu'à la victoire, nous puissions faire triompher les principes pacificateurs qui assureront l'harmonie la plus complète entre les nations.

LA MORTALITE EST EN BAISSE

OTTAWA — A moins que des développements défavorables ne se produisent, au cours des deux derniers mois de 1940, les détenteurs de polices industrielles de la Metropolitan Life Insurance Company, au Canada, auront joui de la plus basse fréquence de mortalité jamais connue au cours d'une année. Jusqu'à la fin du dixième mois, la fréquence de la mortalité, pour cette partie de l'année écoulée, accuse une amélioration de 4.2 pour cent sur les chiffres de l'année passée. C'est ce que font connaitre les statisticiens de la Compagnie.

L'année a été marquée par une mortalité moins élevée qu'en 1939, dans le cas des quatre principales maladies contagieuses de l'enfance, de même que dans le cas de l'influenza, de la pneumonie, de la diarrhée et de l'entérite, de l'appendicite et des affections puerpérales. C'est surtout dans le cas de la pneumonie que la diminution a été accentuée, car les chiffres sont de 20.9 pour cent inférieurs à ceux de 1939, pour la même époque.

La fréquence de la mortalité par tuberculose, au cours du mois d'octobre, a été beaucoup moins élevée que celle du même mois de l'année dernière. En conséquence, la fréquence de la mortalité, pour la période de l'année écoulée, fréquence qui s'était élevée au-dessus de celle de 1939, est maintenant au même niveau que celle d'il y a un an. La diminution la plus marquée dans la fréquence de la mortalité, pour le mois d'octobre, se manifeste dans la province de Québec.

On met le public en garde contre un jeune homme prenant des abonnements pour publications catholiques qui se dit faussement élève du Collège Saint-Paul.

Le mercredi 18 décembre, M. A.-R.-M. Lower, professeur d'histoire au "United College", terminera la série des cinq causeries en traitant le sujet: "French Canada and Business".

WASHINGTON — Le secrétaire de la Trésorerie des Etats-Unis, M. Henry Morgenthau, a déclaré qu'il estime, tout comme M. Jesse Jones, administrateur des prêts fédéraux, que le gouvernement de Grande-Bretagne constitue "un bon risque".

VICHY, France — Un convoi-hôpital rempli de prisonniers de guerre blessés est arrivé vendredi à Toulouse, venant de France occupée.

La franc-maçonnerie

En réponse à une question de nos lecteurs, nous publions aujourd'hui quelques notes sur la franc-maçonnerie, tirées de la "Boîte aux Questions" des PP. Conway et Malo.

**Boîte aux questions,
La Liberté**

• • •

Les papes ont condamné la franc-maçonnerie, parce qu'elle est une religion naturaliste, qui ignore *Jésus-Christ* et s'identifie, surtout dans les pays latins, avec le déisme et l'athéisme, que ses serments sont immoraux en principe, que dès le début elle s'est montrée l'ennemi le plus résolu de l'Eglise catholique.

• Ses débuts

La franc-maçonnerie fut d'abord condamnée par le pape Clément XII en 1738 malgré le nombre des catholiques de l'époque, qui en faisaient partie, comme le duc de Wharton, le duc de Norfolk, le chevalier Ramsay et d'autres. L'affirmation que la maçonnerie remonte au roi Hiram de Tyr, au roi Salomon de Jérusalem ou aux pharaons d'Egypte est une légende. Originairement elle était une société politique Jacobite qui répudia le Prétendant et fonda la première grande loge à Londres en 1717, sous le patronage du prince de Galles. Sa constitution et son rituel furent rédigés par le chapelain huguenot du prince, aidé d'un ministre presbytérien écossais. Son but était l'assistance mutuelle et le culte du "grand architecte de l'univers" auquel juifs et mahométans pouvaient également prendre part. Sortie, comme plusieurs le croient, du déisme anglais, elle fut reprise en 1721 par les rationalistes français, qui continuèrent à en faire une organisation purement naturaliste. Aux trois degrés déjà existants, le rite écossais en ajouta trente qui furent introduits en Angleterre par Preston en 1722 et en Amérique par Webb en 1773.

• La franc-maçonnerie est l'ennemi de l'Eglise

La condamnation du pape Clément XII fut confirmée par les papes Benoît XIV, Pie VII, Léon XII, Pie IX et Léon XIII. Ils affirment tous que la maçonnerie est une société, qui ruine la foi catholique, favorise l'indifférentisme religieux et même l'athéisme, en encourageant un mépris universel pour toute autorité ecclésiastique. "Il s'agit pour les francs-maçons, dit Léon XIII dans l'encyclique **Humanum genus**, de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme".

Les "Old Charges" imprimées d'abord en 1723 et revisées en 1738, affirment que les maçons sont "obligés à cette religion à laquelle tous les hommes consentent, gardant pour eux-mêmes leurs opinions particulières", et ils opposent "cette très ancienne religion catholique" à l'unique christianisme, l'Eglise catholique. Les catholiques ne pouvaient approuver de telles opinions et dès qu'ils les comprirent parfaitement grâce à l'interdiction papale, ils répudièrent aussitôt la maçonnerie. Le pape Clément XII était renseigné; dès 1735 une loge de langue anglaise avait été établie à Rome, et en 1730 Pritchard dans **Masonry Detected** avait dévoilé au monde les secrets de la franc-maçonnerie.

• Peines pour le catholique qui s'y inscrit

L'excommunication prive le catholique, qui s'inscrit à la maçonnerie des sacrements, de toute participation aux prières publiques de l'Eglise et de la sépulture ecclésiastique. Un bon catholique reconnaît le droit divin qu'a l'Eglise de commander sous peine de péché, parce qu'il croit qu'elle est la divine dispensatrice de la révélation du Christ et la gardienne divine de la morale. Il est certainement illogique de supposer que l'Eglise catholique, la grande avocate de la charité à travers les siècles et la grande protectrice du droit naturel d'association, puisse condamner une société à cause de sa bienveillance et de sa joyeuse camaraderie. Le pape Clément XII a aussi condamné le serment maçonnique. Les raisons en sont ainsi exposées par le Père Thurston: "Il est imposé par une autorité sans fondement, et il diffère d'un serment exigé par un magistrat, un juge, un supérieur ecclésiastique qui représentent l'Etat ou Dieu. Puis, le but du serment concerne soit des secrets qui actuellement ne sont plus du tout des secrets, soit des secret criminels et contraires au bien public. Troisièmement la manière de prêter serment est irrévérencieuse et l'extravagance des imprécations frise le blasphème. Quatrièmement par la forme employée on peut dire que le maçon s'engage aveuglément à quelque chose et à toute chose, il ne sait pas exactement quoi".

• Le but réel de la franc-maçonnerie

Le but avoué de la maçonnerie du continent latin, et cela vaut aussi pour l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, c'est de combattre le cléricalisme, savoir, le catholicisme de toutes les manières possibles; j'ai parlé à des francs-maçons de France, d'Italie, du Mexique et ils ne firent pas mystère de leur haine amère de l'Eglise catholique. Bien que leur nombre n'atteigne que le sixième du total de 4,000,000 de francs-maçons, leur caractère militant supplée à leur infériorité numérique. Personne ne niera que les lois antireligieuses qui ont déshonoré la France dans les cinquante dernières années en fermant les écoles catholiques, confisquant les biens ecclésiastiques, expulsant des milliers de prêtres et de religieuses, ne fussent dues aux maçons, maîtres du sénat et de la chambre des députés. En 1929 ils s'opposèrent aux lois de Briand et Poincaré, qui pour maintenir à l'étranger le prestige de la politique française, essayaient de rendre justice à quelques ordres missionnaires de France. Ils font aussi l'impossible pour contrôler la Ligue des Nations, affirmant avec insolence que l'Eglise "la redoute parce qu'elle s'oppose à ses efforts pour tout restaurer dans le Christ".

Il n'est que trop vrai que plusieurs maçons ignorent complètement la philosophie et la théologie de la maçonnerie; ce fait est admis par plusieurs directeurs et par le pape Léon XIII. La grande majorité entre dans la franc-maçonnerie uniquement pour des raisons économiques ou sociales et va rarement au delà des trois premiers degrés.

• La franc-maçonnerie française

En 1878 le grand Orient de France fut répudié par les maçons anglais et américains, parce qu'il effaça de son rituel la partie proclamant l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme et omit toute mention "du grand architecte de l'univers". Mais le théisme maintenu par les loges protestantes est si vague et symbolique, qu'il peut couvrir toute sorte d'athéisme. Un chef éminent de la maçonnerie américaine, Pike, écrit: "Un homme ayant de Dieu une conception plus haute que ceux qui l'entourent, et refusant de reconnaître Dieu dans leur conception, doit être vraisemblablement appelé athée par ceux qui sont beaucoup moins croyants que lui". "Les individus, écrit un autre, peuvent croire en plusieurs dieux, si leur conscience et leur jugement l'ordonne". En un mot un maçon peut croire ce qu'il lui plaît, car pour lui le dogme n'a aucune importance.

La rupture entre les maçons de langue anglaise et leurs frères athées français est plus apparente que réelle. Car, bien qu'en 1909, huit grandes loges allemandes aient rétabli officiellement les relations amicales avec le grand Orient de France, il n'y eut pas de rupture formelle entre eux et leurs frères anglais. En fait les autorités maçonniques admettent unanimement que la maçonnerie à travers le monde n'est en réalité qu'une loge, en conséquence tout maçon en règle a le droit d'être accueilli partout comme un frère et de recevoir de l'aide dans la détresse. Les maçons anglais sont membres d'une société internationale qui dans les pays latins s'identifie avec l'anticatholicisme. Comment peuvent-ils raisonnablement s'opposer à la condamnation de l'Eglise?

Pike, le pape américain de la maçonnerie, dans une lettre au grand Commandeur italien Riboli, le 29 décembre 1886, appelle la papauté "le bourreau et la malédiction de l'humanité pendant plus de mille ans, la plus honteuse imposture dans sa prétention au pouvoir spirituel".

Sainte Lucie

**VIERGE ET MARTYRE (303)
13 décembre**

Lucie, jeune fille de Syracuse, vint à Catane, au tombeau de sainte Agathe, avec sa mère, qui souffrait d'uun flux de sang incurable. Après avoir prié un instant, Lucie s'endormit et vit en songe sainte Agathe qui lui dit: "Lucie, ma soeur, pourquoi me demander ce que ta foi a pu obtenir par elle-même? Ta mère est guérie. Tu seras bientôt la gloire de Syracuse comme je suis la gloire de Catane". Lucie, en échange de la guérison de sa mère, lui demanda et obtint la grâce de garder sa virginité. De retour à Syracuse, elle se défit de ses bijoux, vendit tous ses biens, et ne tarda pas à être dénoncée comme chrétienne par son propre fiancé. Le gouverneur fait venir Lucie à son tribunal et lui ordonne de sacrifier aux dieux; Lucie demeure invincible devant toutes les menaces. Les bourreaux la saisissent pour l'entraîner en un mauvais lieu; mais, malgré leurs efforts, elle reste inébranlable comme un rocher. On la tire avec des cordes attachées à ses pieds et à ses mains sans plus de succès. On attelle plusieurs paires de boeufs pour l'ébranler; mais toute la vigueur de ces robustes animaux ne produit aucun effet: "Quels maléfices emploies-tu donc? dit à Lucie le préfet exaspéré. — Je ne recours point aux maléfices, dit-elle, mais la puissance de Dieu est avec moi. —Comment peux-tu, femme de rien, triompher d'un millier d'hommes? — Fais-en venir dix mille, et ils ne pourront lutter contre Dieu". Lucie est alors couverte d'huile, de poix et de résine, et on y met le feu; mais la flamme respecte la vierge. Enfin elle meurt d'un coup d'épée en prédisant la paix de l'Eglise.

Pour Lire au Foyer

La prière du soir en famille

Nos devoirs envers Dieu. — L'habitude de la prière. — Garantie d'une vie vertueuse. — L'exemple pour les enfants. — Source de bonheur.

La prière du soir, c'est l'occasion, pour la famille, de rendre à Dieu les devoirs qu'elle lui doit; c'est le moyen pour chaque membre de conserver l'habitude de la prière, en en retenant de mémoire les formules les plus belles et les plus accréditées; c'est le rappel constant des commandements du bon Dieu, de l'Eglise et des devoirs d'état; c'est la garantie d'une vie plus vertueuse; c'est la source des joies véritables et du vrai bonheur.

I.—La Famille, ses devoirs envers Dieu

• Le créateur

Dieu est le créateur de la famille comme de l'individu; il a donc des droits imprescriptibles sur la première comme sur le second. De même donc que tout homme d o i t, en son particulier, adorer Dieu comme son Créateur, son Seigneur et son Maître, de même aussi la famille lui doit l'hommage de ses adorations et cet hommage, elle le lui rendra en s'agenouillant pour prier.

• Le bienfaiteur

En second lieu, Dieu accorde à certaines familles, nous le savons, ainsi qu'à tous les membres qui la composent — certains bienfaits, certaines faveurs, qu'il n'accorde pas à d'autres, par exemple certains talents, certains degrés de richesse, de prospérité, d'honneur, dans l'industrie, le commerce, les arts, les sciences et la société. Ces familles privilégiées auront donc, comme telles l'obligation stricte de remercier Dieu pour ces bienfaits, pour ces faveurs spéciales. Elles le feront en s'agenouillant pour prier en commun.

• Le juge

Dieu est encore le juge souverain des familles comme il est leur créateur, leur bienfaiteur. Si donc, comme il arrive souvent, une famille a manqué en tel ou tel point, ses membres ne devront-ils pas s'unir dans la prière commune pour en demander pardon?

A tout ceci s'ajoute chaque jour, que la famille a besoin, pour son bonheur et son développement propres, de secours de protection spéciaux. Le meilleur moyen d'obtenir cette protection et ces secours, n'est-ce pas encore de s'unir dans la prière commune, pour les solliciter de la bonté divine? Sachons-le, aucune prière individuelle n'est aussi puissante sur le coeur de Dieu et par suite aussi efficace, que cette prière en commun. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit expressément: "Là où deux ou trois seront réunis en mon nom pour prier, je serai au milieu d'eux".

II.—Moyens de retenir les formules de prière

La prière du soir en commun est en second lieu un magnifique moyen de retenir de mémoire nos belles formules d'oraison. Il y a des chrétiens qui ne prient plus, nous le savons, parce qu'ils ont oublié leurs formules de prière. Sans doute ils vont encore aux offices religieux: l'habitude est là, et on sent comme un certain besoin: toute âme n'est-elle pas naturellement religieuse. Mais ces gens, que font-ils à l'église? S'ils ont encore assez de retenue pour ne pas troubler l'ordre par leurs conversations, leurs rires, ils ne laissent pas de scandaliser les âmes pieuses par leurs regards distraits et prolongés qu'ils promènent un peu partout, tandis que leurs lèvres demeurent bien muettes, et leur coeur bien sec et bien froid.

• Oubli de la prière

A un certain point de vue, on peut dire que ces gens sont pires que les Juifs, dont se plaignait Notre-Seigneur. Eux, priaient au moins du bout des lèvres. Les chrétiens dont je parle n'en font rien du tout... Peut-être savent-ils encore le Pater, l'Ave, le Credo; mais comme ils ont complètement perdu l'habitude de les réciter, ils ne pensent jamais à le faire. Bien sûr que ces gens là n'ont pas conservé l'habitude de la Prière du soir en commun; car s'ils l'avaient conservée, nos belles formules, comme le Symbole des Apôtres, les Actes de Foi, d'Espérance et de Charité, de Contrition, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, les prières pour les défunts, etc., viendraient comme naturellement à leur esprit et se presseraient sur leurs lèvres, dès qu'ils entrent dans l'église. C'est là, un fait d'expérience, que lorsque l'on sait bien par coeur ces formules de prière, on prie souvent et comme naturellement. Rappelons-nous nos bonnes vieilles grand'mères, qui priaient tout le long du jour, et encore jusqu'à une heure avancée dans la nuit. Ah! c'est qu'elles les savaient de mémoire, elles, leurs formules de prière.

III.—Préservation du péché

La prière du soir, fidèlement récitée tous les jours, nous préserve encore du péché et de mille défauts.

En effet, en nous agenouillant chaque soir en famille pour prier, nous ne donnons pas seulement un bon exemple, mais nous faisons encore ouvertement la plus belle profession de notre foi, profession que pourront nous rappeler au besoin tous ceux qui en auront été témoins. Cette pensée, que vous avez protesté publiquement de votre fidélité à Dieu, sera toujours pour vous un très fort stimulant dans le bien. L'expérience est là, personne n'aime à passer pour infidèle à sa parole donnée, surtout à Dieu. La prière du soir en commun vous obligera donc en quelque sorte à vous surveiller sans cesse afin de ne jamais rien dire, ni faire qui soit en contradiction avec vos promesses mille fois répétées. Comment oserez-vous, en effet, jurer, blasphémer devant vos enfants, quand vous aurez mille et mille fois dit devant eux et avec eux: "Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement". Et ce qui est vrai ici des jurements et des blasphèmes, l'est évidemment de toutes les autres transgressions de la Loi du bon Dieu et de son Eglise.

• L'examen de conscience

Il y a plus, la prière du soir en commun, nous fera éviter bien des péchés secrets. En effet, lorsque le soir nous récitons attentivement ou que nous entendons réciter à haute voix tous les commandemens de Dieu et de l'Eglise, n'est-il pas vrai que nous nous remémorons forcément tous nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes? Que dis-je, la Prière du Soir comporte quelques moments de silence et d'examen. Nous sommes bien forcés alors à penser à nos fautes et nos manquements. Si donc, au cours de la journée, nous avons manqué à l'un ou l'autre de ces commandements, à l'un ou l'autre de nos devoirs moraux, nous entendons aussitôt alors la voix puissante de notre conscience qui nous les reproche vivement. En entendant ces reproches, nous nous repentons; et la crainte d'en mériter de nouveaux le soir suivant fait que nous nous surveillons davantage le lendemain.

• Un stimulant précieux

Sans doute, nous ne serons pas confirmés en grâce, parce que nous aurons fait notre prière du soir en commun, mais il n'est pas moins vrai que chaque fois que nous aurons fait une chute, même par fragilité, la prière du soir nous engagera à nous relever aussitôt; elle empêchera sûrement le péché de prendre racine en notre coeur et de dégénérer en mauvaise habitude. Je ne crains pas de l'affirmer: il est impossible que ceux qui prient bien chaque soir en famille et examinent soigneusement leur conscience, persévèrent longtemps dans l'infidélité, si chaque soir, au moment de la prière, qu'ils feront ensemble, et avec leurs enfants, ils s'entendent reprocher leurs mauvaises pensées, leurs mauvais désirs, leurs imprudences, leurs relations louches. La voix de ces innocentes créatures, qui ne comprennent pas encore ce qu'elles disent, répétant l'"Impudique point ne seras", ne résonnera-t-elle pas à leurs oreilles, aussi menaçante que la voix vengeresse de Dieu autrefois aux oreilles de Caïn, après le meutre de son frère?

De même, comment manquer la messe du dimanche des semaines et des mois de suite, et ne point faire ses Pâques au temps marqué, quand chaque soir on dit et s'entend dire: "Les dimanches messe entendras et les fêtes pareillement". "Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement". Si tous les soirs, l'on s'entend dire pareilles choses, croyez-vous que l'on persistera longtemps dans l'impiété? Oh! non, croyez-moi; tôt ou tard, la grâce triomphera et l'on reviendra à résipiscence. Si l'on en voit tant aujourd'hui qui se négligent et finalement se perdent, c'est qu'ils ont abandonné depuis longtemps la prière, la prière en commun. Ce sont 40 ans de ministère actif qui faisait dire à S. Alphonse de Liguori: "Celui qui ne prie pas ou qui prie mal se perd".

IV.—Education chrétienne des enfants

Et l'effet salutaire produit sur les enfants par la récitation quotidienne et à haute voix de cette prière du soir, qui la dira? C'est pour eux comme une école de toutes les vertus, école où non seulement ils apprennent à prier, —on imite si facilement ce que l'on voit faire aux autres — mais encore à respecter leurs parents. Jamais, en effet, les enfants n'éprouvent plus d'estime pour leur père, que lorsqu'ils le voient s'agenouiller pour prier. Et ils ont bien raison certes, car jamais un père n'est plus sublime, que lorsqu'il remplit le rôle de prêtre au milieu des siens. Parents chrétiens, voulez-vous avoir de bons, d'excellents enfants, qui vous respectent, priez, priez devant eux et avec eux!

V.—Source de consolation et de vrai bonheur

Et vous serez heureux aussi, car le vrai bonheur découle comme tout naturellement de la piété et de la vertu. La pratique de la prière du soir réforme et affermit les liens de la famille. Lorsqu'on est agenouillé ensemble, le soir, devant l'image de la Sainte Famille, on remarque plus facilement la place des absents: frères au collège ou en voyage, soeurs aux couvents, etc. Et précisément, parce que l'on pense aux absents, on est comme naturellement porté à prier pour eux. La mort même ne nous sépare pas. On sait, en effet, que ceux qui nous ont quittés, sont partis tout simplement pour une patrie meilleure, où ils nous attendent et intercèdent pour nous. Que s'ils n'y sont pas encore arrivés, ils ne tarderont pas; en attendant, l'on prie pour eux, afin de hâter leur entrée dans le séjour du vrai bonheur.

• La bonne entente et l'union parfaite

Enfin, la prière en commun dissipe tout nuage de discorde et rétablit la bonne entente et l'union la plus parfaite. Lorsque, au cours de la journée, par exemple, nous sont survenus quelques désagréments, quelques mécontentements de la part du conjoint ou de la conjointe; quand les enfants se sont montrés trop négligents dans l'accomplissement de leurs devoirs d'état, insoumis même; ou encore lorsque quelques paroles moins aimables, blessantes même ont été échangées entre époux, entre frères et soeurs, la prière du soir rétablit l'entente et ramène la paix! Agenouillés ensemble en présence de Notre Père commun des Cieux, et au pied du Crucifix, où Jésus expirant a pardonné même à ses bourreaux, on oublie comme tout naturellement la peine qu'on nous a faite; et ces belles paroles de l'Oraison dominicale: "Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés", offrent à tous les membres de la famille l'occasion de se pardonner mutuellement et d'oublier pour toujours les torts que l'on pourrait s'être causé les uns aux autres.

Oh! comme cette pratique de la prière du soir en commun, si elle pénétrait et s'établissait solidement au sein de tous nos foyers, comme elle transformerait rapidement nos familles et la société tout entière!

Devoirs plus fidèlement et plus parfaitement rendus à Dieu; maintien vivace des habitudes de prière dont elle rappellerait sans cesse les formules les plus belles; préservation de tout péché et de toute espèce d'abus; sujet constant d'édification réciproque: source de vraie consolation en même temps que de paix et de bonheur, la prière en commun apporterait avec elle dans toutes les familles l'abondance de toutes les félicités.

Conclusion

Si donc s'est maintenue jusqu'ici, dans vos foyers, cette louable coutume de réciter la prière du soir en commun, conservez-la fidèlement, jalousement. Si, au contraire, cette belle coutume s'était perdue chez vous, hâtez-vous de la rétablir au plus tôt, ce soir même.

• La conversion de Veuillot

C'était le 15 mars 1838. Louis Veuillot se trouvait à Rome, et était allé passer une soirée chez un de ses amis, qui avait l'habitude de réciter la prière du soir en famille. Lorsque l'heure vint de la séparation, ce dernier invita Louis Veuillot à prendre part à cet exercice; et sans attendre sa réponse, il s'agenouilla respectueusement avec les siens. Veuillot, à cette époque, était loin d'être dévot, et la proposition l'embarrassa singulièrement. "Cette aventure, écrivait-il plus tard, ne me plaisait pas et je me sentais impatient; je voyais là comme une sorte de contrainte morale, et ce fut à contre-coeur que je pliai les genoux. Mais Jésus a promis d'être avec ceux qui se réuniraient pour prier. Il vint au milieu de ses amis; et, parce qu'il avait pitié de moi, ma présence ne l'éloigna pas; il voulut même que sa présence tournât à mon avantage. Lorsque mon ami eut commencé la prière à haute voix par ces mots: 'Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le... ma vie entière passa comme un éclair dans ma mémoire; il me semblait que je n'avais jamais rien entendu d'aussi magnifique, et qu'on ne m'avait jamais rien présenté d'aussi doux... Ces épanchements de foi, d'espérance, et de charité... Ces supplications à la fraternité chrétienne en faveur des parents, des amis et des trépassés... Ce notre Père... ce Je vous salue Marie, qui fait couler les larmes... c'était ce que mon coeur désirait, c'était la lumière que j'attendais et toute la paix si douce du chrétien, cette paix tant cherchée, dont je niais l'existence, parce que je ne la connaissais pas, cette paix, j'en eus l'explication par un rayon de foi et d'amour".

Veuillot avait prié, il était converti. A partir de ce moment, il commença à vivre en chrétien, et devint bientôt ce zélé et infatigable défenseur des droits de Dieu et de l'Eglise que nous connaissons tous.

R. P. BONAVENTURE, O.F.M.

Calendrier liturgique de la semaine

Le 12 décembre:
5e jour de l'Octave de l'Ammaculée Conception. Rite semi double. Messe de la fête. Gloria. Credo. Préface de la B. V. M. Ornements blancs. Oraisons: 2e férie; 3e S. Esprit; 4e pour le temps de guerre.

Le 13 décembre:
Sainte Lucie, vierge et martyre. Rite double. Messe propre. Gloria. Credo. Préface de la B. V. M. Oraisons: 2e Octave; 3e férie; 4e pour le temps de guerre.

Le 14 décembre:
7e jour de l'Octave de l'Immaculée Conception. Rite semi double. Messe de la fête. Gloria. Credo. Préface de la B. V. M. Ornements blancs. Oraisons: 2e férie; 3e S. Esprit; 4e pour le temps de guerre.

Le 15 décembre:
3e dimanche de l'Avent (Gaudete). Rite semi double. Messe propre. (Sans Gloria). Credo. Préface de la T. S. Trinité. "Benedicamus Domino". Ornements violets ou roses. Oraisons: 2e octave; 3e pour le temps de guerre.

Le 11 décembre:
Saint Eusèbe, évêque et martyr. Rite semi-double. Messe "Sacerdotes". Gloria. Préface commune. Ornements rouges. Oraisons: 2e férie; 3e "Deus qui de B. V. M."; 4e pour le temps de guere.

Le 17 décembre:
Férie. Rite simple. Messe du dimanche précédent. (Sans Gloria ni Credo). Ornements violets. Oraisons: 2e "Deus qui de B. V. M."; 3e pour l'Eglise; 4e pour le temps de guerre.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous, quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais".

—PIE XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces, nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

The Mark of Zorro	II
Seven Sinners	III
Boom Town	II
Wyoming	I
Public Deb. No. 1	II
Return of Frank James	II
Dr. Kildare's Strange Case	II
Black Limelight	III
Dance, girl, dance	III
Waterloo Bridge	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.

II.—Ne convient qu'aux adultes.

III.—A rejeter parce que condamnable en partie.

IV—Condamné.

Les renseignements pour l'appréciation morale de ces films nous sont fournis par la "National Legion of Decency" et par la "Catholic News" de New-York

La discothèque de Radio-Canada

Ce qu'elle est

Comme les stations de T.S.F. n'ont pas toujours le moyen de se payer chaque jour de grands orchestres et d'illustres chanteurs, elles doivent compter, en préparant leurs émissions, sur cette précieuse mine qu'est la discothèque. Les maisons d'éditions phonographiques possèdent, en effet, un répertoire considérable et extrêmement varié. Les directeurs y puisent abondamment aux heures où les règlements permettent, bien entendu, d'utiliser le phono. Personne ne s'en plaint surtout si la musique ainsi transmise plaît et si le disque a les qualités d'acoustique nécessaire. Un préjugé a couru à l'effet que la "musique en conserve" n'était que pur camouflage. Des musiciens, aux premiers jours de la radio, ont protesté contre ce recours qu'ils considéraient comme une intrusion à la radio. Il y a eu plusieurs sassements: les mauvais disques disparurent. Les règlements se sont modifiés peu à peu et leurs dispositions permettent de protéger les instrumentistes et les chanteurs contre tout empiétement déraisonnable. On sait, sans doute, que les auditions radiophoniques ne sont pas permises après sept heures et demie du soir, sauf dans certains cas exceptionnels prévus par les règlements.

La tâche des fonctionnaires attachés à ce service

M. Emile Vuillermez a consacré, dans l'Annuaire de la Radiodiffusion française, tout un chapitre à cette question. Il a signalé les bienfaits et les méfaits de la discothèque. Les bienfaits, cela s'entend de la facilité avec laquelle on peut répandre le goût musical; les méfaits, cela s'entend du manque de discrétion ou de conscience artistique d'un régisseur qui lance une chanson du genre égrillard ou d'un opérateur incompétent, "qui, avec la meilleure foi du monde, peut rendre méconnaissable la plus parfaite des exécutions".

M. Vuillermez écrit: "Nos éditions de disques ont opéré dans tout le répertoire musical, depuis celui de l'accordéon et du bal musette, des sélections précieuses qui leur créent une avance de plusieurs années sur les meilleurs postes de T.S.F., et il serait puéril de vouloir négliger ce fait historique". Il ajoute que les régisseurs doivent apporter un soin scrupuleux au choix des pièces et qu'ils ne doivent pas "jeter négligemment dans le microphone des piles de disques comme on lance des palets dans un jeu de tonneau".

La discothèque de Radio-Canada qui, il y a seulement un an, ne comptait que 600 disques environ peut en fournir aujourd'hui 2,000.

Les postes CBF et CBM donnent une moyenne quotidienne de six heures de musique enregistrée sur disques. Environ cent cinquante disques sont transmis chaque jour de la discothèque aux différents studios des deux postes. Ils ont été choisis avec soin, parfois après de longues séances d'audition.

Et, c'est là que le travail des discothécaires prend de l'importance. Il leur faut des connaissances musicales, du goût, le sens de la discipline.

—Action Catholique

Consultation

—Tiens, bonjour, docteur Durand. Très heureux de vous rencontrer. Pourriez-vous me prescrire un remède pour mes rhumatismes.

—Comment, professeur, vous qui enseignez à la Faculté de Médecine, vous êtes plus qualifié que n'importe qui pour faire une ordonnance.

—Oui, mais justement, moi je suis professeur, alors mes consultations sont trop chères!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

St-Pierre-Jolys

Le lundi 25 novembre, en l'honneur de la fête de sainte Catherine, les élèves de l'école ménagère recevaient leurs mamans dans la salle municipale où elles avaient préparé un excellent goûter. M. le curé J.-Ad. Sabourin, les RR. SS. Ziegler et Michaud, soixante-dix dames et demoiselles étaient présentes.

M. le curé adressa quelques paroles de remerciements et félicita les élèves de l'école ménagère de leur conduite irréprochable dans notre milieu.

* * *

Au couvent, le même jour, il y eut joyeuse surprise pour les "finissantes". Leurs jeunes compagnes du grade onze organisèrent une fête en l'honneur de leur neuf aînées qui furent confiées aux choeurs angéliques.

Outre les chants appropriés et la tire traditionnelle, le programme comportait divers jeux tels que "mettre la queue à l'âne", "recherche musicale", "compléter les proverbes ou les phrases", un "quiz" très intéressant, etc. Des prix aux gagnantes et des souvenirs à chacune terminaient cette joyeuse après-midi.

Notre bonne Soeur Supérieure profita de cette occasion pour faire plaisir à toutes les élèves des autres grades en leur distribuant quelques douceurs.

Conférence

Mercredi soir, sous les auspices des élèves de l'école ménagère, avaient lieu une conférence spéciale donnée par le R. P. Léonard, supérieur de la Trappe de Saint-Norbert.

Mlle D. Poirier présenta le conférencier et Mlle I. Larivière eut la délicate tâche de le remercier.

La salle municipale était remplie par les dames, les demoiselles, les élèves et quelques messieurs.

Le Rév. Père parla des qualités que doivent avoir les jeunes filles, de la bonté de nos mères et de nos devoirs envers elles. Il agrémenta sa conférence d'une foule de petits faits intéressants et édifiants.

* * *

M. et Mme C. Gélinas sont de retour d'un voyage mouvementé dans l'Est. Nous sommes heureux de les voir assez bien portants après le pénible accident qu'ils subirent à Iroquois, Ont.

Une Jéciste.

* * *

Le samedi 30 novembre, Saint-Pierre-Jolys offrait au Cercle Molière un accueil des plus enthousiastes, témoignant par une assistance nombreuse de la haute appréciation que l'on donne à ses soirées artistiques.

M. le député Edmond Préfontaine, se faisant l'interprète de tous, souhaita à nos distingués visiteurs la plus cordiale bienvenue.

Le Dr G.-M. La Flèche, président du Cercle Molière, exposa brièvement le but du travail accompli par le Cercle depuis déjà plusieurs années: diffuser l'art et l'esprit français chez nos Canadiens. Jusqu'ici, les pièces de grande envergure, que l'on avait présentées, le grand nombre d'acteurs requis, les décors élaborés, avaient empêché qu'on jouât dans les centres ruraux. Mais quelques morceaux ont été choisis de manière à faciliter leur représentation sur nos théâtres de village. Pour un programme préparé "sous le bout du pouce", le Cercle Molière sut nous offrir une variété très intéressante, qui fit passer trop rapidement une aussi agréable soirée.

M. Gilles Guyot déploya ses talents exercés de maître-comédien, dans des déclamations aussi magistralement rendues que son rôle dans la pièce principale fut habilement interprété.

Mlle Margaret McCullough, dans le récit de sa fuite de la France devant les Allemands vainqueurs, s'attira toutes les faveurs, par la tournure toute française d'un langage étranger pour elle, parfaitement maîtrisé; par l'attitude crâne et joyeuse, (une vraie "petite Canadienne"), qu'elle sut déployer en ces heures difficiles qu'elle a traversées.

Les solos de violon, par une toute jeune artiste, Mlle Gisèle La Flèche, à la renommée sans cesse grandissante, furent exécutés avec une énergie et une sûreté admirables, une habile interprétation de mouvements divers. Mme G.-M. La Flèche, au piano, y ajouta la note fort appréciable d'une expérience et d'un talent bien connus.

M. René Dussault contribua sa large part à la gaieté de l'auditoire, tant dans les déclamations que dans le rôle qu'il sut rendre avec tout le naturel et le... sérieux désirables.

"Soir", la pièce lue par M. et Mme A. Boutal, fut interprétée avec une délicatesse et un art tout français, parfaitement dignes du renom artistique qu'ils se sont acquis.

La pièce de résistance, "Une bonne soirée", jouée par Mme E. Houde et Després, MM. Guyot et Dussault, souleva un enthousiasme général, et les rires et applaudissements répétés témoignèrent aux habiles acteurs que leur verve n'était pas en défaut. Les dames surent s'attirer les sympathies du public, comme elles surent regagner celles de leurs dignes époux, un peu assombris par de petits nuages, lesquels, heureusement, se dissipèrent bientôt en un bon et franc rire.

M. le curé J.-Ad. Sabourin rendit au mérite des artistes l'appréciation tout à fait avantageuse que tous les assistants furent heureux de lui entendre exprimer.

Soulignons ici que cette soirée a été gracieusement offerte au profit des oeuvres missionnaires du Couvent et de l'Action catholique de la paroisse.

Au Cercle Molière qui s'est si généreusement dévoué à nous amuser tout en s'amusant, nous offrons le plus chaleureux merci. Que le Cercle Molière se plaise à revenir à Saint-Pierre et continue à semer le bon grain de la survivance de l'art français dans nos paroisses canadiennes.

Une Jéciste.

Laurier

Nous venons d'apprendre avec plaisir la nouvelle de la nomination de notre cher M. le curé au poste de doyen de Sainte-Rose.

Nous nous réjouissons d'autant plus de cette promotion si bien méritée que notre cher pasteur reste parmi nous.

Je me fais l'interprète de tous les paroissiens de Laurier pour adresser au nouveau doyen nos plus chaleureuses félicitations et lui souhaiter encore de longues années parmi nous.

* * *

Lundi 2 décembre, M. Henri Delaurier fut conduit au champ du repos.

Belle et brave figure qui vient de disparaître. Homme pacifique par excellence. Ses passions: sa famille, son travail. Aussi on le voyait peu en dehors de chez lui, ne se mélangeait pas à la foule si ce n'est pour accomplir ses devoirs religieux. En bon chrétien, il aimait souvent s'approcher de la sainte table, demandant à son Maître et Père toutes les grâces voulues. De grand coeur il s'était inscrit à la Ligue du Sacré-Coeur; il fut le premier à bénéficier des honneurs réservés au Ligueur décédé.

Brave Henri, votre exemple, vos conseils ne sont pas perdus. Votre veuve éplorée saura être la continuatrice de votre oeuvre familiale et vous remplacera auprès de vos six garçons qui vous restent, car dix de vos enfants ont dû aller à votre rencontre lors de votre présentation à votre Juge.

M. H. Delaurier, Suisse de naissance, est arrivé à Laurier voilà 42 ans. Un an après, il épousait Mlle Aglaé Boisvert. 41 ans de mariage, 16 enfants, dont six vivants; c'est dire que sa vie fut mélangée de joies et de deuils. Bon père, de concert avec son épouse, il ne fut heureux que quand il put assurer à ses garçons les moyens de s'établir.

Depuis quelque temps il était à l'hôpital de Sainte-Rose, sa grande joie était de constater la présence de sa femme à son chevet; il se sentait chez lui, il s'y croyait, tant les dévouées religieuses étaient aux petits soins vis-à-vis du malade. Sa mort fut douce comme sa vie; il est parti regrettant les siens et les attendant au séjour des élus.

Les six garçons: Antoine, Hubert, Paul, Etienne, Alexandre et Henri, ont voulu porter leur cher père à sa dernière demeure; et au service religieux, presque toute la paroisse était représentée, rendant hommage aux belles qualités de ce brave homme.

Ste-Rose-du-Lac

Le 21 novembre, M. Maxime Laderoute, atteint gravement d'une pneumonie, fut transporté à l'hôpital de Sainte-Rose. Son état est sérieux. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Une épidémie de rougeole s'est déclarée dans notre paroisse. Plusieurs cas ont été rapportés. Tous les malades semblent se rétablir rapidement. Nous espérons que cette épidémie sera bientôt arrêtée.

* * *

Notre patinoire n'est pas encore ouverte, mais si le temps froid continue, elle sera bientôt prête et nous pourrons nous amuser à notre gré en assistant aux parties de gouret ou en participant au patinage.

* * *

M. l'abbé Théoret, ancien curé de notre paroisse pendant 16 ans, nous a quittés pour aller résider dans la province de Québec. Nous lui témoignons notre reconnaissance pour son dévouement envers la paroisse, et nous lui souhaitons de la santé et du bonheur dans sa nouvelle résidence.

* * *

Le 18 novembre, un incendie a éclaté dans la maison de M. McIntyre qui a détruit la maison et tout son contenu. Heureusement il n'y eut aucune perte de vie. Nos sympathies à la famille éprouvée.

* * *

La paroisse souhaite la plus cordiale bienvenue à la Rév. Mère Saint-Jean-Baptiste, nommée prieure de notre Couvent à l'automne, mais que la maladie avait empêchée jusqu'à présent d'occuper son poste.

Baptême

Le 3 décembre, Cécile-Irène-Jeannette, enfant de Robert Coombes et de Cécile Bretecher. Le parrain était Léo Coombes, représenté par Henri Proulx, et la marraine, Rita Bretecher, représentée par Clotilde Bourdin.

La Salle

M. Sévère Lapointe est décédé le deux décembre à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de cinquante-huit ans, après 10 jours de maladie, d'une congestion pulmonaire.

M. Lapointe laisse son épouse, née Rosaïne Lamontagne et 12 enfants: Mme A. Paradis, Mme René Lavallée et 10 autres enfants à la maison dont l'aîné des garçons âgé de 16 ans.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 4 décembre. La messe fut chantée par son frère, M. l'abbé H. Lapointe, curé de Saint-Alphonse, assisté de M. l'abbé E. Rocan, curé de Sainte-Agathe, diacre, et M. l'abbé Mireault, curé de La Salle, sous-diacre. Assistaient aux funérailles Mgr W.-L. Jubinville, V.G., M. l'abbé Ad. Couture, directeur de l'Action catholique, et un grand nombre de parents et de connaissances.

* * *

La famille Lapointe remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné tant de sympathies à l'occasion de son deuil récent. Tous ont été bien touchés des ferventes et nombreuses prières faites pour le cher défunt avant et après son décès.

Lorette

Samedi soir, 7 décembre, le "Club Sportif Taché" ouvrait le rond à patiner. Un bon nombre de jeunes vinrent s'y amuser. La glace est bien belle et les lumières électriques très satisfaisantes. Nous invitons tous nos amis à venir patiner les mercredis et samedis soirs.

Aubigny

Une réception a eu lieu chez M. et Mme Georges Perreault, le 23 novembre, en l'honneur des noces de diamant de M. et Mme Edouard Berthelette.

Les onze enfants étaient présents, ainsi que les trente petits-enfants et les huit arrière-petits-enfants.

M. et Mme Edouard Berthelette

Une adresse a été lue par leur petite-fille, Marie-Ange Perreault, institutrice de l'école de Bruxelles.

Tous étaient heureux de se rencontrer ensemble.

Nos meilleurs voeux, et de longues années aux heureux parents.

Otterburne

Le R. P. L.-E. Lauzon, C.S.V., curé fondateur de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne, dont la santé faisait défaut depuis un certain temps, vient d'être rappelé à Outremont par ses supérieurs pour y suivre des traitements.

La nouvelle fut une surprise générale dans la paroisse. Les fidèles n'ont pas voulu laisser partir leur Père curé sans lui souhaiter le plus heureux des voyages. En vitesse, mais avec grand succès, deux réunions furent organisées.

La première, dimanche après-midi, le 24 novembre, groupait les enfants dans la salle paroissiale. Les jeunes ont présenté au Rév. Père leurs voeux de bon voyage et ils lui ont remis en souvenir un bouquet spirituel à ses intentions.

Dans la soirée, les paroissiens et les religieux de la Maison St-Joseph se réunissaient à leur tour au même endroit. M. Hilaire, président des Syndics, se fit l'interprète de tous dans une adresse qu'il lut au Rév. Père curé. Il y eut aussi présentation d'une bourse et programme récréatif. C'était vraiment une soirée de la famille paroissiale et tous ressentaient bien l'impression qu'ils prenaient part à la fête familiale.

Tout comme il le fit pour ses enfants, le Rév. Père remercia pour les souhaits et le cadeau. Il se dit profondément touché de ces deux démonstrations de ses fidèles, les assure que leurs intentions le suivront et qu'en retour, il compte lui aussi sur les prières de tous et de chacun.

Le Rév. Père quitta Otterburne pour Montréal, le lundi 25 novembre. Le jour de son départ, au dîner, il était l'invité de ses confrères religieux de la Maison Saint-Joseph. Un groupe de paroissiens sont allés le reconduire à la gare de Winnipeg.

Par suite du départ du R. P. Lauzon, le R. P. Maurice Lalonde, C.S.V., à la Maison Saint-Joseph depuis un an au-delà, a été nommé administrateur de la paroisse et le R. P. Ephrem Côté, C.S.V., est venu le remplacer.

* * *

Tableau d'honneur pour le mois de novembre

GRADE IX — Lucien Desrosiers.

GRADE VIII—Gilberte Bérard, Solange Desrosiers.

GRADE VII — Rose-Anna Thoms, Eileen Beattie.

GRADE VI — Yvette Carrière, Alexandre Saltel.

GRADE V—Hélène Desrosiers, Georges Carrière.

GRADE IV — Thérèse Carrière, Léonard Poirier.

GRADE III — Marielle Lévesque, Guy Saltel.

GRADE II — Claudette Carrière, Lena Sawatzki.

GRADE I (a) — Jean Beattie, Susie Sawatzky ex-aequo, Thérèse Cinq-Mars.

GRADE I (b) — Lucienne Rougeau, Noël Bérard.

Cours préparatoire — Gisèle Lévesque, Gilbert Desrosiers.

Saint-Claude

La fête de Sainte-Catherine réunissait, au couvent une vingtaine de jeunes filles, toutes membres de l'A. C.

Des chants jécistes, enlevés avec entrain, mirent d'abord tous les coeurs au "diapason". Suivirent 5 parties de "Bingo". Germaine Vandel fut l'heureuse gagnante d'un joli prix offert par Soeur Supérieure. Ensuite, chacune retroussa ses manches pour "tirer la tire", ce bonbon délectable, que l'appétit ne se contenta pas de "manger des yeux"...

Toutes participèrent au programme de la fête en suggérant des jeux, des trucs, des devinettes. Nous avons veillé les morts, vu la lune et même quelques-unes ont eu l'insigne honneur de saluer... le Roi et la Reine de Chine.

En dernier lieu, une Jaciste s'est offerte pour nous bénir. Tour à tour, nous sommes venues nous agenouiller devant elle... mais est-il nécessaire d'ajouter que d'un bond nous étions sur pieds, car le goupillon avait fait place à un "arrosoir". Cette bénédiction inattendue rehaussa la note de gaieté qui avait dominé jusqu'alors.

Sur ce, nous nous séparions désireuses que sous peu une nouvelle occasion nous permette de nous grouper encore pour nous divertir et acquérir en même temps l'énergie nécessaire pour réaliser notre idéal! "Rester pures et joyeuses en gardant au Christ toute notre jeunesse".

Une Jaciste,
Claudia ROSSET.

* * *

Depuis un certain temps, il est question, à Saint-Claude, d'organiser une société avec un bureau central pour lever des fonds qui seraient transmis au général de Gaulle et aux armées qu'il organise en Angleterre et dans les colonies françaises, en vue de préparer la délivrance de la patrie française. Tout en gardant à Pétain et à certains membres du gouvernement français une mesure d'estime, nos gens ne croient pas que ces messieurs puissent rendre sa splendeur à la France, même par compromis, tandis que le général de Gaulle, avec les Français libres, peuvent, s'ils ont l'aide nécessaire des Français de partout, en plus de l'appui de Churchill, organiser une armée puissante qui délivrera la France. Aussi avons-nous décidé, à Saint-Claude, de tenir une assemblée paroissiale qui sera une assertion de notre confiance dans le succès de ce mouvement de délivrance par l'extérieur, en même temps qu'une occasion d'organiser un fonds d'aide aux légions du général de Gaulle. Cette assemblée sera tenue le 15 décembre, à deux heures de l'après-midi, et nous avons confiance que tous les Français du district y seront présents. On s'attend à ce que le comité formé à Winnipeg y soit représenté par un ou plusieurs orateurs ou conseillers.

N.-D. de Lourdes

Naissances

27 novembre: 2 jumeaux. 1er Joseph-Denis-Claude; 2e Joseph-Léopold-Gilles, fils de Léon Bibault et Marie-Ange Labossière.

23 novembre: Roger-Charles-Léonce, fils de Charles Sala et Martha Reitmeier.

* * *

M. Jean-Baptiste Bourgeois a été opéré à l'hôpital de Saint-Boniface.

Mme J.-B. Julien est à l'hôpital de Saint-Boniface pour une opération.

Hélène Julien a été opérée des amygdales.

* * *

Le R. P. Beauregard a passé une partie de la semaine dernière à Saint-Alphonse, en remplacement de M. le curé Lapointe.

* * *

M. le docteur et Mme Galliot ont eu la joie d'apprendre que leur fils Albert était de retour dans sa famille, après avoir été prisonnier des Allemands plusieurs mois.

* * *

Le mardi 17 décembre, à la salle paroissiale, grande soirée de cartes des jacistes avec arbre de Noël bien garni, descente du Père Noël et attractions diverses: chants et musique. On profitera de cette soirée pour faire le tirage de la loterie des Dames de Sainte-Anne.

Sainte-Anne-des-Chênes

Baptêmes

Le 8 décembre, Carlo-James Paci, enfant de James Paci et de Caroline Ostapchuk, de Rosewood. Furent parrain et marraine, M. et Mme S. Biescacin.

Le 8 décembre, Mary Krizak, enfant de Tony Krizak et de Joséphine Helas. Furent parrain et marraine, M. et Mme Geyza Gaydosik.

Service anniversaire

On annonce aux parents et amis le service anniversaire de Mme Magloire Desrosiers pour le 16 décembre, à 9 h., à Sainte-Anne.

Retraite fermée

Une retraite fermée a été prêchée, la semaine dernière, à la Maison-Chapelle, Saint-Boniface, par le R. P. E. de l'Etoile, C.SS.R., curé de Sainte-Anne; 19 dames ont suivi les exercices, dont 15 de Sainte-Anne, 3 de Sainte-Elisabeth et une de Saint-Eustache.

* * *

Tableau d'honneur au Couvent

GRADE XII — Lucille Maurice.

GRADE XI — Thérèse Desautels, Irène Fehre, Laurette Trudeau, Alice Benoit.

GRADE X — Gisèle Ruel, Olive Tétreault, Irma Lacerte, Cécile De Coninck, Gérard Magnan.

GRADE IX — Dora Tétreault, Cecilia Gelley.

GRADE VIII — Denise Gelley, Germaine Beaudry, Irène Tétreault, Noëlla Bernier, Thérèse Desrosiers.

GRADE VII— Georges Mondor.

GRADE VI — Elauria Champagne, Rhéa Smith, Cécile Tougas, François Gelley, Raymonde Desautels, Lula Doerksen, Céline Gauthier, Géraldine Champagne, Laurette Tougas, Edouard Champagne, Bernard Sanche.

GRADE V — Aurèle Demontigny, Constance Noël, Alma Desrosiers, Eveline Leclair.

GRADE IV — Donat Champagne, Clémentine Bérard, Thérèse Perreault, Yvonne Tétreault.

GRADE III — Lorraine Duguay, Florence Champagne, Anita Blanchette, Gérard Gelley, Raymonde Tougas, Irma Boivin, Joseph Lavack, Gérard Bonin, Germaine Dubois.

GRADE II — Irma Tétreault, Marcel Roy.

GRADE I— (a) Henriette Mondor, Yvonne Tougas. (b) Anita Tougas, Rose-Marie Tétreault. (c) Lucille Roque, James-W. Toews.

Cours préparatoire — (a) Edgar Daigneault, Pierrette Champagne. (b) Odette Blanchette, Jocelyne Daigneault. (c) Gérard Nolin, Lorraine Bérard.

Thibaultville

Dimanche prochain, grande partie de cartes à Thibaultville. On sait que cette soirée, annoncée pour le 8, a été remise au 15, à cause d'une soirée à Sainte-Anne.

* * *

La visite paroissiale est terminée avec 63 abonnements à la Liberté. Le total des abonnements a triplé en deux ans. Cette année seulement, il y eut 32 nouveaux abonnés.

* * *

Tableau d'honneur pour le mois de novembre au Couvent

GRADE X — Lucille Boily.

GRADE IX — Yvette Phaneuf.

GRADE VIII—Roméo Phaneuf.

GRADE VII — Sigrid Jensen.

GRADE VI — Léona Nault.

GRADE V — Lena Marcoux, Marie-Ange Bourgouin.

GRADE IV — Irma Phaneuf, Lena Klyne, Edna Nault, Aurore Vandal.

GRADE III — Gérard Nault, Edmond Jensen, Georgette Nault, Lucile Lussier, Annette Dupas, Anne Nault.

GRADE II — Aline Proulx, Norman Boily.

GRADE I — Gerald Jensen, Lorraine Curtaz.

Cours préparatoire: — Lucien Vandal, Jean-Paul Saindon.

Saint-Norbert

Tableau d'honneur du Couvent Novembre

Section A: 80 à 100%

GRADE XII — Gilberte Allard, Agnès Rousseau, Jeanne Champagne.

GRADE XI — Kathleen Ford, Rita Roy, Yvette Kenny, Rose Young.

GRADE X — Irène Grenon, Marg. McDonald.

GRADE IX — Marielle Moreau, Géraldine Hamilton.

GRADE VIII — Fleur-Ange Cormier, Lorraine Saint-Germain, Anne Fyshe.

GRADE VII— Mary Mosiewich.

GRADE VI — Thérèse Champagne, Madeleine Campeau, Thérèse Desrosiers, Audrey Albright, Eileen Connery, Rhoda Elrick, Alexandra Goulka.

GRADE V — Jeanne Brisson, Norma Sutherland.

GRADE IV — Yvette Cormier, Irène De Vos.

GRADE III — Berthe Monchamp, Jeannine Tellier.

GRADE II — Florence Verscheure, Juliette Benjamin.

GRADE I — Lucille Desrosiers, Lorraine Campeau.

Saint-François-Xavier

Tableau d'honneur pour le mois de novembre

GRADE XI, classe A — Victor Abrahams, Lucienne Précourt, Agatha Sawatzky, Margaret Warkentin, Rita Lavallée.

GRADE X, classe A — Lucille Leclerc, Thérèse Régnier.

GRADE IX, classe A — Jean Houston, Marie-Ange Régnier, Lena Sawatzky, Thérèse Allard, Laurette Agacé.

GRADE VIII — Eveline Richard.

GRADE VII — Robert Perras.

GRADE V — Doris Hamelin, Janette Houston.

GRADE IV — Lucille Richard, Gérald Régnier.

GRADE III — Rose-Marie Caron, Jean Hassett.

GRADE II — George Sawatzky, Fernande Richard.

GRADE I — Patricia McCaughan, Raymonde McCaughan.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface
9 décembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres

De choix	$8.00—$8.25
Bons	$7.25—$7.75
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$7.25—$7.75
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Génisses—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$6.00—$7.00
Moyennes	$5.00—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Veaux engraissés—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$5.00—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.50—$3.75
Taureaux—	
Bons	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$3.50—$4.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.50—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.50—$10.00
Ordinaires et moyens	$4.50—$8.00
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$10.10
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	$1.50
C1—Déduction par tête	1.00
C2—Déduction par tête	1.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	1.50
D3—Déduction par tête	2.50
Léger—Déduction par tête	2.00
Pesant—Déd. par 100 lbs.	1.50
Très pésant—Déd. par 100 lb.	3.00
E—Valeur du marché	
Truies No 1— Déd. par 100 lbs	$3.50—$5.00
Truies No 2— Déd. par 100 lbs	$5.00
Agneaux—	
Bons du printemps	$8.50—$8.75
Ordinaires	$6.50—$7.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.00
Bons pesants	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1—	
F.O.B. Winnipeg	.30
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.32
Grade A, moyens, la douz.	.30
F.O.B. Winnipeg	.31
Grade C, la douz.	.16

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Sac de 98 livres	$2.50
Plus 35 sous de taxe par 98 livres	
Gruau (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.65
Alimentation (Prix du char)	
Son. La tonne	$25.00
Moulée. La tonne	$26.00

Cours de grain fourni par

JamesRichardson & Sons Ltd.
1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Décembre	2	3	4	5	6	7
BLE						
Nord No 1	73	73⅛	73⅛	73⅛	72⅝	73¼
Nord No 2	70⅞	71	70⅞	70⅝	70⅛	70¾
Nord No 3	69	68⅝	68⅛	67⅝	66⅝	67⅛
No 4	64½	64½	64⅛	64⅛	63⅝	64⅛
No 5	62	62⅛	61⅛	61⅛	60⅝	61¼
No 6	60	60⅛	60⅛	60⅛	59⅝	60⅜
Fourrage	56	56⅛	56⅛	56⅛	55⅝	56¼
Sur voie net	72	72⅛	72⅛	72⅛	71⅝	72¼
No 1 Durum	66	66⅛	65⅛	65⅛	64⅝	65¼
No 2 Durum	66	66⅛	65½	65⅛	64⅝	65¼
No 3 Durum	65	65⅛	64⅛	64⅛	63⅝	64¼
Inf. Nord 1	71	71⅛	71⅛	71⅛	70⅝	71¼
Inf. Nord 2	67⅞	68	67⅞	57⅝	67⅛	67⅝
Inf. Nord 3	66	65⅝	65⅛	64⅝	63⅝	64¼
Charbonneux 1	68¼	68⅝	68⅝	68⅝	68⅛	68⅝
Charbonneux 2	65½	66⅝	66⅝	66⅛	65⅝	66¼
Charbonneux 3	64⅝	64⅝	63⅝	63⅛	62⅛	62⅞
Rej. Nord 1	65¾	65⅞	66⅛	66⅛	65⅝	66¼
Rej. Nord 2	64¾	64⅞	63⅞	63⅝	63⅛	63⅝
Rej. Nord 3	62¾	62⅝	61⅛	60⅝	59⅝	60¼
Printemps 1	66¼	66⅝	66⅝	66⅝	65⅞	66½
Printemps 2	63¾	63⅞	63⅞	63⅞	63⅝	64
Printemps 3	61¼	61⅜	61⅜	61⅜	60⅝	61½
AVOINE						
C.W. No 2	25⅝	35¾	34½	33¼	32⅛	32⅝
C.W. No 3	32⅞	33¼	32	31	29⅝	30
Fourrage No 1	31⅝	32	31	30	28⅝	29¼
Fourrage No 2	29⅝	30	29	28	26⅝	27¼
Fourrage No 3	27⅝	28	27½	26½	25⅝	26¼
Sur voie net	33	32⅞	32⅞	32⅝	31½	32⅛
ORGE						
C.W. 6 rangs	41⅛	41¼	41¼	41¼	40¼	41⅝
Fourrage No 1	39⅝	39¼	39½	39⅛	38⅛	40⅝
Fourrage No 2	38⅝	34½	38⅝	38⅝	38	40⅛
Fourrage No 3	37⅞	38	38¼	38¼	37½	39⅝
Sur voie net	41⅞	42	42¼	42¼	41⅛	42⅝
LIN						
C.W. No 1	128½	131¼	130½	129⅝	127¾	129¾
C.W. No 2	124½	127¼	126½	125⅝	123¾	125¾
C.W. No 3	113½	116¼	115½	114⅝	112¾	114¾
C.W. No 4	102½	105¼	101½	103⅝	101¾	103¾
Sur voie net	127½	130¼	129½	128⅝	126¾	128¾
SEIGLE						
C.W. No 2	46¼	46	46⅛	45⅞	45⅝	46⅞
C.W. No 3	42¼	42	42⅛	41⅞	41⅝	42⅞
C.W. 2 rej.	39¼	39	39⅛	38⅞	38⅝	39⅞
C.W. No 4	41¼	41	41⅛	40⅞	40⅝	41⅞
Ergot rej X	36¼	36	36⅛	35⅞	35⅝	36⅞
Sur voie net	45¼	45	45⅛	44⅞	44⅝	45⅞

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Décembre	73	73⅛	73⅛	73⅛	72⅝	73¼
Mai	77¼	77⅛	77¼	77⅛	76⅝	77⅛
Juillet	78⅞	78¾	78⅝	78⅞	78⅝	78⅞
AVOINE						
Décembre	33⅛	33½	33½	33	32⅛	32⅝
Mai	32⅝	32⅝	32⅝	32½	31⅝	32¼
Juillet	31⅝	31¼	31¼	31⅝	30⅛	30⅝
ORGE						
Décembre	42⅞	43	43¼	43⅛	42¼	43⅝
Mai	43⅛	43⅝	43⅝	43⅞	43⅛	44⅛
Juillet	41⅞	41⅝	42¼	42¼	41⅛	42⅛
LIN						
Décembre	128⅛	131¼	130⅛	129⅝	127⅝	129⅝
Mai	133¾	135⅝	135	134½	132¼	134⅛
Juillet	134¾	136½	136½	136	134½	134¾
SEIGLE						
Décembre	46¼	46	46⅛	45⅞	45⅝	46⅞
Mai	49½	49½	49⅛	49¼	48½	49¼
Juillet	......	......	50⅝	50½	49⅝	49⅝

Collège de Saint-Boniface 11 décembre 1940



AU COLLÈGE

Directeur: Clément Lavoie
Chroniqueurs: Jacques Bruyère
Télesphore Robert

XIVe ANNEE NUMERO 6

L'Immaculée Conception

1636! Nouvelle-France. Dans sa mission lointaine un pauvre missionnaire écrit. Il est seul. Non, la forêt qui s'avance tout près, le froid qui ne désarme pas, la flamme pâlotte qui fait danser l'ombre de sa plume, voilà qui l'accompagne, il n'est pas seul.

C'était le huit décembre, disent les "Relations", et le Père écrivait. La chandelle capricieuse, un instant se ravive et le pâle reflet qui court sur le papier révèle l'écriture du missionnaire. "Il semble, disaient ces lignes indécises, que Notre-Seigneur veuille authoriser la pureté de l'Immaculée Conception de sa saincte Mère, par les grands secours qu'il donne à ceux qui honorent cette première grandeur de la Vierge".

Combien durs, alors, la faim, le froid, la solitude de ce pays nouveau et l'indifférence de ses sauvages habitants! Mais, *le Seigneur réserve de grands secours à ceux qui honorent cette première grandeur de la Vierge*" et l'on savait alors, par des prières, des consécrations et des voeux, honorer l'Immaculée Conception. Parfois encore, la faim rongeait, le froid resserrait son emprise, la solitude grugeait les réserves de patience et de courage, et l'indifférence, la terrible indifférence, paralysait l'effort du missionnaire. L'appel! Le message de détresse! Une prière à l'Immaculée Conception! Aussitôt, le calme et la résignation renaissent, l'apôtre nautonnier se ressaisit et replonge résolument ses rames dans les eaux difficiles de l'abnégation et du sacrifice. Ainsi l'évangélisation et le colon qui fondaient une race, trouvaient en l'Immaculée Conception un remède à leurs maux et une source féconde de bénédictions. Sous son égide, le Canada était né.

Trois cents ans ont passé. Le vieux missionnaire dort quelque part sous la lande et le tapis de feuilles qui frissonnent; la forêt a reculé et sa sourde complainte a fait place au grondement d'une usine; hier, solitude; aujourd'hui, foule. Métamorphose? Peut-être. Mais, la faim, le froid, la souffrance, les peines, l'adversité? Ils y sont encore.

✦ ✦ ✦

Et le pâle reflet révèle l'écriture du missionnaire: "Il semble que Notre-Seigneur veuille authoriser la pureté de l'Immaculée Conception de sa saincte Mère, par les grands secours qu'il donne à ceux qui honorent cette première grandeur de la Vierge".

Que les hommes s'en souviennent, et le monde se libérera des spasmes et des soubresauts de l'agonie, et vivra.

Clément LAVOIE,
Philosophie II.

La Congrégation de la Sainte Vierge

On a toujours reconnu que la dévotion à la Sainte Vierge était, pour les jeunes, le meilleur gage de persévérance spirituelle. Saint Philippe de Néri, au seizième siècle, proclamait que l'unique moyen pour tout jeune homme de progresser dans la vertu était, avec la Communion fréquente, la dévotion à la Madone.

Au Moyen-Age, caractérisé par un si bel amour de Marie, abonde en témoignages éloquents de cette vérité. Dans le type même du chevalier, consacré au service de Ma[illegible] nous retrouvons le jeune homme moderne idéal, pur, franc, loyal, courtois, "sans peur et sans reproche". Voilà ce que donne Marie à ceux qui se vouent à elle.

Si cette nécessité existe pour tout jeune homme, que dire de l'étudiant catholique, à qui incombe la tâche de se préparer à fournir l'exemple d'un catholicisme fort et conquérant? S'il veut que se réalisent les rêves qu'il forme aujourd'hui pour l'avenir, s'il veut la force de le vouloir toujours, rien de plus efficace que le recours à la Sainte Vierge.

C'est en reconnaissant ce principe que, en 1563, au Collège Romain, où se recrutait une bonne partie de l'élite dirigeante de l'Eglise, on fondait les congrégations mariales pour les étudiants.

L'idée se répandit rapidement. La première Congrégation canadienne pour les élèves fut fondée au Collège des Jésuites à Québec en 1664. Elle resta peu nombreuse jusqu'au début du 19e siècle, alors que l'enseignement supérieur prit un grand essor par l'érection de nombreux collèges et séminaires. Elles sont aujourd'hui plus florissantes que jamais et promettent beaucoup pour la formation de notre génération.

Au Manitoba, le mouvement suivit les pionniers. C'est vers le milieu du dernier siècle que la Congrégation mariale de notre Collège obtenait de Rome son affiliation.

Depuis lors, la plus grande partie des Collégiens ont bénéficié des avantages spirituels si précieux qui y sont attachés. Chaque semaine encore, une cinquantaine de congréganistes, grands et petits, se réunissent pour se former, sous la protection de la sainte Vierge, à une vie spirituelle solide.

Tous les ans, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, de nouveaux membres s'engagent solennellement, au pied de l'autel de la Madone, à demeurer les fidèles chevaliers de la mère et servante du Maître.

C'est une belle fête liturgique, mais une plus belle encore pour les heureux que la bonne Mère favorise de sa protection en les admettant au nombre de ses serviteurs.

Gérard JOLICOEUR,
Rhétorique.

UN PROCES

Un procès au Collège! Qui aurait cru que dans cette enceinte pacifique un crime eut pu se commettre! Hélas, ce n'est que trop vrai, ou du moins on l'a dit. Et les plaignants, gens chicaniers, (faut-il dire tout de suite que ce sont les Pères Nadeau et Harris?) ont porté l'affaire devant les tribunaux.

Aussitôt, grand branle-bas, parmi la gent de robe collégiale! Sans trop de peine on déniche deux Salomons: Clément Lavoie et Alphéric Saint-Laurent, qui diviseront l'huître du procès, sous la présidence d'Alfred Monnin, légiste bien connu au Collège. Comme avocats, deux Démosthènes, (pour la Couronne) et deux Cicérons, pour la défense; enfin, un greffier, un huissier, et une boîte pour les témoins, en l'occurrence, le pupitre du surveillant d'étude.

L'huissier, solennellement, avec l'air endormi d'un tome poussiéreux du Droit Romain, ouvre la séance: "Oyez, oyez, oyez". Le greffier donne lecture des pièces, et dans le fouillis des "Attendu que", je parviens à démêler ceci: les RR. PP. B. Nadeau et W. Harris, S.J., sont les plaignants; les accusés, MM. Bruyère et Lafond, officiers des quilles. Le crime: la défaite cinglante, et quasi-sanglante par les sus-dits défendeurs des sus-dits Pères lors d'un grand tournoi de quilles. Le prétexte: un banc bien innocent, qu'on accusait d'avoir voulu nuire aux joueurs, et les cris enthousiastes des spectateurs.

Témoins sur témoins montèrent, s'efforcèrent d'éclairer la justice, disparurent, laissant les juges perplexes devant de telles contradictions. Selon les préférences, les tendances de chaque individu, il y avait trente, quinze, dix ou bien cinq, six spectateurs lors du tournoi. Le plaignant B. Nadeau, membre honorable de la Compagnie de Jésus, trépignait, roulait des yeux menaçants, mais les juges, gravement, faisaient le total de ces dépositions, en établissaient la moyenne, puis satisfaits, doucereusement se recroquevillaient dans leurs toges fripées.

Les fins normands, les "pattes graissées", toutes les espèces de témoins imaginables figurèrent à ce procès. Un exemple. L'avocat: "Vous dites avoir entendu les cris des assistants? Où étiez-vous alors?" Et le témoin d'un air candide: "J'étais dehors". Une tête de juge émergea de la toge somnolente pour fixer les accusateurs: un peu d'argent? mais se rappelant le voeu de pauvreté émis par les plaignants, elle sombra dans le flot noir de la toge placide.

Enfin les plaidoiries. Chez l'avocat de la Couronne, beaucoup de calme, de pondération; de subtils appels à la justice, à la sagesse des juges. L'avocat de la défense, tribun plein de feu, tonna, secoua comme un oriflamme vengeur les larges manches de sa toge; lui, le héros de la tribune, il se posa en défenseur de la Récréation, si longtemps raillée par une aristocratie forte de sa supériorité aux quilles; enfin, deux jeunes champions de la plèbe collégienne avaient ramassé le gant, et d'une main de maître, effaçaient les sarcasmes accumulés sur notre dos.

Son éloquence ne sut toucher assez profondément les juges; cependant ceux-ci, renards matois sous l'hermine, rendirent ainsi leur verdict: un nouveau tournoi serait joué, où les règles du jeu seraient en tout point observées. Advenant la défaite des vénérables plaignants, ceux-ci devraient payer les frais de procédure, et seraient condamnés à jouer, [illegible] la [illegible], une partie par jour, une semaine durant.

"Tenez, la cour vous donne à
chacun une écaille
Sans dépens; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille".

Cinquième colonne

La "bicyclette" roule vers Ste-Agathe et les beaux rêves de plusieurs émigrent au pays de la déception. Nos félicitations à l'heureuse gagnante, Mlle Albertine Péloquin.

✦ ✦ ✦

En bicyclant, mercredi, Péloquin est tout épanoui, Asselin est malade, Delaquis a le nez fripé et se console en grignotant un "Coffe-Crisp". Robert l'imite, Sylvio est déçu (et ces tournées anticipées sur le "grande route" de Saint-Léon), Jolicoeur est vexé, "Smiley" a remis à l'année prochaine la mise au rancart de sa vieille bicyclette, et Sabourin, en soupirant, marche encore.

✦ ✦ ✦

Entendu dans les coulisses:

"Resolve that the cinema does more harm than good". Le débat a été chaud. Les gens de l'affirmative reprennent leur souffle.

Goebel: "Je serais allé au "Paris" ce soir, mais le débat ne pouvait être remis".

Préfontaine: "Tu es chanceux tout de même! Un autre soir fera l'affaire. Mais, si, au prochain congé, je pouvais trouver une bonne excuse!...

✦ ✦ ✦

Cinquième Catilinaire:

Quo fuisti illa nocte Catil... Turennus? Post concertum et debatum, toti compagnii tui remarquaverunt absentiam tuam. Quem regardabas tu cum tale affectione, in spectatoribus? Cum quale compagna luncheum habuisti? Dic! Ubi fuisti, tu et illa? In cinema, vel in Pali Nipo Shopo, vel in Pari Baro Lunchearum? Responde!!!

✦ ✦ ✦

Bourbonnais ne se contente pas de frapper les balles par-dessus la clôture pour le club de balle-au-camp de Saint-Paul, il place la délicate balle de celluloïd par-dessus le filet et gagne le championnat du ping-pong. C'est la journée des félicitations. Félicitons!

✦ ✦ ✦

Cet homme, l'inconnu:

L'"Enigme", De Pape pour les non-familiers, passe de la "stricte" surveillance des Pères, sous l'étroite observation des médecins. Sa longueur s'est traduite en langueur, et de point d'interrogation qu'il était pour ses confrères, il l'est devenu également pour le médecin. Maintenant??

✦ ✦ ✦

Nouveau remède, d'invention récente, pour la grippe: un congé de sortie... et l'infirmerie se vide.

✦ ✦ ✦

Tessier (Lequel? Les trois): "J'ai hâte aux vacances".

S. PION.

Un quart d'heure avec... Joseph Girard

Dans la récréation immense (on trouve la récréation si grande quand on est le plus petit nouveau) Joseph déambule avec un maintien d'aspirant philosophe; la figure ronde, le front luisant, les cheveux en cornes de boucs sur les tempes, les joues vermeilles comme un flanc de pomme "Macintosh" dans une vitrine, la bouche un peu dédaigneuse, le nez légèrement retroussé, les yeux petits, entourés de cils à faire rêver tout Hollywood, des yeux écarquillés et surpris, comme s'ils regardaient le monde pour la première fois.

Trois petits, nez-à-nez, complotent près de l'allée où Ti-Jos se promène, solitaire et pensif. Des petits rires significatifs, des regards malicieux et furtifs révèlent un plan d'attaque ourdi contre le promeneur misanthrope! Soudain l'un d'eux attrape un triangle pour jeu de billard et (au grand scandale de Doda) s'en va l'enfoncer sur le cou de Joseph. Ses deux complices lui passent les bras à travers de sorte que, malgré les efforts du captif et l'ouragan d'invectives du président Doda, tiJos reste emprisonné dans son carcan. Les malfaiteurs promènent leur captif au grand amusement des autres petits. Lui, en a pris son parti, il sourit, et ses yeux minuscules s'effacent. Enfin, le voilà délivré!

Il se dirige vers moi.

—Tu en as arraché, hein?

—Pas trrrop...

—D'où viens-tu?

—D'Elie (Il prononce Hilaille, en s'ouvrant la bouche toute grande).

—Dans quelle classe, es-tu?

—Pourquoi veux-tu savoir ça?

—Ben... pour savoir.

—Dans les Eléments latins "B".

—Aimes-tu ça?

—C'est pas trop pire.

—Qu'est-ce que tu vas faire quand ton cours sera fini?

—La même chose que toi.

—???

—As-tu des soeurs?

—Oui, trois.

—Ah... des frères aussi?

—Sept. En tout, nous sommes onze enfants.

Il me crie la fin de sa phrase en s'en allant, car il vient d'apercevoir une table de billard libre. Je l'entends rire et je songe.

Comme on est heureux quand on est petit, quand on a le coeur si joyeux, quand on ne pense à rien, — puisque penser, c'est souffrir! Quand on peut pleurer si facilement... et se consoler plus facilement encore.

Télesphore ROBERT,
Philosophie I.

Vent de décembre

C'est le grand vent d'hiver qui hurle à ma fenêtre,
Et crie, et se lamente, et sans cesse enchevêtre
En son ululement le craquement des bois
Qu'il déchire et tourmente en la nuit déchainée
Tandis que le feu ronfle dans la cheminée
Et semble converser avec l'immense voix.

La grande flamme d'or qui dévore la bûche
D'où, comme des essaims d'abeilles d'une ruche
Pleuvent en gerbes les étincelles d'argent,
Enfle son battement quand la bise sifflante
Pleure dans le jardin où s'abat la tourmente,
Et palpite comme un drapeau hissé au vent.

Le vent trouve un chemin par les planches disjointes;
Il perce les cloisons de ses sourdes complaintes
Et me fait grelotter près du feu qui s'endort.
Il se coule sous les portes mal ajustées,
M'apporte la froideur des landes enneigées
Où voyage en hurlant le grand souffle du Nord.

Je vais à la fenêtre ou, comme une marée
S'élève de l'autan la voix désespérée
Et contemple les champs sous la neige endormis.
Mais je n'aperçois plus qu'une branche oscillante,
Et le grand tapis blanc terni par la brunante
Où ma lumière allume un collier de rubis.

Florent VERREAULT,
Belles-Lettres.

LA VIE AU COLLEGE

Compositions hebdomadaires

Novembre — Premiers et seconds

Philosophie II

Apologétique: R. Fontaine, H. Delaquis.
Zoologie: H. Delaquis, R. Fontaine.
Théodicée: H. Delaquis, A. Saint-Laurent.
Chimie: R. Fontaine, H. Delaquis.

Philosophie I

Apologétique: J. Bruyère, J. Comeault, A. De Pape.
Zoologie: A. Milanese, M. Bernier.
Théodicée: J. Comeault, T. Robert.
Chimie: J. Comeault, A. Milanese.

Rhétorique

Histoire du Canada: S. Labossière, F. Rainville.
Histoire contemporaine: P. Raymond, L. Trottier.
Thème grecs: E. Pelletier, S. Labossière.
Histoire de l'Eglise: L. Trottier, E. Pelletier.

Belles-Lettres

Mathématiques: P. Gautron, F. Verreault.
Histoire littéraire: F. Verreault, C. Lacerte.
Thème grec: F. Verreault, M. Arpin.
Version latine: F. Verreault, L. Brodeur.
Histoire ecclésiastique: G. Pelletier, C. Lacerte.

Versification

Histoire: D. Therrien, R. Turenne.
Auteurs latins: R. Gautron, L. Fréchette et R. Pérez.
Anglais: A. Goebel, M. Rocan.
Préceptes français: Piché, R. Gautron.

Méthode

Grammaire anglaise: J. Roy, M. Hamonic et L. Turenne.
Grec: J.-P. Aubry, L. Turenne.
Préceptes français: M. Hamonic, L. Turenne.
Préceptes latins: M. Bibeau, M. Hamonic.

Syntaxe

Orthographe: R. De Roo, M. Tessier.
Préceptes français: R. De Roo, Paillé.
Instruction religieuse: A. Lagacé, R. De Roo.
Version latine: R. De Roo, M. Tessier.

Eléments latins "A"

Préceptes anglais: E. Poirier, A. Chappellaz.
Orthographe et analyse: N. Préfontaine, Y. Joubert.
Version latine: M. Gauthier, G. Decosse.
Préceptes et leçons: E. Poirier, L. Bouvier.

Eléments latins "B"

Préceptes anglais: J. Girard et H. Kirouac, H. Perron.
Dictée française et anglaise: L. Morin, H. Perron.
Version latine: L. Morin, G. Plamondon.
Préceptes français: B. Huot, L. Morin.

Commerce "Senior"

Sténographie: A. Labossière, A. Jacques.
Dactylographie: J. Carles, A. Labossière.
Grammaire anglaise: A. Lafrenière, A. Labossière.
Catéchisme: A. Lafrenière, A. Jacques.

Commerce "Junior"

Sténographie: P. Claude, C. Dauphinais.
Dactylographie: C. Dauphinais, E. L'Heureux et A. Saurette.
Anglais: P. Claude, A. Saurette.
Catéchisme: P. Claude, A. Saurette.

Un missionnaire monte dans un tram et se trouve assis entre deux polissons qui parlent haut et gras exprès. Il veut quitter son siège. "Restez donc, mon Père, dit l'un des vauriens avec un gros rire. Vous êtes comme Notre-Seigneur entre deux copains!"

Le missionnaire—Oui, mais je suis plus mal pris que lui!

— Comment ça? demande l'autre surpris.

Le missionnaire—C'est que je serais embarrassé de trouver le bon!

La Musique au Canada français

Causerie de Marius Benoist, radiodiffusée au poste CKY le 4 décembre

La musique au Canada français fut toujours à peu près ce qu'elle devait être. Pas plus, bien sûr. Pas beaucoup moins quand même.

Ce qu'il fallut d'abord en abattre, de forêts, arracher de souches, entasser de cailloux avant de pouvoir s'arrêter à la contemplation des mystères de la basse fondamentale!

Car nous n'étions que quelques douzaines de colons en train de défricher quelques arpents de terre autour de Québec quand mourut Champlain. Nous étions peut-être trois cents quand vint Maisonneuve avec ses quarante colons, et vingt ans plus tard, nous étions bien trois mille, occupant les deux rives du Saint-Laurent de Montréal jusqu'en bas de Québec; mais ce n'était pas encore là une population dont on puisse attendre un grand développement musical. Et le siècle, le grand siècle, celui de Louis XIV, finirait que nous ne serions pas encore dix mille Canadiens!

En France c'était alors Couperin, Lulli. Ici? Tout simplement quelques chansons apportées de France. Vous vous souvenez comme il est dit dans "Maria Chapdelaine": "Nous avons apporté de France nos prières et nos chansons..."

Les chansons, nos pères les chantaient au rythme des grandes haches, au rythme des avirons. Ils les chantaient à la veillée, près du feu, au camp. Peut-être même à la bataille. Ils chantaient même certaines de leurs prières. Mais oui! La messe, peut-être sur les airs de Dumont, ou sur des mélodies plus anciennes, les "Te Deum" lors des victoires du grand roi sont prières et chant à la fois. Mais bien souvent l'iroquois embusqué au coin du bois faisait taire jusqu'à la berceuse au fond de la chambre.

Pourtant il est mentionné qu'il y eut des luths et des violons dans la colonie au temps de la fondation de Montréal. En 1661, Mgr Laval importait un orgue pour sa cathédrale; Louis Joliet, le futur découvreur, en fut le premier organiste.

Le XVIIIe siècle dont on connait surtout les futilités, et sans grand souci d'exactitude encore, le XVIIIe siècle nous vit croitre au point que lors de la cession, le Canada, la Louisiane, l'Acadie comptaient ensemble une population de soixante-dix mille âmes; cela ferait une petite ville de nos jours, mais occupait assez mal un demi-continent. La capitale, Québec, comptait huit mille âmes—un bourg, quoi—Montréal, quatre mille—un village.

Il va sans dire que nous n'avions eu jusqu'alors ni Bach, ni Haydn. On entendit peut-être du Rameau à l'occasion. Les orgues importées de France par Mgr Laval en 1661 étaient tellement compliquées, dit-on, qu'on les avait montées à grand peine; on avait consacré plusieurs mois à débrouiller ce pêle-mêle. Mais les artisans qui s'étaient employés à cette tâche n'eurent rien de plus pressé, sitôt qu'ils eurent fini, que de fabriquer eux-mêmes des orgues. L'organe créant la fonction, il est probable qu'il y eut alors quelques organistes pour toucher de ces orgues.

Je ne sais, mais je crains fort qu'ils aient joué bien peu les toccates et les fugues du grand Bach. D'ailleurs on ne les jouait pas en France non plus, ni en Angleterre. En Allemagne même, on faillit les oublier.

Nous n'avions pas de Haydn, c'est vrai, mais la maison de certains gouverneurs, intendants, grands seigneurs, comportait musiciens et chanteurs. Leurs maîtres les prêtaient à l'église aux jours de fêtes carillonnées.

Il y eut tout de même une certaine vie musicale en Nouvelle-France sous l'ancien régime.

Et puis vint la cession. Nous étions conquis puisque la France était vaincue. Nous aurions dû disparaître, changer au moins. Il nous plut de n'en rien faire. Evidemment il nous fallut payer ce caprice quelque peu. On nous fit une condition d'ilotes à peu près jusqu'à ce que, à force de réclamations, de requêtes, de récriminations — appuyées même par quelques coups de feu—nous devenions citoyens aux droits théoriquement égaux. Ce fut l'affaire d'un siècle à peu près. On devine aisément que ce siècle ne fut pas très favorable à un grand développement musical. D'abord, aucun rapport avec la France ne nous était permis; la France, c'était l'ennemie de nos conquérants. La paix venue, nos rapports étaient étroitement surveillés, réduits au strict minimum. Nous connaissions peu Mozart et Beethoven, mais c'est parce que nous n'avions pas du tout connu Grétry, Méhul ni Boieldieu. Plus tard, si nous ne connaissions guère Mendelssohn, Brahms, Schubert, Schumann, c'est que nous n'avions pas eu l'occasion de connaître d'abord Hérold, Rossini, Berlioz — pas même Adam — nous nous sommes bien rattrapés avec son "Minuit, Chrétiens". Wagner avait déjà conquis l'univers musical quand nous parvint Gounod.

A l'église pourtant, la musique avait fait certains progrès. Les efforts de Nicou-Choron et de Niedermeyer en France eurent leur contre-partie chez nous. Dès avant 1860, un prêtre composait une messe à grands choeurs, grandes orgues, grand orchestre, qui fut exécutée en Notre-Dame à Montréal, plusieurs fois reprise et même publiée. On songeait déjà aux grandes formes.

C'est vers ce temps-là que quelques carrières musicales sérieuses allaient commencer. Mentionnons surtout celle, ébouriffée mais si fructueuse, de Calixa Lavallée et celle de beaucoup plus raisonnable, mais guère moins efficace, de Guillaume Couture. Voici deux musiciens dont nous pouvons à bon droit être fiers; deux musiciens tels que dans l'état de développement où nous étions, nous ne pouvions espérer mieux. Pouvions-nous même espérer autant?

Calixa Lavallée, c'est "O Canada". N'aurait-il rien fait d'autre que son nom nous serait cher. Il nous a laissé là un chant national qui mérite de rester, si tant est que nous méritions qu'il nous reste. Son père, d'abord forgeron, puis facteur d'orgue (compagnon du premier Casavant) ensuite maître-luthier, un peu professeur de musique, directeur d'un orchestre de village, chef de fanfare à Saint-Hyacinthe, fut son premier professeur. A sept ans, il jouait les cymbales dans la fanfare de papa; à douze ans, de l'orgue à l'église de la paroisse; à treize, élève de Paul Letondal, le musicien aveugle de Montréal; à quinze ans, il s'enfuit aux Etats-Unis, vraisemblablement avec une troupe de minstrels noirs, il aurait joué du cornet dans cette troupe.

A dix-huit ans, il est à la Nouvelle-Orléans, il s'inscrit à un grand concours de musique; il remporte le premier prix après s'être fait valoir sur le violon, l'orgue, le piano et le cornet. Un violoniste espagnol de grand renom alors, Olivera, l'engage comme accompagnateur. Ils font ensemble une tournée en Amérique du Sud, aux Antilles et au Sud des Etats-Unis. A dix-neuf ans il est dans l'armée du Nord—la guerre de Sécession bat son plein. Premier cornet d'une musique militaire d'un régiment de Rhode-Island, il est leur grand fournisseur de marches. Il goûte du naufrage, voit le feu, est même blessé. Puis, âgé de vingt ans, il revient au Canada. A Montréal, professeur, concertiste, même musicien d'orchestre au théâtre. Puis, autre fugue vers la Nouvelle-Orléans. Durant son séjour là-bas, il dut parfois se barbouiller la figure de noir pour jouer encore du cornet dans une troupe de minstrels. Il séjourne à San-Diego, Californie—en 1865, n'oubliez pas—il enseigne de nouveau à la Nouvelle-Orléans, il y compose un opéra—fut-il joué? nous ne savons—âgé de vingt-cinq ans, il se marie, à Lowell en Nouvelle-Angleterre, à 28, il est surintendant et directeur musical au "Grand Opera House" de New-York, il allait y donner un opéra-bouffe de sa composition quand le propriétaire est assassiné, le théâtre fermé; Lavallée est sans emploi. Il revient à Montréal, des protecteurs l'envoient à Paris, étudier, il a trente-deux ans. Il travaille avec ardeur, il écrit, entre autres choses une symphonie, elle est joué là-bas; on n'en a pas retrouvé le manuscrit.

Il revient à Montréal — concerts, leçons—il est maître de chapelle à Saint-Jacques, il monte "Jeanne d'Arc" de Gounod, la "Dame Blanche" de Boieldieu, une cantate de sa composition pour la réception d'un nouveau gouverneur général. Ce dernier événement fut désastreux pour Lavallée. Le gouvernement oublia de payer les frais du concert, Lavallée les paya lui-même, mais dut s'endetter; ses créanciers ne lui laissant aucun répit, il dut s'expatrier. Pas avant d'avoir écrit "O Canada" cependant. Aux Etats-Unis, accompagnateur de grands artistes en tournée, maître de chapelle à la cathédrale de Boston, professeur à une grande école de musique, il fait représenter son opéra "La Veuve" à l'Opéra de la Nouvelle-Orléans; il en compose un autre, "Salomon", il devient président de l'Association Nationale des Professeurs de Musique des Etats-Unis; ceux-ci l'envoient les représenter à un grand congrès à Londres en Angleterre. Là, grand succès, le lord-maire le fête. Il revient, organise des concerts où il ne joue que de la musique composée par des Américains, écrit un concerto de violoncelle, le fait exécuter, meurt enfin — à quatre-vingt-dix ans, vous croiriez? — non, pas même cinquante, à peine quarante-neuf, en 1891. Le malheur c'est que nous ne l'ayons pas eu plus à nous. Nous serions bien mal venus de l'en blâmer, pourtant.

Guillaume Couture, né dix ans plus tard, mourut vingt-cinq ans après son ami Lavallée. Ici pas la moindre aventure. Tout jeune, il est à Paris, au Conservatoire, il devient maître de chapelle à Sainte-Clotilde où César Franck occupait le grand orgue. Il revient à Montréal âgé de vingt-neuf ans, en 1878. Maître de chapelle à la cathédrale, il y formait un choeur qui pouvait, dit-on, chanter une nouvelle messe tous les dimanches pendant deux ans et donner des auditions d'oratorio de temps à autre. Il dirige la Société Philharmonique pendant vingt ans. Six ou sept concerts par année. Entre autres, la "Neuvième" de Beethoven, "La Damnation de Faust" de Berlioz, "Le Messie", Samson et Dalila", "Tannhauser", "Elie", "Les Saisons", nombre d'autres. Il dirige pendant quelques saisons un orchestre symphonique, une société d'opéra, il est professeur dans nombre d'institutions, et pour agrémenter ses loisirs — comment trouvait-il des loisirs? —il composait. Une de ses oeuvres reste, "Jean le Précurseur", oratorio de grande dimension et de grande tenue, sinon de grande inspiration. On l'a chanté plusieurs fois à Montréal, toutes les fois, je crois, avec Léon Rothier dans le rôle principal. Voilà une oeuvre qui mériterait bien d'être chantée souvent partout où il y a des Canadiens français. Il faut avouer cependant qu'elle dépasse de beaucoup les moyens dont disposent la plupart de nos groupes.

Voici deux carrières qui donnent une assez bonne idée de la musique au Canada français depuis le milieu du XIXe siècle. Il en est d'autres, antérieures, qui les préparaient, postérieures, qu'elles avaient préparées. En toutes comme en celles-ci, il est possible de reconnaitre une tendance particulière vers la musique lyrique, si bien qu'on en fera parfois même au jubé à défaut de théâtre. C'est que nous sommes irrémédiablement de ce type d'humanité qui inventa l'opéra-comique—le Français né malin—chez qui fleurit le grand opéra et qui, lorsque vint la bourrasque wagnérienne, ne se laissa pas désemparer, mais sut opposer à ce qui semblait inégalable une oeuvre — une au moins — "Pelléas", du plus français des musiciens, Debussy. Cela ne manque pas de signification que la dernière date importante de l'histoire de la musique au Canada français soit justement une représentation à Montréal en juin dernier de "Pelléas et Mélisande" sous la direction de Wilfrid Pelletier avec le ténor Jobin dans le rôle de Pelléas.

Tant la musique française est bien nôtre, comme d'ailleurs la nôtre ne saurait être que française en ce Canada où tout en étant les plus anciens Canadiens, nous restons bien français.

OTTAWA — Le T. R. P. Marcel-M. Desmarais, O.P., a été nommé par le conseil provincial des Dominicains, directeur de la **Revue Dominicaine**. Ancien élève du collège Sainte-Marie, le Père Desmarais est Prieur au monastère des Frères Prêcheurs à Ottawa.

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

As-tu connu le père Wermann, Monsieur Désiré, comme on l'appelait chez nous? C'était un grand diable d'homme qui mesurait pas loin de six pieds, sec et nerveux, qui se tenait droit comme un piquet malgré ses soixante-dix ans. Tu dois t'en souvenir, il est mort il y a à peine une dizaine d'années. C'était un Alsacien qui était venu des vieux pays avec ses parents après la guerre de 1870; ils s'étaient installés sur une ferme et il y avait un de ses frères plus âgé qui faisait l'école; je pense même qu'il est entré en religion.

J'ai pensé à Monsieur Désiré, l'autre jour, quand j'ai lu dans les journaux que les Allemands avaient chassé les gens de son pays. Il n'était pas bavard à l'ordinaire, le père Désiré, mais une fois, — on était bien petits alors, —il nous avait raconté son histoire qu'il tenait sans doute de son père et de sa mère, car il était bien jeune alors, mais il avait dû connaitre les Prussiens, de la façon dont il en parlait. En tous cas il nous faisait frémir quand il racontait qu'un jour, dans sa ferme en Alsace, un groupe de six gendarmes, avec casque à pointe, tous armés, étaient venus présenter à son père une formule de renonciation à la nationalité française. S'il refusait, il devait quitter l'Alsace.

Brave père Désiré! Sa voix tremblait encore de colère et de chagrin, malgré le temps passé. Nous, les enfants, on ne pensait qu'à une chose, c'est que si on avait été là, on se serait cachés pour tirer sur les Allemands. Plus tard, j'ai compris ce que cette famille avait dû souffrir quand il lui a fallu prendre la décision suprême: partir! Laisser tout là, vendre la ferme, la terre et les animaux à des ennemis qui ne payaient pas cher pour s'en emparer. Tout le travail qu'ils avaient fait, l'abandonner pour qu'un autre en profite, quitter les amis, leur coin de terre. Cela a beau être de la vieille histoire, ça nous remuait quand même. Et puis, de se dire qu'ils faisaient tous ces sacrifices pour ne pas devenir Prussiens! Quel courage! Heureusement ils étaient tombés sur du bon monde par ici et on les a bien aidés, à ce que disait le père Désiré.

Ils avaient été courageux, les Wermann, de s'en aller comme ça au loin; mais au moins, ils se disaient qu'ils avaient fait leur devoir. Ils étaient partis librement, mais aujourd'hui ce n'est plus cela. Les gens de cette région n'ont plus le choix, les Allemands les chassent de chez eux et prennent tous leurs biens. Essaye de t'imaginer ta situation à toi, si on venait te dire: "Vous avez trois jours pour partir et vous n'avez droit qu'à deux cents livres de bagages!" Qu'est-ce que tu ferais? Recommencer sa vie ailleurs, mais où? C'est pas partout qu'il y a des terres libres. Et puis, il faut de l'argent pour acheter une ferme et on ne leur en laisse pas prendre.

Moi, c'est bien simple, je me fais du mauvais sang rien que d'y penser. Et puis, les Allemands il font ça partout où ça fait leur affaire. Ils chassent les gens pour mettre les leurs à la place. Tant pis si celui qui doit partir crève de faim. Les gens vont pourtant finir par se révolter! Pour le moment, ils ne peuvent rien faire; mais dès qu'ils auront la plus petite chance de se venger, ils vont faire tout leur possible pour reprendre ce qui leur appartient.

Si on pouvait leur parler au moins, leur dire de ne pas désespérer, comme on crie à un homme qui est en train de se noyer pendant qu'on organise du secours. Pauvre père Désiré! le bon Dieu a eu pitié de lui; il n'aura pas revu cette misère. C'était un homme comme nous, il était resté bien attaché à son pays et il l'aimait encore, malgré la distance et malgré le temps. Il avait été si heureux quand l'Alsace avait été libérée en 1918. Je me rappelle qu'il avait fait chanter une grand'messe d'actions de grâces, et le curé avait fait un beau sermon sur l'Alsace-Lorraine redevenue française après quarante-quatre ans d'asservissement.

Nous, mon cher Prosper, on peut remercier le bon Dieu d'être libres et de ne pas connaître les brutes prussiennes; mais je pense en même temps qu'on devrait bien prier pour les pauvres gens qui ont tant de chagrin, et surtout s'arranger pour que la même chose ne nous arrive pas au Canada.

Bien à toi,

DAMASE.

En marge du concours

Voici enfin le résultat tant désiré! Je suis heureuse de venir vous en faire part, et d'adresser à TOUS mes petits concurrents mes sincères félicitations pour leur bonne volonté. Sachez bien, chers enfants, que lors même que vous n'êtes pas des lauréats — car tous ne peuvent l'être, c'est certain — on apprécie vos efforts, et s'il était possible, on vous donnerait à chacun un beau prix . . . Malheureusement, Mère-Grand n'a pas les moyens de le faire! Elle laisse cela à Dieu, qui saura vous récompenser largement.

J'avoue que certaines de vos rédactions m'ont laissée bien perplexe et que j'ai passé de longues heures à tout compter, calculer . . . Finalement je me suis guidée sur les quatre points suivants pour fixer mon choix, surtout pour les grades supérieurs dont les compositions étaient toutes bien méritantes.

1.—Matière, si elle répondait exactement au sujet proposé.
2.—Orthographe
3.—Style.
4.—Ecriture.

Quelques-uns ne verront pas leur nom figurer sur la liste, parce que leur grade n'était pas mentionné sur leur copie. Je regrette de n'avoir pu, faute de temps, dresser cette liste selon le mérite des élèves . . . Au prochain concours nous tâcherons de le faire.

Les lauréats recevront leurs prix sous peu, et leurs compositions seront publiées dans un prochain numéro.

Espérant que tous seront satisfaits du résultat, je vous envoie, chers enfants, mes meilleures amitiés.

MERE-GRAND.

Liste des concurrents

Grade I

Gisèle Régnier, Gilbert Cormier, Berthe Balcaen, Lucien Laurencelle, Laurent Simard, Antonin Nadeau, Marie Beaupré, Oscar Gagnon, Marie Simard, Guillaume Trémorin, Anne-Marie de Moissac, Marguerite Le Roy, Anita Marcoux, Marie-J. Jeanson, Emile Carrière, Claude Carrière, Cécile Roy, Henriette Saltel, Yvonne Saltel, Donat Vermette, Thérèse Gobeil, Léo Forest, Jean Vincent.

Grade II

Paul Régnier, Carmel Régnier, René Préfontaine, Theresa Cobbe, Angéline Toupin, Jeanne Middleton, Thérèse Beaulieu, Irénée Routhier, Solange Bernardin, Reine Roy, Rachel Schaubroeck, Paul Fournier, Léo Clément, Lucien Rocan, Gilberte Emond, Odile Beaupré, Jeanne Tétreault, Louisa Crétain, Gérard Rougeau, Roger Dupas, Eveline Gagnon, Cécile Gagnon, Thérèse Normandeau, Lucie Normandeau, Marie-Thérèse Rocan, Rose Simard, Denise Normandeau, Paul Boisjoli, Elisabeth Deschênes, Marguerite Grenier, Hector Fabas, Alfred Henrie, Alexandre Boisjoli, Ida Pelletier, Yvette Lord, Lina Balcaen, Claire Gagnon, Joseph Campeau, Georges Gosselin, Charles Landry, Laurent Olivier, Denis Olivier, Jean-Louis McDougall, Adélard Lamirand, Odile Dacquay, Lucien Lacroix, Roger Arbez, Charles Lacroix, Doreen Baron, Estelle Laliberté, Blanche Rosset, George Bonnefoy, Robert Philippot, Aubert Bazin, Roland Brisson, Henri Delaquis, Lorraine Gaborieau, Ghislain Vigier, Gertrude Lesage, Raymond Bazin, Irène Rey, Theresa Bourrier, Thérèse Dufault, Rita Soulodre, Irène Arnould, Noëlla Turenne, Berthe Bouchard, Carmelle Bouchard, Rosaire Roy, François Laroche, Lucien Carrière, Thérèse Demers, Marcel Brunette, Jeannine Fillion, Anita Fillion, Sylvio Vincent.

Grade III

Victor Préfontaine, Rose-Marie Caron, Dolorès Thibault, Georges Chénard, Rémi Gosselin, Denis Gagné, Luc Dandenault, Norbert Tétreault, Hector Lebleu, Raymond Ducharme, Charles-Henri Ducharme, Lionel Carrière, Antoine Fréchette, Gertrude Desharnais, Gisèle Mulaire, Irène Tessier, Jeanne Desharnais, Claire Joubert, Laurette Gélinas, Yolande Grégoire, Madeleine Robidoux, Alice Chouinard, Hélène Fontaine, Rita Routhier, Monique Labossière, Laurette Routhier, Thérèse Toupin, Irène Persons, Jean Payment, Anita Normandin, Jeannine Tellier, Berthe Monchamp, Joan De Gagné, Simone Pelland, Irène Trudeau, Edmond Jensen, Lionel Tremblay, Victor Delorme, Carmelle Parent, Paul Rémillard, Raymond Dansereau, Dominique Turenne, Marguerite Bouchard, Aldéa Boiteau, M.-Antoinette Fillion, Gaëtane Jubinville, Yvette Lemire, Jean-René Ayotte, Marie Larocque, Yolande Breton, M.-Thérèse Damphousse, Lionel Lavallée, Aline Damphousse, Jacques Gauthier, Thérèse Boiteau, Germaine Rey, Anita Lacroix, Lucille Arbez, Georges Dupasquier, Jeanne Rey, Germaine Leroux, Dora Perroud, Louise Bonnefoy, Anna Gauthier, Elisabeth Legras, Maurice Beaudry, Cécile Jacob, Guy Labossière, Stella Inglebeen, Dreda Lebel, Germaine Ferrand, Ida Allard Roland Neault, Lucienne Audette, M.-Reine Manaigre, Eugénie Désorcy, Denis Manaigre, Aline Boyer, Lorraine Brisson, Jeanne Lamoureux, Auguste Pantel, Régina Delaquis, Serge Bazin, Roland Dondo, Raymond Delaquis, Laurette Tinguely, Simonne Pelé, Janine Brick, Lorraine Mitchell, Lucien Delaquis, Pierre Ethier, Thérèse Pilloud, Marguerite Delaquis, Thérèse Martine, Alphonse Moreau, Marie Martine, Carmelle Lesage, Yvonne Gosseye, Cécile Espenell, Emérentienne Bourrier, Dollard Henrie, Lucille Normandeau, Jeannine Laurencelle, Roger Boily, Edouard Payment, Roland Pelletier, René Boilà, Hélène Lescarbeault, Jeannine Dupas, Rita Fournier, Annette Tétreault, Jeannette Hénault, Lucien Fillion, Jeannette Labelle, Lorraine Bruneau, Gisèle Baril, Léo Marion, Lucie Desrochers, Rita Desrochers, Irène Tardif, Lucien Tardif, Rita Brisson, Arthur Carrière, Léona Carrière, Denis Carrière, Marie Péreux, Marguerite Vincent, Noëlla Bouvier.

Motifs populaires

856



Pour le bébé

Ce gilet crocheté, facile à faire donnera à votre bébé le confort dont il a besoin. Un cadeau idéal pour le jeune maman.

No 856 contient tous les renseignements désirés.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Le Coin des Jeunes

Merci spécial aux Institutrices

Les nombreuses compositions qui me sont parvenues prouvent combien vous avez apprécié ce concours dont le but est de faire aimer davantage notre langue française.

J'ai été très touchée de constater que plusieurs institutrices de nos écoles rurales, quelquefois seules pour enseigner huit ou neuf grades, ont réussi à faire concourir bon nombre de leurs élèves. Je les félicite bien sincèrement, et à toutes celles qui ont si cordialement répondu à ma demande, je dis mon plus sincère et chaleureux merci!

MERE-GRAND.

LAURÉATS

GRADE XII
Adélina Gagné, Couvent de Saint-Pierre-Jolys.

GRADE XI
Alice Arnal, Ecole du Sacré-Coeur, Fannystelle.

GRADE X
Priscille Cormier, Couvent de La Salle.

GRADE IX
Lucille Campeau, Couvent de Saint-Norbert.

GRADE VIII
Jeannine Bruyère, Letellier.

GRADE VII
Bernice Bransfield, Académie Saint-Joseph.

GRADE VI
Raymonde Labossière, Saint-Léon.

GRADE V
Simonne Robert, Aubigny.

GRADE IV
Rose Vincent, Couvent de Saint-Georges.

GRADE III
Eugénie Désorcy, Ecole Saint-Cuthbert, Lorette.

GRADE II
Claire Gagnon, Ecole Saint-Joachim, La Broquerie

GRADE I
Donat Vermette, Ecole St-Viateur-Est, Otterburne.

Couvents et Ecoles qui ont pris part au Concours

COUVENTS

Académie Saint-Joseph
Saint-Jean-Baptiste.
Saint-Pierre-Jolys
Sainte-Agathe
Saint-Norbert
Sainte-Anne-des-Chênes
La Broquerie
Saint-François-Xavier
Saint-Claude
La Salle
Aubigny
Letellier
Saint-Joseph
Sainte-Rose-du-Lac
Elie
Fannystelle
Transcona
Ile-de-Chênes
Notre-Dame-de-Lourdes
Saint-Léon
Saint-Lupicin
Saint-Laurent
Mariapolis
Saint-Georges
Thibaultville
Grande Clairière.

COLLEGES

Saint-Pierre
Saint-Norbert.

ECOLES

Saint-Claude, école Louvain
Saint-Jean-Baptiste, école Fillion
Saint-François-Xavier, école Morgan
La Broquerie, école Saint-Roch
Saint-Joseph, école Taché
Saint-Joseph, école St-Joseph
Letellier, école Deux-Pointes
Saint-Malo, école Saint-Isidore
Lorette, école Saint-Cuthbert
Lorette, école Centre
Toutes-Aides, école Toutes-Aides
Rathwell, école Lees
Otterburne, école St-Viateur-Est.

Grade IV

Lucille Richard, Gérald Régnier, Harry McCaughan, Marcel Richard, Gérard Régnier, Antonio Grenier, Armand Grenier, Norbert Toupin, Isabelle Desrochers, Henri Labossière, Annette Benjamin, Léonie Lemoine, M.-Ange Gaudry, Flore Gaudry, Sophie Belogh, Yvette Cormier, Lucille Dufort, Cécile Lagacé, Madeleine Simard, May Payment, Yvette Gagnon, Madeleine Lord, Paul Rocan, Rita Boisjoli, Marie Bédard, Eloïse Gagnon, Clémence Nadeau, Joséphine Pelletier, Anita Lafortune, Antonio Vielfaure, Anna Langlais, Géraldine Nolin, Edna Nault, Liliane Bérard, Gilberte Bérard, Lucille Damphousse, Thérèse Chouinard, Corine Gosselin, Lorraine Rajotte, Clara Lambert, Thérèse Bérard, Edithe Baron, Roger Lacroix, Norbert Lacroix, M.-Rose Cheze, Lucienne Bazin, Louis Goulet, Léonie Rey, Huguette de Moissac, Hélène Dacquay, Thérèse Bazin, Raymond Bonnefoy, Ernest Delaquis, Yvonne Guéret, Anna Sibilleau, Jeannine Bégou, Céline Gaborieau, André Bazin, Agnès Pelé, Yvonne Mitchell, Marcel Augert, Eveline Bazin, Antoine Charière, Joseph Bergeron, Hubert Bosc, André Meyer, Eliane Bosc, Yvette Dondo, Yvette Bérard, Armand Robitaille, Juliette Augert, Georges Durand, Edouard Désorcy, Louis Colliou, Cyrille Lavallée, Irma Chartrand, M.-Jeanne Kerbsat, Raymond Rocher, Thérèse Gaultier, Lucille Bourrier, Jeanne Lemaux, Estelle Boulic, Fernand Saint-Amant, Rose-Marie Pearson, Léonide Beaudette, Eugène Trudeau, Yolande Marion, Irène Palud, M.-Paule Comeault, Joseph Lavallée, Juliette Granger, Mona Breton, Aimé Graveline, Rita Loiselle, Florence Fillion, Luc Trudel, Céline Fillion, Hélène Forest, Thérèse Bertrand, Norbert Bosc, Paul Deschênes, Henri Benoit, Adrien Langevin, Thérèse Daigle, Thérèse Dumont, Jeannine Carrière, Raymond Roy, Estelle Vermette, Dominique Roy, Roger Gagné, Rose Vincent, Thérèse Fillion, Jeannine Parent, Céline Sarrasin, Thérèse Brunette, Eva Sarrasin, Yolande Valcourt, René Valcourt.

Grade V

Rita Lamothe, Lorraine McCaughan, Claire Perras, Patrick McCaughan, Doris Hamelin, Rosa Préfontaine, Reine Régnier, Laurette Labossière, Hector Routhier, Jacques Labossière, Arlette Saint-Germain, Noëlla Carrière, Hélène Landry, Jeannette Boisselle, Hélène Yong, Claire Champagne, Thérèse Leclair, Blanche Pelletier, Jeanne Brisson, Edna Gosselin, Gertrude Lord, Denise Landry, Fernand Balcaen, Gérard Pelletier, Jean Granger, Marcien Boily, Denis Nadeau, Yolande Clément, Thérèse Simard, Joseph Mireault, Louis Fabas, Wilfrid Savard, Elphège Normandeau, Albert Boisjoli, Bertha Lambert, Léona Nault, Adélard Marcoux, Lina Marcoux, M.-Ange Bourgouin, Béatrice Audette, Léonne Brisson, Béatrice Lamoureux, Raymond Savoie, Ernest Lapointe, Léo Audette, Omer Aubertin, Laurette Bérard, Denise Delorme, Lucille Brunette, Thérèse Parent, Ambroise Rémillard, Rose-Marie Langelier, Alice Gélinas, Bernadette Lahaie, Charles Perroud, M.-Ange Lacroix, M.-Reine Archez, Georges de Moissac, Thérèse de Moissac, Angéline Rey, Rolande Le Gras, Albert Delorme, Thérèse Philippot, Hélène Le Roux, Yvette Lesage, Guy Vigier, Roland Delaquis, Marie Kolly, Roger Tinguely, Elie Meyer, Antoine Daudet, Fernand Bazin, Germain Dondo, Roland Avanthay, Angèle Chaperon, Léo Allard Marie Bourbonnière, Edmond Marion, Marcel Hemery, Marie Lagassé, Thérèse Feuillâtre, Marthe Léger, Marie Pingrenon, Simonne Robert, Irène Massinon, Yvette Boucher, May Cyr, Robert Connelly, Henriette Colliou, Germaine Boucher, Madeleine Valcourt, M.-Thérèse Rey, Yvonne Landreville, Marthe Bourrier, Colombe Brunel, Anne Soulodre, Henri Dufault, Denise Fillion, Irène Marion, Yvette Bruneau, Lucille Bourgeois, Aline Lafrenière, Aline Graveline, Gisèle Bouchard, Irène Morin, Maurice Arnal, Léo Bourque, Cécile Poitras, Julien Régis, Laurent Aquin, Arcel Aquin, Thérèse Poitras, Rita Arnal, Jeannine Bourque, Thérèse Délude, Pierre Laroche, Jeanne Carrière, Léo Demers, Thérèse Nicolas, Victor Carrière, Maria Boulet, Noëlla Carrière, Fernand Vincent, Alma Desrosiers, Constance Noël, Eveline Leclair, Maria Nolette, Jeanne Plamondon, Henriette Péloquin, Agathe Asselin, Estelle Joyal, Rita Olivier, Marcel Dorge, Aline Dumesnil, Léonel Fontaine, Emmanuel Joyal, Camille Dorge, Denis Alaric, Armand Fontaine, Louis Plamondon, Denis Saint-Onge, Jacqueline Blanchette.

GRADE VI

Gloria Thibault, Jacqueline Thibault, Alfred Pineau, Guy Labossière, Lucille Leblanc, Raymonde Labossière, Clément Lamothe, Stella Désilets, Antonia Bouchard, Adélard Deslauriers, Orise Aquin, Madeleine Campeau, Angéline Champagne, Madeleine Moreau, Simonne Breault, Thérèse Desrosiers, Thérèse Champagne, M.-Jeanne Benjamin, Charlotte Morissette, Lucien Cormier, Denise Emond, Hermance Gauthier, Georgette Rocan, Georgette Lafortune, Yvette Nadeau, Rose Langlais, Louise Vielfaure, Chs-Auguste Saindon, Léo Bourgouin, Olive Brisson, Eliette Lussier, Anna Trudel, Imelda Desrochers, Raymond Deschênes, Thérèse Damphousse, Lionel Bérard, Marcel Fillion, Lionel Parent, Angèle Parent, Irène Sarrasin, Rita Gagné, Gabrielle Martel, Ghislaine Tétreault, Aline Turenne, Bernadette Lemaire, Thérèse Gagné, Angèle Ritchot, Françoise Bruyère, Blanche Graveline, Angélique Goulet, Claude Cloutier, Léo Breton, Marcelle Loiselle, Lilliane Bouchard, Alfred Ayotte, Denis Boiteau, Aimé Boiteau, René Goulet, Gérard Arbez, Elise Châtel, Bernadette Dupasquier, Ernest Delorme, Marguerite Ethier, Thérèse Augert, Jeanne Mitchell, Roland Bazin, Denise Bazin, Marcel Dondo, Rosilda Hébrard, Germaine Pilloud, Denise Delaquis, Raymond Bérard, Huguette Vigier, Raymond Tinguely, Raymond Brick, Alfred Mitchell, Marcel Lamoureux, Joseph Pelé, Thérèse Chaput, M.-Béatrice Audette, Florence Désorcy, Gabriel Heyser, Jean Guiboche, Vita Dubois, Pierre Gaultier, Henry Dodds, Thérèse Bourrier, Carmel Bourrier, Alice Huot, M.-Louise Montagne, Odette Abraham, Georges Montagne, Lucille Archambault, Léontine Nault, Agathe Marion, Yvonne Jamault, M.-Ange Vuignier, Rose Lavigne, Céline Arnal, Denise Piché, Rose de Lima Roy, Jeanne d'Arc Roy, David Laroche, Irène Vermette, J.-B. Roy, Adela Vincent, Raymonde Vincent, Simone Dusablon, Rhéa Smith, Françoise Gelley, Laurette Tougas, Cécile Tougas, Jeannette Désautels, Céline Gauthier, Géraldine Champagne, Edouard Champagne, Raymonde Désautels, Philippe Tétreault, Simone Lapointe, Henri Gauthier, Richard Nolette, Laurent Péloquin, Gérard Fontaine, Rita Dumesnil, Kathleen Conelly, Yvette Guertin, Lucette Plamondon, Thérèse Fontaine, Cécile Péloquin.

Grade VII

Simone Trudeau, Irène Pineau, Alphée Labossière, Marie Colle, Romain Labossière, Olier Labossière, Bella Desrochers, Robert Perras, Délima Aquin, Hélène Dufresne, Simone Lussier, Thérèse Beaudry, Florence Savard, Thérèse Nadeau, Thérèe Lord, Elise Bérard, Alice Pelletier, Agnès Granger, Paulette Dumas, Thérèse Tétreault, Rita Bisson, Hélène Verrier, Ovide Vielfaure, Sigrid Jensen, Roma Choquette, Rita Lapierre, Gabrielle Poirier, Jeanne Deschênes, Armande Daneault, Françoise Damphousse, Roger Parent, Monique de Moissac, Béatrice Rosset, Eugénie Goulet, Henri Damphousse, Jean-Louis Baubeault, Madeleine Harrison, Jeannette Bouchard, Jérôme Gauthier, Matilde Jubinville, Clara Larocque, Mariette Cadieux, Joseph Larocque, Marie Boissonneault, Eveline Chaput, Thérèse Croteau, Bernice Bransfield, Claire Guay, Ghislaine Lacerte, Solange Trudel, Simone Vandevjvere, Antonie Verreault, Rolande Bosc, Raymond Kolly, Raymonde Meyer, Georgette Pantel, Gertrude Bergeron, Guy Delaquis, Georges Deroche, Emilien Sibilleau, Liliane Bergeron, Constance Pelé, Guy Bazin, André Dondo, André Delaquis, Gérard Désorcy, Emma Audette, Cécile Grégoire, Florence Sorin, Blanche Turcotte, Dominique Kerbrat, Marie Jaspar, Francis Derrien, Clotilde Boucher, Thérèse Carignan, Thérèse Gauthier, R.-J. Pallard, André Dufault, Alice Bourrier, Rose Lemaux, Alfred Landreville, Léo Dufault, Rita Landreville, Désiré Gaultier, Joseph Montsion, M.-Ange Montsion, M.-Ange Tardiff, Elaine Carpenter, Irène Fillion, Georges Bruneau, Rita Péloquin, Yvette Lemire, Aline Hébert, Dolorès Lord, Agnès Vuignier, Marie Picton, Léo Arnal, Alphonse Regis, Florianne Demers, Eveline Carrière, André Vermette, Rita Dumont, Florence Bouvier, Hélène Péreux, Alma Vincent, Simone Fillion, Florence Bertrand, André Forest, Laurette Noël, Rita Tougas, Stella Noël, Armande Trudeau, Olive Gauthier, Rodolphe Blanchette, Thérèse De Montigny, Lucienne Désautels, Daniel Collette, Thérèse Gagnon.

Grade VIII

Jacqueline Dufault, Lilliane Middleton, Rita Beaulieu, Antoinette Legal, Armel Labossière, Thérèse Bouchard, Cécile Carrière, Edwina Aquin, Gisèle Cormier, Maurice Schaubroeck, Bibiane Lagacé, Maurice Rocan, Annette Vielfaure, Gilbert Dupas, Denise Rocan, Augustin Morier, Irène Lambert, Roméo Phaneuf, Paul Boily, Thérèse Lapierre, Dolène Lussier, Fernand Lavoie, Lucille Fillion, Lucille Dionne, Alfred Gauthier, Christiane de Moissac, Mabel Chartrand, Marguerite Parent, Lorraine Breton, Marthe Bérard, Paul Fortier, Madeleine Houle, Claire Bouchard, Jeannine Bruyère, Alphonse Bourgeois, Alice Delaquis, Antoine Gaborieau, Gérald Vigier, Agathe Kolly, Jeanne Robitaille, Denise Kenny, Jean Gatin, Antoine Bourrier, Germaine Lemaux, Louise Encontre, Gabriel Soulodre, Louise Chénard, Simonne Désaulniers, Léontine Côté, Irène Lambert, Jeanne Péloquin, Irène Hébert, Rita Sicotte, Fleur-Ange Cormier, Lucienne Lemire, Gertrude Girouard, Claire Chatelain, Irène Arnal, Thérèse Roy, Marie Bouvier, André Saint-Pierre, Louis Saint-Pierre, Denise Gelley, Thérèse Desrosiers, Germaine Beaudry, Irène Tétreault, Henri Bohémier, Rosaire Gauthier, Olive Goulet, Rosa Champagne, Annette Tougas, Suzanne Bazin.

GRADE IX

Gérald Labossière, Fernand Labossière, Marguerite Boily, Roland Norbert, Gertrude Boisjoli, Ida Lafortune, Hélène Lord, Yvonne Lafortune, Angèle Trudeau, Yvette Phaneuf, Geneviève Tétreault, Alice Aubertin, Louise Cartier, Georgette Dionne, Charlotte Cloutier, Rolande Bouchard, Lucie Cadieux, Addie Fortier, Thérèse Brais, J.-M. Bourgeois, Lorraine Ayotte, Odile Magne, Raymond Comte, Georges Bazin, Reine Fouasse, Suzanne Vigier, Pauline Mitchell, Yvonna Pilloud, Laurence Arpin, Denise Charlesworth, Gilbert Brunel, Marcel Dufault, Marthe Rocher, Cécile Brûlé, Fernand Marion, Alfred Marion, Yolande Sicotte, Simone Lahaie, Luce Sicotte, Angéline Fontaine, Armande Préfontaine, Léon Joubert, Cécile Rougeau, Marie D'Heilly, Armande Dureault, Thérèse Arnal, Rolande Barrette, Yvonne Maurice, Fabiola Bohémier, Georgette Lavack, Cécilia Gelley, Angèle Tougas, Dora Tétreault, Lucille Campeau, Géraldine Hamilton.

Grade X

Louise Bédard Claire Millier, Elodie Hamel, Florence Rocan, Alphonse Beaupré, Joseph Dupas, Louise Emond, Priscille Cormier, Yvette Lavoie, Marie-Thérèse Meyer, Gabriel Delaquis, Rita Jubinville, Jacqueline Harrison, Fernande Parent, Judith Goulet, Marie Gagnon, M.-Anna Ruest, Jeanne Charette, Florence Arnal, Rolande de Piché, Fernande Vermette, Yvette Gariépy, Marcel Létourneau, Cécile De Conninck, Olive Tétreault, Gérard Magnan, M.-Thérèse Bohémier, Gisèle Ruel, Irma Lacerte.

Grade XI

Yvonne Boulet, Blanche Gaboury, Yvonne L'Heureux, Thérèse Lambert, Thérèse Malo, Thérèse Côté, Lucien Côté, Eveline Désaulniers, Annette Ruest, Cécile Dufault, Robert Deroche, Cécile Delaquis, Florence Théroux, Annette Bosc, Dollard Bruyère, Flore Parent, Jeanne Jubinville, Eva Cadieux, Lorraine Riel, Alona Manseau, Edmée Lussier, Palmyre Dufort, Liliane Arnal, Alice Arnal, Thérèse Gariépy, Gladys Labelle, Henriette Lemoine, Catherine Vincent, Agnès Tougas, Lucie Saindon, Thérèse Désautels, Laurette Trudeau.

Grade XII

Yolande Laveigne, Fernande Turenne, Alma Lebel, Thérèse Lapointe, Marguerite Lemoine, Gabrielle Joubert, Adélina Gagné, Marguerite Genest, Céline Lahaie, Agnès Rousseau, Raymonde Tessier, Lucille Maurice, Irène Rocan, Vitaline Gauthier.

Les curiosités du calendrier

Aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un dimanche. Les règles suivantes ne s'appliquent pas aux années bissextiles.

Le mois d'octobre commence toujours le même jour de la semaine que le mois de janvier, avril le même jour que juillet, et décembre le même jour que septembre. Février, mars et novembre commencent le même jour de la semaine.

Mai, juin et août débutent, au contraire, à des jours différents les uns des autres.

L'année ordinaire commence et se termine toujours le même jour.

Le même calendrier peut servir tous les vingt-huit ans.

Joyeuse Fête

11 décembre
Aurel Demontigny, Sainte-Anne.
Claudette Carrière, Otterburne.
Georges Vermette, Saint-Jean-Baptiste.

12 décembre
Isabelle Desrochers, St-Léon,
Irène Dooley, Grande Clairière.

13 décembre
Philippe Lagacé, La Salle.
John Toews, Sainte-Anne.

14 décembre
Emma Audette, Lorette.
Simone Robidoux, Saint-François-Xavier.
Roland Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes.
Roger Tinguely, Notre-Dame-de-Lourdes.

15 décembre
Thérèse L'Arrivée, Saint-Adolphe.
Jeanne d'Arc Boily, La Broquerie.
Noël Pilloud, Notre-Dame-de-Lourdes.

16 décembre
M.-Reine Deslauriers, Saint-François-Xavier.
Lorraine Deslauriers, Saint-François-Xavier.
Thérèse Pelletier, Letellier.

17 décembre
Rita Tougas, Sainte-Anne.
Cécile Neault, Sainte-Rose.
Alice Carrière, La Broquerie.

A l'examen

A l'examen d'une école de village les enfants furent interrogés sur l'histoire naturelle. Après quelques questions, l'Inspecteur demanda:

—Quel oiseau nous venant d'Afrique a des ailes et est incapable de voler? (L'inspecteur voulait parler de l'autruche).

La classe entière resta muette. Pensant encourager les élèves, l'inspecteur promit dix sous au petit garçon ou à la petite fille qui répondrait. Après quelques secondes d'hésitation, une petite bambine de quatre ans leva la main.

—Bien, ma petite, dit l'inspecteur, qu'est-ce?

—C'est un oiseau mort, Monsieur.

L'inspecteur resta confondu de cette réponse.

* * *

L'enfant prodige

—Eh bien! mon petit ami, il paraît que tu es déjà bon musicien; joues-tu du Schubert? du Wagner?

—Non, Monsieur, je ne joue que du violon.

Le Club Saint-Luc aide celui de Saint-Nicolas



Un groupe d'étudiantes du Collège Sainte-Marie, Notre-Dame, Ind., qui forme le club Saint-Luc, donne chaque année à Noël, de nombreux jouets aux enfants pauvres de South Bend, Ind. Le club maintient son propre atelier, et ces jeunes filles font elles-mêmes les jouets, maniant le marteau, la scie, le pinceau et l'aiguille. Soeur Marie-Rosaire, C.S.C., du département des arts de l'Institut, dirige leurs travaux.

Feuilleton de "La Liberté"

La Vedette Disparue

par Guy de Novel

CHIPITRE PREMIER

Dans l'unique compartiment de première du petit train cahotant et poussif qui fuyait en s'essoufflant à travers la campagne bretonne, un jeune homme, aux traits remarquablement beaux et réguliers, vêtu d'un très élégant complet touriste, soliloquait à mi-voix, tout en envoyant distraitement au plafond la fumée bleue d'une cigarette ottomane.

—Curieux pays! murmurait-il en contemplant les cultures maraîchères qui se succédaient sous ses yeux depuis qu'il avait quitté Morlaix: "Pommes de terre, oignons et artichauts, je n'ai pas encore vu autre chose!"

A ce moment, comme pour répondre à son désir, un haut clocher gothique profila sur l'azur lavé du ciel armoricain, sa masse élancée, aérienne, aux reflets dorés.

—Ah! Le Kresquer! s'exclama-t-il en jetant sa cigarette.

Et, pendant quelques instants, il suivit des yeux la fière construction, orgueil de la terre de Léon.

Puis, le train siffla, ralentit et vint stopper devant une petite gare, où une foule de femmes en coiffes, chargées de paniers, et d'hommes en culotte courte portant le large chapeau enrubanné, s'empressèrent à monter.

—Ce doit être jour de marché à Saint-Pol! constata le séduisant voyageur, en passant négligemment la main sur son opulente chevelure brune.

Mais le train repartit, et bientôt, une large étendue de mer parsemée d'îlots et de récifs se montra sur la droite. Il se pencha à la vitre:

—L'embouchure de la rivière de Morlaix! C'est vraiment pittoresque!

Puis, il se rejeta dans les coussins et consulta sa montre:

—...presque deux heures! Dans quelques minutes, je serai à Roscoff. Si, ensuite, j'avais seulement la chance de trouver un bateau immédiatement, je pourrais être à Batz vers les trois heures, ce qui me permettrait de faire le tour de l'île avant le dîner et d'avoir une première impression d'ensemble.

Et il ajouta, l'air préoccupé:

—...savoir si j'y trouverai ce que je cherche? A en juger par ce qu'on m'a dit, il semble bien! Mais on a quelquefois tant de surprises...

Etait-ce donc quelque chose de si rare que le jeune homme espérait découvrir dans cette terre sauvage, véritable bastion rocheux élevé contre la fureur des flot, à l'extrémité de la Bretagne, par quelque Titan de légende?

Oui et non.

Ce que Philippe Saint-Vallier, jeune premier de l'écran, déjà célèbre, était venu chercher si loin de Paris, c'était un décor pour y tourner son prochain grand film, cette fameuse "Tour du Silence", dont tout le monde savait que le Standard Malwyn Co. ne reculerait devant aucun sacrifice, pour lui assurer une réalisation splendide.

Or, la première chose à fixer, c'était évidemment l'endroit où se déroulerait l'action.

Et le directeur de la puissante firme avait son idée là-dessus:

—Cette touchante et pure idylle, avait dit à Philippe M. Dumaine, ne peut dégager toute la poésie dont elle est susceptible que si nous la plaçons dans le cadre d'une nature grandiose.

—Naturellement.

—C'est pourquoi, avait conclu le grand patron, vous devriez faire un tour dans le Finistère. Je suis sûr que vous trouveriez par là ce qu'il nous faut. Seulement, attention! Je ne veux pas de la pointe du Raz, ni de l'île d'Ouessant, ni des rochers de Ploumanac'h, enfin de tous ces coins que tout le monde a vus au moins en carte postale! Il me faut quelque chose qui ne soit pas du déjà vu!

Philippe s'était retiré là-dessus, assez perplexe. Car où trouver en Bretagne un coin en quelque sorte... inédit?

Mais, quelques jours plus tard, il avait rencontré un camarade qui, en lui montrant ses photographies de vacances, l'avait tiré d'embarras.

Et, tout de suite, il s'était décidé:

—L'île de Batz! Voilà mon affaire!

Aussi, dès le lendemain soir, le jeune premier s'était installé à la gare de Montparnasse, dans le rapide 15, qui était parti à 21 h. 40 pour Brest.

A présent, il arrivait. Et déjà, par la vitre baissée, l'air vif et qui sentait le varech s'engouffrait dans le compartiment.

Enfin, le train vint s'arrêter devant un heurtoir, qu'entouraient des plantations de fleurs:

—Roscoff! Tout le monde descend!

Il saisit sa valise, sauta sur le quai et se dirigea vers la sortie. En remettant son billet à l'employé, il demanda:

—Le bateau pour Batz?

—Allez jusqu'à l'église. Là, on vous indiquera.

Il n'eut pas besoin de demander. Sur la petite place où s'élevait, niché entre les grands arbres, le vieux sanctuaire du seizième siècle, des marins qui devisaient en fumant s'avancèrent aussitôt vers lui:

—Pour l'île de Batz, monsieur? Le meilleur bateau...

Un instant plus tard, le jeune homme escaladait la lisse d'un gros cotre ventru, dont la coque culottée et les voiles rapiécées le charmèrent:

—Parfait comme couleur locale, ça!

Dix minutes plus tard, le bateau accostait le vieux quai de granit.

—Mais c'est exquis! s'écria-t-il. Beaucoup trop même, ajouta-t-il presque aussitôt.

Puis, se tournant vers le matelot qui l'avait amené:

—Dites-moi donc... il y a une partie de la côte qui est très déchiquetée, paraît-il?

—Là-bas, fit laconiquement l'homme en désignant le nord, d'un geste large. Derrière le phare!

Rassuré, il se dirigea alors vers une modeste pension, dont l'enseigne apparaissait toute proche, et s'entendit rapidement avec l'hôtesse. Puis, y ayant déposé sa valise, il s'en alla à grandes enjambées vers l'ouest de l'île:

—C'est par là qu'elle m'a conseillé de commencer ma visite, cette brave femme... Voyons donc ce que ça va donner!

Tout en monologuant ainsi par les chemins étroits que bordent des murs bas, il traversa l'agglomération, dépassa les dernières cultures et enfin, au haut d'une courte montée, faillit tout à coup être renversé par le vent. Il venait de déboucher sur la lande.

—Ah! s'exclama-t-il, émerveillé.

De fait, l'âpre et lugubre paysage qui s'étendait sous ses yeux répondait, et au delà de ce qu'il avait osé espérer, aux exigences de la mise en scène projetée. C'était une sorte de prairie accidentée, où de gros blocs de granit émergeaient çà et là de l'herbe maigre. De chaotiques entassements de rocs la bordaient, sur lesquels la mer furieuse venait déferler à tout instant.

—Magnifique, répétait Philippe, qui s'était abrité contre un rocher.

Or, tandis qu'il contemplait, immobile, la vaste étendue qu'emplissait le grondement des vagues, voici qu'une délicieuse apparition surgit soudain à ses yeux.

C'était une grande jeune fille, aux formes pures et élancées, dont le délicat visage de madone, les traits fins et doux, les yeux bleus rêveurs, reflétaient l'infinie nostalgie des horizons marins.

Philippe était resté stupéfait.

L'inconnue, cependant, s'avançait lentement, l'air pensif, le regard perdu dans un rêve silencieux. Et telle était l'harmonie suprême de ses mouvements qu'on eût pu croire en la voyant à quelque vision irréelle...

Il était évident qu'elle n'avait pas vu le jeune homme.

Lui, pourtant, commençait à se ressaisir:

—Idéale, cette petite! murmura-t-il enfin.

Puis, comme elle allait dépasser son abri, un réflexe dont il ne fut pas le maître le jeta irrésistiblement sur ses pas:

—Mademoiselle...

Et il s'arrêta court, confus soudain et troublé, ne sachant plus comment justifier l'audace de son geste.

Elle, qui avait d'abord eu un sursaut de surprise, fixait à présent sur lui ses grands yeux candides.

Alors, ayant hâte de s'excuser, il reprit, très vite:

—Je vous ai fait peur, sans doute! Excusez-moi! Je... je voulais seulement vous demander si le Trou d'Enfer était bien dans cette direction...

Ce fut d'un ton aimable qu'elle lui répondit:

—Mais oui. Vous êtes sur le bon chemin! C'est là-bas, au fond, sur la droite!

La voix au timbre chaud, étonnamment musicale et qui chantait très légèrement, le plongea dans le ravissement:

—Ah! très bien... Merci, mademoiselle... Et est-ce que c'est encore loin?

—Vous en avez pour quelques minutes à peine!

Elle allait s'éloigner sur ces mots, quand il reprit vivement:

—C'est très beau, paraît-il?

Elle répliqua en souriant:

—Très beau?... Il y a bien mieux par ici!... Mais enfin, c'est à voir en passant!

—C'est bien ce que je me promettais de faire! continua-t-il avec conviction. Et il se dépêcha d'ajouter:

—Vous connaissez sans doute très bien le pays, mademoiselle?

Le gracieux sourire s'accentua, découvrant des dents d'une blancheur éblouissante:

—Assez bien, oui!

—Vous y venez tous les ans en vacances, sans doute?

—Non! J'y demeure...

La douce simplicité avec laquelle elle avait dit cela le toucha profondément.

Aussi répéta-t-il machinalement, en la considérant avec étonnement:

—Vous demeurez ici?

—Mais oui!

—Toute l'année?

—Toute l'année!

Ca ne doit pas être drôle! conclut-il en hochant la tête.

Une subite expression de gravité apparut sur les traits de la jeune fille:

—Et pourquoi cela, je vous prie? interrogea-t-elle avec une nuance d'ironie. Croyez-vous donc qu'il soit impossible de se créer une existence intéressante et riche de satisfactions de tout ordre, parce qu'on vit éloigné de ce qu'il est convenu d'appeler 'les centres intellectuels?"

Et elle ajouta, d'un accent qui vibrait légèrement:

—Pour moi, je serais plutôt tentée de croire le contraire!

Il protesta avec vivacité:

—Loin de moi une telle pensée!... Toutefois, il me sera bien permis d'observer qu'en général les jeunes filles préfèrent un genre de vie qui ne les prive pas entièrement des plaisirs mondains...

—Pas moi! répliqua-t-elle paisiblement. Et rien ne saurait me remplacer cette nature admirable! D'ailleurs je suis Bretonne, Monsieur, et j'aime passionnément ma mer, mes rochers, ma lande, enfin tout ce que vous voyez ici autour de vous et sans quoi je ne saurais vivre...

Pourtant, elle ajouta, comme à regret:

—Je ne dis pas, évidemment que, de temps à autre, il me déplairait d'entendre un concert, de visiter une exposition de tableaux... Mais enfin on ne peut pas tout avoir, n'est-ce pas? Alors je sais me faire une raison...

Puis, elle trancha, reprenant un ton de banale politesse:

—Sur ce, Monsieur, bonne promenade! Et je vous conseille de regagner le bourg par le phare, d'où vous découvrirez toute la côte nord...

Mais il ne l'entendait pas de cette oreille:

—Vous êtes donc si pressée? implora-t-il. J'allais justement vous demander si vous ne pourriez m'accompagner jusque...

—Impossible! répondit-elle en secouant la tête. On m'attend chez moi et il faut que je rentre!

—Enfin, vous avez bien quelques minutes! insista-t-il avec chaleur.

—Je les avais, fit-elle malicieusement. Mais je ne les ai plus. Je viens de les perdre à bavarder!

—Oh! si peu!

—Trop encore! Et maintenant je ne puis m'attarder davantage! On pourrait s'étonner...

Emporté alors par la curiosité que lui inspirait la charmante enfant, il dépassa les bornes de la discrétion:

—Vos parents? interrogea-t-il.

—Non, Monsieur!

Mais comme elle avait dit cela avec un subit accent de tristesse, la gêne qui s'empara de lui tout à coup le rappela aux convenances.

—Je vous demande pardon! murmura-t-il avec confusion.

—C'est sans importance, répliqua-t-elle. Au revoir, Monsieur!

Il s'inclina respectueusement:

—Au revoir, Mademoiselle!

Mais comme leurs regards au même instant s'étaient croisés, la ravissante inconnue détourna aussitôt la tête avec embarras et s'en alla de ce pas léger et souple, qui semblait à peine effleurer le sol...

Philippe était demeuré figé sur place, incapable de détacher ses yeux de la svelte silhouette qui s'amenuisait de plus en plus là-bas, sur le chemin...

—Ce profil! murmura-t-il avec admiration. Cette démarche! Cette voix!

Enfin, elle disparut.

Mais lui, les mains dans les poches, le front soucieux, demeurait planté là, plongé dans de profondes réflexions.

Finalement il releva la tête brusquement:

—Il n'y a pas à dire! s'écria-t-il tout haut. Elle serait autrement bien dans la "Tour du Silence" que Mary Mac Joyce!...

CHAPITRE II

Mieux que Mary Mac Joyce!

Eh bien! elle aurait été flattée, la célèbre star de la Standard-Malwyne, si elle avait su que le prestigieux Saint-Vallier, son partenaire dans tant de bandes à succès et avec qui elle espérait fermement tourner encore celle-ci, lui préférait tout à coup une obscure inconnue.

Pourtant, plus Philippe y songeait et plus il comparait les deux femmes, plus les mérites—très réels pourtant—de la vedette, s'effaçaient devant la grâce et le charme de l'autre!

—C'est entendu, se disait-il encore deux heures plus tard en reprenant le chemin de sa pension: Mary est très jolie, elle a du talent, du métier surtout, avec ça une grande expérience et elle excelle dans les rôles de composition! Mais celle-ci... c'est tout autre chose!

Aussi l'idée de proposer à l'exquise enfant de tourner avec lui "La Tour du Silence", idée qu'il avait tout d'abord rejetée comme irréalisable, s'imposait-elle petit à petit à son esprit.

—Voyons! se dit tout à coup le jeune homme, en quoi cela serait-il impossible? On ne s'improvise pas acteur de cinéma, j'en demeure d'accord! Et d'ailleurs j'en sais quelque chose, car Dieu sait si mes débuts furent longs et pénibles! Mais quelquefois, dans des cas spéciaux où le rôle ne demande qu'un jeu très simple, presque naïf et où, par contre, le physique de l'artiste revêt une énorme importance, il arrive cependant qu'un amateur intelligent qui incarne exactement le type voulu, donne mieux que le plus adroit comédien professionnel! Or, mon nouveau scénario ressort précisément de ces cas-là! Car après tout, qu'est-ce que l'héroïne de cette histoire? Une humble fille de marin qui aime chastement un beau gaillard qui ne la remarque même pas! et elle se dévoue finalement pour sauver celui-ci de la mort; après quoi elle l'épouse. Somme toute, il n'y a guère à jouer là-dedans?.. Presque tout le rôle est en attitudes, en jeux de physionomie! Or, cette petite a l'air fort intelligente, et d'autre part elle a le type à un degré inouï!... Tandis que Mary ressemble à tout ce qu'on voudra, sauf à une fille de marin!

Bref, quand il entra dans la petite salle à manger de la pension, sa décision était prise:

—Je vais toujours lui en parler, avait-il conclu...

Restait, il est vrai, à prévoir le cas assez probable à la vérité, étant donné l'allure réservée de la jeune fille, où celle-ci se refuserait absolument à figurer dans un film!

Mais Philippe ne s'y était pas arrêté longtemps.

—Je saurai bien la décider, avait-il tranché avec une belle confiance. Et sa famille aussi, s'il le faut!

Il n'y avait plus qu'à retrouver l'inconnue et à lui annoncer que, par le bon plaisir de M. Saint-Vallier, jeune premier et metteur en scène en vogue, elle était promue au rang de vedette de la Malwyn Co.

Mais là les difficultés allaient commencer:

—Car enfin, songeait Philippe, en faisant honneur au plantureux repas qui lui était servi, j'ignore absolument qui elle est!

A tout hasard, cependant, et comme il en était au dessert, il appela la patronne:

—Dites-moi, madame, vous ne connaissez pas, ici, une grande jeune fille très jolie qui a des yeux bleus, un visage fin et une voix qui chante un peu?

La maîtresse de maison le regarda avec surprise:

—Des jeunes filles, vous savez, ça n'est pas ce qui manque à Batz!

—Oh! vous ne devez pas en avoir beaucoup comme celle-là, protesta-t-il avec chaleur.

—Ma foi, riposta l'hôtesse, en dissimulant mal un sourire railleur, je ne vois pas trop qui vous voulez dire! A moins que ça ne soit la fille de Kelven, le cordonnier...

—Mais non! s'exclama-t-il, avec impatience. Ça n'est sûrement pas la fille du cordonnier, ma bonne dame!

—Ou alors, Marguerite, la fille du Phare?

—La fille du phare?

—Oui. Son père est gardien-chef.

—Non, encore une fois. Ce n'est pas une fille du pays... enfin, je veux dire qu'elle ne porte pas la coiffe, quoi?

—Elle ne porte pas la coiffe? s'étonna la brave femme.

—Non, elle est habillée comme on s'habille à la ville et elle a plutôt l'air... comment vous dirais-je ça, moi?... de la fille d'un châtelain, si vous voulez!

Mais l'hôtesse secoua la tête:

—Ça, je ne vois pas! assura-t-elle. Et d'abord, il n'y a pas de châtelain ici!

—Il y a de grandes propriétés, toujours! Je les ai vues!

—D'accord. Mais c'est à des Parisiens qui ne sont pas encore arrivés et elles sont fermées!

—Alors vous ne voyez pas?

—Ma foi non! conclut la maîtresse de maison.

Et elle s'éloigna, tandis qu'il plongeait le nez dans sa tasse de café, assez déçu:

—Voilà qui est fâcheux! songeait-il. Car je comptais bien sur elle pour m'identifier sans difficultés cette délicieuse créature! Comment vais-je faire à présent?

Il se le demanda un bon moment et finit par redouter de se voir réduit finalement à aller frapper de porte en porte.

Le lendemain matin — la nuit, dit-on porte conseil — Philippe, au saut du lit, eut une idée.

—Je vais interroger les marins qui font le passage! se dit-il. Comme elle doit sûrement aller souvent à Roscoff pour ses emplettes, ils l'ont certainement remarquée!

Et, son petit déjeuner expédié, il se hâta vers le quai où se balançaient les barques.

—Pardon, mon brave! commença-t-il en abordant un vieux loup de mer rougeaud. Est-ce que vous ne connaîtriez pas, par hasard, une grande demoiselle très jolie, aux yeux bleus, qui habite l'île et qui va encore assez souvent à la côte?

Le vieux mâchonna un instant sans répondre sa courte pipe. Puis, il grogna:

—...vois pas!

—Voyons! insista Philippe, vous ne voyez pas qui je veux dire? Elle est habillée comme une Parisienne et facile à reconnaître!

—Pour vous peut-être! riposta le marin. Pas pour moi.

Et il lui tourna le dos sans autre forme de procès.

Dépité, le jeune homme s'adressa alors au patron du bateau voisin. Mais lui non plus ne sut à qui appliquer, parmi la population féminine de l'île, le signalement fourni par Philippe. Un troisième matelot ne fut pas plus perspicace, non plus qu'un douanier qui vint à passer là par hasard.

—Décidément, songea-t-il, mon bel oiseau semble difficile à dénicher.

Il était bien plus dépité encore lorsque, le soir, après une journée consacrée à enquêter de tous les côtés, il rentra à la pension sans être plus avancé.

—C'est à désespérer! murmurait-il. Et dire que tout le monde la connaît, sans aucun doute! Il faut croire que je m'explique mal ou qu'ils la voient avec d'autres yeux que moi...

Quoi qu'il en soit, fatigué par ses vaines démarches, il en vint à songer avec irritation qu'il était bien bon de se donner tant de tracas:

—Après tout, se disait-il, j'ai été chargé de chercher ici un décor, non une artiste! Or, le décor, je l'ai. Par conséquent il ne me reste plus qu'à reprendre mon train et pour ce qui est du rôle d'Anne, eh bien, c'est Mac Joyce qui le jouera! Et voilà tout!

Mais comme le jeune homme se raisonnait ainsi, il éprouva intérieurement un sentiment obscur, dont il ne put discerner la nature. S'en aller sans avoir revu la jeune fille? Non, cela serait au-dessus de ses forces, il le comprit bien!

Alors il s'en étonna sincèrement.

—Ah! ça, qu'est-ce qui me prend? Me serais-je, par hasard, laissé impressionner un peu trop vivement par le charme de cette petite? Mais non! Je l'ai admirée seulement en professionnel!

Il ne se dit point qu'une admiration ainsi limitée ne pouvait suffire, en bonne logique, à le retenir à elle seule une heure de plus...

Et, tout au contraire, il consacra sa soirée et une partie de sa nuit à échafauder des plans plus ingénieux les uns que les autres, pour parvenir à mettre enfin la main sur l'introuvable.

Pourtant, le temps passait...

Or, voici qu'un soir où il se promenait mélancoliquement sur la lande, non loin de l'endroit où lui était apparue la délicieuse enfant, une fine et gracieuse silhouette, tout à coup, se profila sur l'horizon du chemin...

—Ah! cette fois, s'exclama-t-il, je la tiens enfin!

(A suivre)

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT, par Odette FUMET-VINCENT



1. Les cellules serviront plus tard de réserves à miel; pour conserver celui-ci, des abeilles chimistes, distillent un acide dont elles versent une goutte sur chaque récipient.



2. Il faut ensuite recouvrir de cire tous ces petits pots.



3. Mais, pendant la confection des cellules, la Reine attend, impatiente de son inaction.

AU SACRÉ-COEUR

La retraite

Dimanche dernier s'ouvrait la retraite paroissiale dans notre église. Le prédicateur est le R. P. Laurent Tremblay, O.M.I., de Québec.

Tous les gens de langue française de Winnipeg sont invités à venir assister à ces salutaires exercices.

La retraite sera clôturée dimanche soir à 7 h. 30.

La rafle

Enfin le grand-tirage de notre automobile Chevrolet Master de Luxe a eu lieu jeudi soir. La salle paroissiale était comble. Avant la pièce de résistance qui consistait en un film cinématographique: "Hundred men and a girl" qui fut très apprécié de l'auditoire, nous avons fait le tirage.

Lorsque le président du Club du Sacré-Coeur fit appel à trois personnes de l'auditoire, Mme Marie Pichette, M. Constantine Kopp et M. Jean-Marie Gagnon se présentèrent.

Tous trois choisirent une carte dont la plus haute devait désigner la personne qui devait faire le tirage. Le sort tomba sur M. Constantine Kopp, 210, Boulevard Dollard, St-Boniface, Man.

Le billet qu'il tira portait le No 50821 et le nom de M. Thomas Lonergan, 293, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man. Ce billet avait été vendu par Mme Thomas Lonergan. Le mari gagna l'automobile et sa femme gagna le prix de $50.00 pour avoir vendu le billet gagnant.

Nous offrons nos plus sincères félicitations à M. et Mme Lonergan et nous remercions toutes les paroisses et les individus qui nous ont encouragés par la vente de billets. La rafle fut un réel succès et nous avons raison d'en être satisfaits.

Merci à tous.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Mesdames, mesdemoiselles, quand vous venez en ville, adressez-vous en toute confiance à Mme M. André, 541, rue Langevin, Saint-Boniface. Chambre avec ou sans pension, prix modéré. 32p

WINNIPEG



Causerie sur Molière au "New Theatre"

Il n'y a pas à dire, certains de nos compatriotes anglais ont de l'engouement pour l'étude de nos auteurs dramatiques.

A la demande de M. Arthur Boutal, l'âme du Cercle Molière, M. Godias Brunet fera une causerie sur Molière, en anglais, aux membres du "New Theatre" qui veulent se renseigner davantage sur le génie de notre grand dramaturge.

Cette causerie aura lieu dans la salle du "New Theatre", le dimanche 15 décembre, à 9 h. du soir.

Au Cercle Molière

La prochaine réunion du Cercle Molière aura lieu le samedi 14 décembre, dans la salle Mezzanine de l'hôtel Marlborough, à 8 h. 30. Ce sera une soirée d'avant-Noël et des babioles de circonstance seront distribuées à toutes les personnes; on nous promet une soirée pleine d'entrain.

Mlle Louise Guertin a organisé à cet effet un programme questionnaire (quiz), qui sera suivi d'un programme récréatif auquel participeront de jeunes artistes. Le tout sera suivi d'un goûter servi par l'hôtel à raison de 25 sous par personne. Les membres et leurs amis sont les bienvenus.

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

A la réunion du conseil qui s'est tenue lundi, il a été décidé de faire de l'assemblée mensuelle qui aura lieu le mardi 17 décembre, une fête intime qui terminera nos réunions de 1940.

Que tous les membres soient présents pour l'assemblée d'abord et pour la fête qui suivra sous forme d'une partie de cartes avec de jolis prix. Le tout à titre gracieux.

Le thé sera servi le mardi 17 décembre au café Waldorf, à l'heure régulière des réunions, 2 h. 45.

• • •

Mme E. Gagnon était, lundi, l'hôtesse des membres de l'exécutif. Son amabilité et sa gracieuse réception firent oublier le mauvais état des chemins, bravé par les membres pour être fidèles au rendez-vous.

G. PROVOST, sec.

Union Nationale Française

Tous ceux qui étaient à la dernière réunion mensuelle de l'Union Nationale Française ont assisté à une soirée dont ils se souviendront. L'assemblée était présidée par M. Pierre Chabalier. Il nous amenait une charmante conférencière, Mlle Marguerite McCulloch, qui nous raconta sa fuite de Paris devant les Allemands, en juin dernier. M. Henri Bougearel, notre sympathique consul, présenta Mlle McCulloch, comme la plus Parisienne de nos jeunes filles de langue anglaise de Winnipeg.

En effet, nous avons entendu une causerie, tout à fait francophile, très intéressante et très touchante dans notre belle langue française que Marguerite sait manier en maître et dont elle sait si bien faire ressortir les beautés. Pendant près d'une heure et demie, nous avons accompagné notre conférencière sur les routes de France qui joignent Paris à la frontière de l'Espagne, en passant par Saint-Nazaire et Bordeaux. Nous avons vécu chacune des minutes de ce long voyage, fait à pied, et mêlé de péripéties nombreuses et pas toujours gaies. Merci, Marguerite.

Au programme musical figuraient "Les Jeunes Filles de France" en costumes nationaux. Elles chantèrent, sous l'habile direction de Mme Simone Etsell, des chants de la vieille France. Parée d'un joli costume de Normandie, Mlle Jeanne Restiaux nous chanta un air de cette province. Mlle Agnès Gevaert, accompagnait ces chants au piano.

Les remerciements furent faits par M. C. Buffet.

La délicieuse tasse de café qui fut servie par des dames dévouées de l'Union terminait agréablement cette soirée.

Renée DENISET.

Jacques Desbeillets, qui vient de quitter le Canada pour Londres. Il sera attaché à la section française de Radio-Canada et remplacera Gérard Arthur, récemment revenu à Montréal.

Fédération des Femmes Canadiennes françaises

A la salle Notre-Dame, de l'A.C.J.F., avait lieu, mardi dernier, notre assemblée mensuelle. Une très belle assistance s'y trouvait.

• • •

La Fédération désire inviter ses membres et amies à un "Monster Tea", donné le 18 décembre prochain à la salle à manger de la Baie d'Hudson, sous les auspices du Local Council afin de recueillir des fonds pour venir en aide aux affligés de Londres. Le montant recueilli sera envoyé au Lord Mayor de Londres.

Tout en magasinant, mesdames, n'oubliez pas que de l'autre côté des mers, des épouses, des mères comme vous qui verront ce Noël de 1940 passer sans pouvoir se permettre le luxe d'échanger ou de donner même à leurs petits enfants les gâteries ordinaires. Par une petite obole que vous pourrez facilement offrir, vous aiderez à soulager la misère de ces pauvres malheureux.

Maria COSSETTE, sec.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue des dames

	G.	P.
Equipe Chaput	13	9
Equipe Newman	12	10
Equipe Audet	10	12
Equipe La Flèche	9	13

Haute partie de la semaine, Mme Aubin, 209; hautes deux parties de la semaine, Mme Aubin, 409.

Moyennes

Mme J. Asselin	171
Mme Aubin	161
Mme Côté	156
Mme P.-E. La Flèche	153
Mme O. Audet	151

Ligue de dix quilles

Club Sacré-Coeur	21	12	809
Western Paint	19	14	777
Roblin Hotel	19	14	756
Can. Publishers	16	17	811
Canadiens	16	17	757
Taché	15	18	752
Soc. St-Jean-Baptiste	14	19	748
Provencher	12	21	746

Haute partie: A. Montpetit, 220.
Hautes 3 parties: H. Sala, 581.

Le cinq quilles

	G.	P.	Moy.
Rajotte	16	11	672
Sala	16	11	632
Blanchard	15	12	596
Bruyère	15	12	590
Roy	14	13	585
Carignan	12	15	588
McKenzie	10	17	579
Gagnon	10	17	564

Demoiselles, pour la semaine: hautes 3 parties, Yvette Sala, 677; haute partie individuelle, Yvette Sala, 285.

Demoiselles, pour la semaine: hautes 3 parties, Gérard Léveillé, 700; haute partie, Gérard Léveillé et Georges Bruyère, 258.

Equipes, pour la semaine: hautes 3 parties, Rajotte, 2150; haute partie, Rajotte, 783.

France quand même

L'exécutif de l'association "France quand même" pour la province du Manitoba, poursuit son travail avec assiduité. Les adhésions lui arrivent tous les jours et il est encourageant de constater qu'en Saskatchewan et en Alberta, ceux qui sont en sympathies avec ce mouvement, s'organisent en groupes locaux, sous la direction de comités provinciaux.

C'est donc dire que les Franco-Canadiens de l'Ouest comprennent leurs devoirs et sont prêts à faire les sacrifices voulus afin d'aider à délivrer cette chère France des griffes du barbare envahisseur.

Les amis du général de Gaulle, au Canada, sont confiants de faire ce qui est juste et se sentent en bonne compagnie, puisque les hauts dignitaires de l'Eglise au pays partagent leurs opinions. Ainsi les déclarations récentes de Son Eminence le cardinal Villeneuve devraient servir de signal de ralliement à la cause du vaillant général de Gaulle.

En voilà un qui ne s'est pas laissé tromper par les fallacieuses manoeuvres de quelques manipulateurs peu honorables qui, au pays de Jeanne d'Arc, ont placé leurs manipulations sous l'égide d'un grand soldat, afin de tromper le peuple français.

Personne ne nie au Maréchal l'excellence de ses intentions. Aussi les Comités "France quand même" n'ont pas l'intention de le combattre, mais uniquement d'organiser les Français libres pour la résistance aux forces destructrices qui sont en train d'annihiler leur patrie. Ils savent que la masse de leurs compatriotes qui sont assujetis aux barbares ne s'y soumettent pas de bon gré et soupirent après le jour de la délivrance.

Comprenant l'embarras où se trouvent beaucoup de Français, chez nous, de ne pouvoir se prononcer contre le gouvernement de Vichy, le mot d'ordre qu'ils ont donné, pour le Manitoba du moins, est: "Silence au sujet de Vichy". Par contre, ils ont beaucoup de peine à comprendre ceux qui, pouvant être indépendants, prennent fait et cause pour un gouvernement qui ne représente pas le peuple français et qui est entre les mains de gens peu honorables, tant dans leur vie privée que dans leur vie publique.

Ils invitent donc tous les Français libres à se liguer afin de réhabiliter la France. Le point de ralliement est le général de Gaulle qui, dès la chûte de son pays, a pris la résolution de combattre l'envahisseur. Toutes les semaines des colonies françaises secouent le joug de Vichy pour chercher la liberté sous l'étendard de ce général. Nous ne sommes donc pas les seuls à vouloir soustraire la France à l'agglomération misérable où Hitler veut l'encercler; cette agglomération où il n'y aura qu'une Kulture sous la botte des Allemands et une seule croix: la croix gammée.

Le Comité "France quand même" attend donc avec impatience l'autorisation demandée par le commandant Vignal, du gouvernement à Ottawa pour la fondation d'une caisse. On nous informe que les pourparlers vont bon train et nous nous empresserons d'en avertir nos populations aussitôt que cette autorisation nous sera parvenue.

Le Comité "France Quand Même"
201, Gread West Permanent,
Winnipeg

PETITES NOTES

Jean-Pierre Croguennec, autrefois domicilié 158, rue Smith, et 283, avenue Assiniboine, Winnipeg, est recherché par le Consulat de France à Winnipeg pour affaire de succession.

• • •

Georges William Allan, C.R., président du comité canadien de la Compagnie de la Baie d'Hudson, président de la "Great West Life Assurance Co.," doyen du bureau d'avocats Allan, Laird, Davis, Haffner et Habkirk, est mort à Victoria, C.-B., à l'âge de 80 ans.

Société Historique de Saint-Boniface

(Suite de la troisième page)

Ce musée, encore modeste, puisqu'il n'a pas plus de deux ans d'existence, est l'objet des prédilections de M. l'abbé d'Eschambault; il s'y complait, il joue avec; c'est votre petit chat, disons-nous à l'abbé, qui sourit et ne contredit pas. Déjà il y a amené bien des personnages; et les touristes sont de plus en plus nombreux.

✦ ✦ ✦

Nos conférences d'hiver. Elles ont lieu à l'Institut Collégial St-Joseph. A chaque séance on s'arrange pour avoir trois ou quatre orateurs, qui se partagent le temps — avec plus ou moins d'équité — et parlent des choses d'antan. Tout va y passer, soyez-en sûrs. Jusqu'ici on s'est particulièrement attaché à Saint-Boniface et à ses environs. Le lecteur se fera une idée de ces veillées en lisant les rubriques suivantes: **Saint-Boniface musicien, Saint-Boniface artistique, Saint-Boniface littérateur, Saint-Boniface missionnaire, Les vieilles maisons, La vie anecdotique du vieux temps, Les aventures des pionniers, comme, par exemple, L'arrivée de la famille Desautels.**

On peut imaginer si les auditoires sont attentifs. Souvent l'orateur doit répondre à des questions qui partent de partout dans la salle, et c'est plaisir de voir ce qui surgit de renseignements au cours de ces attachantes soirées. Eventuellement notre Société publiera un condensé de ces travaux et on l'appellera "Le vieux Saint-Boniface".

Quand imprimez-vous? nous demandera quelque lecteur. Sais pas. Mais ce que nous savons, c'est que déjà notre Société a publié l'an dernier l'histoire de Fannystelle et celle de la paroisse de Saint-Mâlo. Ces deux livres ont pris immédiatement leur place à côté des ouvrages antérieurs où des historiens comme Taché, Dugas, Bernier, père, Morice, Benoit, Prud'homme, Frémont, etc., avaient raconté la vie catholique et française de l'Ouest. Cette oeuvre globale est maintenant assez considérable pour qu'un éducateur patriote comme Camille Fournier exprimât dernièrement le désir qu'on dressât sans plus de retard une anthologie qui révélerait à notre jeunesse étudiante le trésor dans lequel elle peut puiser.

✦ ✦ ✦

Ce que nous écrivons ici devrait, il nous semble, donner aux lecteurs du Devoir le désir de se précipiter en masse vers notre bon vieux et cher Saint-Boniface. Venez nombreux, et soyez tranquilles, vous vous débrouillerez facilement, car la Société Historique, de concert avec la Chambre du commerce, a fait placer partout dans la ville des écriteaux qui se lisent à peu près comme suit: **Visitez la ville-cathédrale; archevêché, construit par Mgr Taché en 1864; Tombeau de Jean-Baptiste Lajimodière, le célèbre "voyageur", et de son épouse Marie-Anne Gaboury, première Canadienne du Nord-Ouest; Tombeau de Louis Riel, chef du gouvernement provisoire de 1869; Crypte des Evêques; Musée.**

Noël BERNIER.

Saint-Boniface,
14 novembre 1940.
—(Le Devoir).

RADIO-OUEST française

Emissions de Radio-Canada à CBK, Watrous, 540 kilocycles

Le dimanche, de 10 h. à 11 h. du soir — L'Heure Dominicale—émission religieuse française de la SRC sous la direction de M. le chanoine Alfred Chamberland, directeur général de l'Action Sociale Catholique.

Du lundi au samedi, de 7 h. 5 à 7 h. 10 du matin—En marge des émissions de CBK—commentaires touchant les émissions françaises et bilingues de la journée.

Du lundi au vendredi, de 9 h. 15 à 9 h. 20 du matin — Radio-Journal Français—résumé des dernières nouvelles.

Lundi 16 décembre, 11 h. 15 du matin, Mademoiselle au piano, Esther Wayland.

Le mardi, de 3 h. 30 à 3 h. 45— Sur la scène du monde—commentaires sur les événements de la semaine, par Louis Francoeur, de La Patrie.

Le mercredi, de 3 h. 30 à 3 h. 45— Les devoirs de l'heure—causeries sur les efforts que tous doivent s'imposer dans les graves circonstances actuelles, par des personnalités du monde universitaire.

Mercredi 18 décembre, 11 h. 15 du matin, Germaine Lebel, soprano.

Le vendredi, de 3 h. 30 à 3 h. 45— Un homme et son péché—radio-roman tiré de l'ouvrage portant le même titre et qui a pour auteur Claude-Henri Grignon, romancier canadien-français.

Vendredi 20 décembre, 11 h. 15 du matin, Gabrielle Parrot, soprano.

Samedi 21 décembre, 5 h. 30 du soir, Marcelle Monette, mezzo-soprano.

N.B.—L'heure indiquée est celle dite "heure centrale".